

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES SCIENCES POLITIQUES

Département des Études Militaires

Spécialité : Etudes Stratégiques et Internationales

Mémoire de Master

Thème

**LA SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE
DE L'UNION EUROPÉENNE**

2006 - 2016

Sous la direction de :

Dr. Tassaadit MASSIH EDDINE

Présenté par l'étudiant

Fouad MOURI

Année universitaire : 2016 – 2017

« Ceux sur qui nous exerçons une fascination ne nous feront jamais la guerre »

Joseph NYE ¹

¹- Joseph NYE, Hard power, Soft Power, dans le Boston Globe, 8 août 1999.

Remerciement

Je tiens à remercier et à exprimer ma profonde et sincère gratitude à **Madame MASSIH EDDINE Tassaadit** pour avoir accepté de m'encadrer, pour son assistance intensive qui m'a permis d'accomplir ce travail, pour m'avoir motivé et soutenu sans relâche, pour avoir cru en moi, mais aussi surtout pour les qualités qu'il se donne pour mission de transmettre. Les mots ne seront jamais à même de lui exprimer mon respect.

Je tiens également à remercier **le Directeur de l'ENSSP Mr SAIDJ Mustapha, le directeur adjoint des études Mr MEGHRAOUI Lokmane et le Chef du Département des études militaires Mr DJENOUHAT Hocine**, ainsi tout le **personnel administratif** qui, ont mets tous les moyens nécessaire pour garantir une formation de Master de haut niveau.

Je souhaite également remercier, toute personne qui, de près ou de loin, à contribué à l'aboutissement de ce travail, ainsi que tous les enseignants qui ont contribué à ma formation.

Qu'il me soit permis ici de témoigner tous mon amour à mes parents, qui ont su m'inculquer une éducation, des valeurs et une ouverture d'esprit et qui ont cru à ma réussite que ne le soit moi-même, à ma sœur unique, à la mémoire de mon grand-père et ma tante ainsi qu'à mes amis, je leurs dédie ce travail.

Dédicace

Je dédie ce travail

A mes parents,

ma sœur,

toute ma famille,

mes amis et,

toute personne qui me connait

Résumé

Considérée comme un domaine stratégique par excellence, la sécurité énergétique de l'Union Européenne est une question d'actualité. Afin de garantir sa sécurité énergétique, l'UE a adoptée une stratégie énergétique interne et externe. D'une part, la stratégie énergétique interne se repose sur la durabilité, la compétitivité et la sécurité d'approvisionnement en énergie. D'autre part, La stratégie énergétique extérieure est fondée sur la coopération internationale avec les pays producteurs et consommateurs. Par ailleurs, cette stratégie énergétique est confrontée à des défis et des enjeux dont-elle se doit respectivement surmonter et gagner. Les défis s'articulent autour de trois domaines, l'environnement, la sécurité et la géoéconomie, quant aux enjeux, sont d'ordre géopolitique et géostratégique qui se manifestent par le biais des pays de transit.

Mots clefs : Stratégie énergétique – L'Union européenne – Sécurité énergétique

ملخص:

باعتبار الأمن الطاقوي للإتحاد الأوروبي مجال استراتيجي بامتياز وموضوع الساعة، يسعى الإتحاد لضمان أمنه الطاقوي عن طريق تبني استراتيجية طاقوية داخلية وخارجية. على الصعيد الداخلي، ترجمت هذه الاستراتيجية باعتماد التحول الطاقوي، وكذا ضمان إمدادات الطاقة. أما على المستوى الخارجي، فترمي استراتيجية الإتحاد الأوروبي إلى تعزيز الحوار والتعاون الدولي مع الدولة المنتجة والمستهلكة للطاقة. ومن جهة أخرى، هذا الاستراتيجية تواجه تحديات ورهانات يجب على الإتحاد التغلب عليها واستغلالها لصالحه. تتمثل هذه التحديات في مجالات: البيئة، الأمن والجيواقتصاد. في حين تتمثل الرهانات الجيوبوليتيكية والجيواستراتيجية في دول عبور الطاقة.

الكلمات المفتاحية: الاستراتيجية الطاقوية – الإتحاد الأوروبي – الأمن الطاقوي

Abstratct :

Considered as a strategic area par excellence, the energy security of the European Union is a topical issue. In order to ensure its energy security, the EU has adopted an internal and external energy strategy. On the one hand, the internal energy strategy is based on sustainability, competitiveness and security of energy supply. On the other hand, the external energy strategy is based on international cooperation with producer and consumer countries. However, this energy policy has challenges and stakes that it must overcome and win. The challenges are based on three areas, the environment, security and geo-economics, with regard to the stakes, are geopolitical and geostrategic which is manifested through countries of energy transit.

Keywords : Energy strategy – European Union – Energy security

Liste des acronymes et abréviations

- **UE** : Union Européenne
- **CECA** : Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier
- **CEE** : Communauté économique européenne
- **CEEA** : Communauté européenne de l'énergie atomique
- **PESD** : Politique étrangère et la sécurité de défense
- **CJUE** : Cour de la justice européenne
- **CESE** : Comité économique et sociale européen
- **FEDER** : Fond européen de développement régional
- **SEAE** : Service européen pour l'action extérieure
- **PEV** : Politique européenne de voisinage
- **OCDE** : Organisation de Coopération et de Développement Économiques
- **OPEP** : Organisation des Pays Exportateurs du Pétrole
- **GECF** : Gas Exporting Countries Forum
- **AIE** : Agence internationale d'énergie
- **CME** : Conseil mondial de l'énergie
- **FIE** : Forum International de l'Energie
- **OTAN** : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
- **GIEC** : Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat
- **TRACECA** : Transport Corridor Europe Caucasus Central Asia
- **BTC** : Bakou-Tblissi-Ceyhan
- **TANAP** : Gazoduc transanatolien
- **TAP** : Le Trans Adriatic Pipeline

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Introduction générale :

Le développement économique moderne tel que nous le connaissons aujourd'hui, issu du processus de l'industrialisation des deux derniers siècles, se base principalement sur les sources d'énergie fossile, notamment les hydrocarbures - Pétrole et gaz – épuisables et polluantes. L'énergie, est une ressource stratégique, aux implications politiques, économiques, géostratégiques, géopolitiques et environnementales pour chaque Etats. Les choix du passé nous ont rendus dépendants de trois produits énergétiques non renouvelables : le pétrole, le gaz et le charbon. Cette dépendance est particulièrement forte pour les pays les plus développés aux modes de vie énergivores. Elle génère des tensions géopolitiques et de graves conséquences environnementales.

Dans un monde énergétique marqué par une raréfaction des énergies fossiles et la répartition inégale des réserves énergétique, la question de la sécurité énergétique est devenue un thème majeur du débat sécuritaire international. Plusieurs facteurs expliquent cette évolution : la dépendance grandissante de l'Europe à l'égard du pétrole et du gaz ; les besoins en énergie croissants de puissances émergentes comme la Chine et l'Inde ; l'épuisement des carburants fossiles qui devrait intervenir dans la seconde moitié de ce siècle ; un débat qui s'intensifie sur le changement climatique ; et un regain d'intérêt pour le nucléaire civil de la part de nombreux pays.

Face à cette situation, l'Union Européenne est de plus en plus conscient que le modèle énergétique actuel ne peut pas perdurer et qu'il devient donc nécessaire de penser à nouveau un modèle fondé sur la diversification des choix énergétique. Force est de constater que l'Union européenne ne peut pas fonder son avenir énergétique sur les énergies fossiles et qu'une certaine prospective énergétique devient primordial pour procéder à une transition énergétique durable.

Dans cet ordre d'idée, l'Union Européenne a élaborée sa propre stratégie énergétique. Celle-ci s'inscrit dans un domaine stratégique en pleine mutation. L'Union européenne fait face à de nombreux «défis énergétiques» liés principalement à son développement durable, à sa sécurité d'approvisionnement, et à la compétitivité de son économie et de son industrie, énergétique et autre. Dans un contexte énergétique international instable et complexe, l'Union européenne et ses Etats membres tentent de transformer ces défis en autant d'opportunités en s'engageant - avec difficulté - sur la voie de la transition énergétique.

1) Intérêt du sujet de recherche

Le choix du présent sujet de recherche se justifie tant du point de vue de son intérêt historique que son originalité :

L'intérêt historique :

L'histoire des relations internationale met en avant le lien d'interdépendance, voire de collusion qu'on peut établir entre l'énergie, notamment les hydrocarbures, politique et différends, lesquelles ne cessent de nouer les hostilités. En effet, les crises, les différends, voire les guerres, que ce soit, local, national, régionale et universelle présentent un lien de l'appropriation et le contrôle des ressources naturelles. Plusieurs exemples dans l'histoire pétrolière l'attestent, à savoir la crise israélo-arabe 1973, la guerre Iran- Irak de 1980 – 1988, l'invasion du Koweït par l'Irak en 1990 et la guerre du Golfe de 1991 et de 2003. Ces guerre révèlent l'importance stratégique du pétrole, voire un intérêt national pour les Etats qui le possèdent mais aussi pour ceux qui le possèdent pas et en souhaitent d'en avoir, là où commence des défis et enjeux d'ordre politique, économique, géopolitique et géostratégique.

L'originalité du thème de recherche :

L'originalité du thème de recherche de ce mémoire réside dans le fait qu'il ambitionne d'étudier un phénomène d'actualité si complexe, étant la sécurité énergétique de l'Union Européenne. Cette question s'avère une préoccupation fondamentale de Bruxelles laquelle génère une instabilité et vulnérabilité de son développement économique en cas de rupture, notamment d'approvisionnement en énergie provenant de l'extérieure, voire son impact sur les intérêts nationaux des pays membres de l'UE et dans l'ensemble l'intérêt de l'entité européenne. Désormais, l'énergie, la notion aux multiples dimensions demeure une problématique stratégique touchant directement à l'avenir de l'UE.

2) L'objectif du mémoire

L'objectif de ce mémoire est d'analyser la stratégie énergétique de l'UE tant interne qu'externe, tout en décryptant sa situation énergétique et ses tentatives visant à la concrétisation d'une sécurité énergétique. Cette démarche, se poursuit en mettant en exergue les défis et les enjeux auxquelles l'UE est confrontées et devrait y faire face.

L'objectif de notre mémoire est :

- Montrer l'importance de l'énergie dans l'avenir de l'UE, voire le maintien de son Union. De plus, cette étude tend à mettre en avant le rôle de l'énergie, notamment les hydrocarbures dans les différends géopolitiques mais aussi sa contribution en matière de coopération internationale pour affronter les défis communs de la communauté internationale, voire la préparation d'un avenir commun, à savoir les questions climatiques.
- Déchiffrer le rôle des différents acteurs de la chaîne énergétique de l'UE.
- Mettre en avant les atouts de l'UE dans le secteur énergétique, à savoir la part des énergies renouvelables dans son bouquet énergétique actuel et à venir. A l'inverse, les faiblesses de l'UE qui entrave la concrétisation d'une sécurité énergétique efficace et fiable, compte tenue de l'absence d'une stratégie commune et de la solidarité entre les pays membres de l'UE.
- Mettre l'accent sur le rôle des pays de transit énergétique, comme l'Ukraine et la Turquie qui ne cesse de prendre d'ampleur avec leur position géographique, qualifiée par les experts de Hub énergétique.

3) Les bornes spatiales et chronologiques

D'une part les bornes spatiales, l'étude est consacré à une région bien définie étant l'Union Européenne mais la nature de la recherche revêt une interdépendance énergétique majeure impose un élargissement vers d'autres acteurs de la chaîne énergétique, compte tenue de la Russie, l'Ukraine, Turquie, Etats Unis, Moyen-Orient et l'Afrique.

D'autre part, les bornes chronologiques s'étendent de l'année 2006 à 2016. Lors de la crise du gaz russo-ukrainienne de 2006, l'UE s'est rendu compte de sa vulnérabilité énergétique, notamment sa dépendance en matière d'approvisionnement en énergie vis-à-vis de l'extérieure, notamment à l'égard de la Russie, son premier fournisseur de gaz. A cet effet, l'UE s'est bien engagée dans l'établissement d'une stratégie énergétique tant interne qu'externe.

4) La problématique de la recherche

La question énergétique, notamment les hydrocarbures tient une place majeure dans l'agenda de l'UE. L'apparition d'une prospective des choix énergétique remonte au début des années 2000 et en particulier en 2006 lors de la crise de gaz russo-ukrainienne où l'UE s'est rendu compte de sa vulnérabilité en matière d'approvisionnement énergétique. Plusieurs facteurs ont fait émerger la question de la sécurité énergétique de l'UE. L'on constate l'accroissement de la consommation énergétique de l'Union, la dépendance énergétique extérieure notamment à

l'égard de la Russie, l'influence des pays de transit sur l'approvisionnement en énergie provenant de l'extérieur, de même l'impact direct et indirect des pays producteurs et consommateurs d'énergie qui sont respectivement la Russie et l'OPEP au tant que producteurs, et les Etats-Unis et la Chine autant que consommateurs .

Face à cette situation, la problématique centrale de notre recherche est la suivante : **Quelle stratégie énergétique établit par l'Union Européenne pour garantir sa sécurité énergétique ?**

De cette problématique principale découle d'autres questions :

- L'UE est-elle prête à établir une vraie sécurité énergétique et créer une stratégie énergétique commune tant interne qu'externe ?
- Quel est le rôle des différents acteurs de l'équation énergétique mondiale compte tenu des pays producteurs comme la Russie et l'OPEP, et pays consommateur comme les Etats-Unis et la Chine dans le maintien de la sécurité énergétique de l'UE ?
- Les pays de transit sont-ils des acteurs incontournables et redoutables pour la sécurité énergétique de l'UE ?

5) L'hypothèse principale

Afin d'établir une vraie sécurité énergétique, l'Union Européenne doit adopter une stratégie énergétique cohérente, en tenant compte de facteurs endogènes, en terme de besoins, consommation et dépendance, et exogènes qui lui sont imposés par la géographie ou d'autres données.

6) Démarche méthodologique et bibliographique

Afin de mener à bien cette étude et de répondre à la problématique centrale présentée au préalable, nous avons opté pour la démarche méthodologique suivante :

Le présent travail de recherche est, d'abord, une analyse qui consiste à appliquer la méthode géopolitique aux questions énergétiques de l'Union Européenne. Pour mener à bien cette étude, nous essaierons d'étudier à travers des études littéraires des travaux empiriques sur la sécurité énergétique de l'UE, tout en analysant sa stratégie énergétique tant interne qu'externe, ainsi déchiffrer les défis et les enjeux auxquelles elle est confrontées et se doit d'y faire face.

Par ailleurs, la nature du thème impose l'utilisation d'autres méthodes, à savoir la méthode descriptive-analytique pour décrire et analyser la situation énergétique de l'UE. De même,

l'adoption de la technique d'analyse documentaire et l'analyse de contenu s'avère indispensable pour mener à bien une description objective, systématique et quantitative du contenu.

Quant aux références bibliographiques, nous avons eu recours, à des ouvrages, thèses et mémoires, articles, rapports, revues et sites internet. Dans ce cadre, il y a lieu de signaler que nous avons accordé une attention particulière aux sites des organisations internationales qui constituent une source d'informations sous forme de publication de données ou d'études empiriques et de rapports.

7) Les contraintes de la recherche

La recherche a été confrontée à de nombreuses difficultés qui ont constituées des contraintes difficilement surmontables. D'une part, le délai imparti à l'élaboration de cette étude, d'autre part, la rareté des recherches qui lui ont été consacrées dont un manque de documentation s'est manifesté fortement, notamment dans les bibliothèques algériennes. Par ailleurs, l'affection en stage pratique au niveau du Haut Conseil Islamique à Alger n'a pas été en faveur du thème de recherche car cette institution étatique s'inscrit dans un autre domaine d'activité hors celui de notre recherche.

8) Structure du mémoire

Dans un premier chapitre introductif intitulé « **Cadre théorique et conceptuel** », nous définirons par souci de clarté, les grandes notions ayant un lien direct avec le thème de recherche, à savoir l'UE autant que l'unité de recherche, la géopolitique de l'énergie, la sécurité énergétique et la théorie du pic pétrolier.

Dans un deuxième chapitre intitulé « **La stratégie énergétique de l'Union Européenne** », nous mettrons l'accent sur la situation énergétique de l'UE, pour pouvoir analyser par la suite sa stratégie énergétique interne et externe.

Dans un troisième et dernier chapitre intitulé « **Défis et enjeux de la sécurité énergétique de l'UE** », nous présenterons les défis et les enjeux de la sécurité énergétique de l'UE avec la démarche entreprise par ce dernier pour y faire face.

CHAPITRE I

CADRE THÉORIQUE CONCEPTUEL

Introduction :

Dès son origine, l'énergie était la clef de voute de la construction de l'Union Européenne. Aujourd'hui, l'UE avec plus de 450 millions de consommateurs, représente le deuxième marché d'énergie au monde. Cependant, l'UE est dépourvue des ressources énergétiques, il n'en possède que 9,9% des réserves en énergie fossiles non renouvelables. Or, concentrés en 90% dans trois pays : Danemark, les Pays bas et le Royaume Uni, ces réserves s'épuisent rapidement. Ce phénomène d'épuisement des énergies fossile aggrave de plus en plus la dépendance énergétique de l'UE à l'égard de l'extérieure. Cette dépendance devient de plus en plus si aiguë, d'une part, le déclin de la production dans la Mer du Nord et d'autre part, l'élargissement rapide de l'UE en d'autres membres, passant de six pays fondateurs en 1951 à 28 pays membres en 2013.

L'histoire de l'énergie c'est l'histoire des tensions et des crises, voire des guerres. Donc le jeu consiste d'abord à acquérir une bonne connaissance du domaine énergétique devenu ainsi un domaine stratégique pour chaque ensemble politique dont l'UE ne fait pas exception. A cet effet, dans le but de bien mener notre recherche, il s'avère indispensable de décrypter notre champ de conceptualisation qui révèle un nombre important de concepts fondamentaux qui méritent d'être définies. Il s'agit de l'Union européenne, la géopolitique de l'énergie, la sécurité énergétique et la théorie du pic pétrolier.

Section 1 : L'Union Européenne

Constitué de 28* pays couvrant une bonne partie du continent européen, l'union européenne est une association volontaires des Etats européens réunis autour des domaines économiques et politiques, afin de garantir et d'assurer le maintien la paix et de favoriser le progrès économique et social¹.

Carte N° 01 : l'UE à 28



Source : https://europa.eu/european-union/index_fr, consulté le 16/09/2017

* - Il y a lieu de signaler que suite au référendum tenu le 23 juin 2016 en faveur du Brexit, le Royaume Uni a prévu de quitter le l'UE d'ici 2020.

A la suite du déclenchement de l'article 50 du traité de l'UE le 29 mars 2017, un référendum a été organisé par l'ancien Premier Ministre David Cameron, dont 51,9% des britanniques ont choisi de quitter l'UE. Désormais, le Royaume Uni et les 27 autres pays membres de l'UE ont deux ans pour préparer la sortie effective du pays. **Jusqu'à cette date, le pays reste donc membre de l'UE.**

Pour ce faire, *des négociations officielles* entre les deux parties ont commencées le 19 juin à Bruxelles. Les négociations devraient s'achever dans deux ans, le 29 mars 2019, comme prévu par le traité de l'UE.

Certes cet acte auraient des conséquences sur les deux parties mais sont difficiles à prévoir. Pour certains, la sortie de Royaume Uni est une catastrophe car l'UE va perdre l'une de ses trois grandes puissances, une des plus importantes places financières au monde, le premier partenaire diplomatique des Etats-Unis en Europe ainsi que l'un des seuls Etats européens entretenant une armée régulière conséquente.

Pour d'autres, cette sortie peut ressouder l'UE de point de vu qu'historiquement le Royaume-Uni est l'un des pays les moins favorables à l'intégration européenne et du coup sa sortie peut être un facteur d'avancement.

Du côté de Royaume Uni, ce dernier doit verser au budget européen jusqu'à 60 milliard d'euro étant un montant qui correspond aux engagements de Londres jusqu'à la fin du cycle budgétaire en 2020. De plus, plusieurs questions sont remets en causes, telles que la libre circulation des personnes entre les deux parties, les questions économiques etc.

¹- L'union européenne, [en ligne], disponible à l'adresse : https://europa.eu/european-union/about-eu/history_fr, consulté le 08/08/2017.

La naissance de l'Union européenne a été pour des fins purement économique avant de se transformer avec le fil du temps à une union diversifiée, englobant plusieurs domaines d'activité, à savoir l'économie, politique, sécurité, énergie, santé, climat etc.

L'UE se distingue à travers plusieurs symboles, à savoir le plus célèbre étant le cercle d'étoiles d'or sur fond bleu, drapeau européen, l'hymne européen, la journée de l'Europe et la devise de l'UE.

Sur le plan financier, l'UE tire ses revenus principalement des contributions des pays membre soit un taux de (98%) et les (02%) restant sont financé par d'autres sources de revenus. Sa politique budgétaire repose sur deux fondamentaux, l'un est le principe d'équilibre entre recettes et dépenses, et l'autre le principe de compensation en faveur de certains pays de l'UE. Ce budget est destiné au financement du développement, la promotion des droits de l'homme, la protection de l'environnement et la surveillance des frontières extérieures.

L'entité européenne est fondée sur un Etat de droit inspiré des différents Traités auxquels les pays membres s'adhèrent librement et démocratiquement. Les Traités européens sont la base de l'union car ils définissent les objectifs poursuivis, les règles de fonctionnement des institutions européennes et les procédures à suivre pour prendre des décisions par les pays membres et les relations entre l'UE et les Etats membres. Parmi les principaux Traités de l'UE on cite les suivant¹ :

Tableau N° 01 : Principales Traités de l'UE

Traité	Signature & L'entrée en vigueur	Objectifs	Principales Modifications
Lisbonne	13/12/2007 01/01/2009	Rendre l'UE plus démocratique, efficace et apte à affronter les problèmes mondiaux.	- Renforcement des pouvoirs du Parlement européen, modification des procédures de vote au Conseil, introduction de l'initiative citoyenne, instauration d'une présidence stable du Conseil européen, création du poste de Haut représentant de

¹- Ibid.

			l'Union pour les affaires étrangères et d'un nouveau service diplomatique européen.
Nice	26/02/2001 01/02/2003	réformer les institutions afin que l'UE continue à fonctionner efficacement après l'élargissement à 25 États membres.	Nouvelles méthodes pour modifier la composition de la Commission et redéfinir le système de vote au Conseil.
Amsterdam	02/10/1997 01/05/1999	Réformer les institutions européennes en vue de l'adhésion de nouveaux États membres.	Amendement, renumérotation et consolidation des traités UE et CE. Processus décisionnel plus transparent (recours accru à la procédure législative ordinaire).
Maastricht	707/02/1992 01/11/1993	Préparer la création de l'Union monétaire européenne et jeter les bases d'une union politique (citoyenneté européenne, politique étrangère et de sécurité commune, coopération dans le domaine de la justice et des affaires intérieures).	Création de l'Union européenne et introduction de la procédure de codécision, qui donne plus de poids au Parlement dans les prises de décision. Instauration de nouvelles formes de coopération entre les États membres, par exemple dans les domaines de la défense, de la justice et des affaires intérieures.
Acte unique européen	17/02/1986 01/07/1987	Réformer les institutions pour préparer l'adhésion du Portugal et de l'Espagne et accélérer le processus décisionnel en vue de l'instauration du marché unique.	Extension du vote à la majorité qualifiée au sein du Conseil (limitant ainsi la possibilité pour un pays d'opposer seul son veto à une proposition de législation), création des procédures de coopération et d'avis conforme, donnant plus d'influence au Parlement.
Bruxelles	08/04/1965 01/07/1967	Moderniser les institutions européennes.	Création d'une seule Commission et d'un seul Conseil pour les trois Communautés européennes existant à l'époque (CEE, Euratom et CECA). Abrogé par le traité d'Amsterdam.

Rome	25/03/1957 01/01/1958	Créer la Communauté économique européenne (CEE) et la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA ou Euratom).	Introduction de la coopération économique dans les efforts d'intégration européenne.
Traité instituant la CECA	18/04/1951 23/07/1952 Expiré le 23/07/2002	Créer une interdépendance entre les États membres dans les domaines du charbon et de l'acier, de façon à ce qu'un pays ne puisse plus mobiliser ses forces armées à l'insu des autres. Cette initiative a permis d'apaiser les tensions et de dissiper le climat de méfiance entre les pays après la Seconde Guerre mondiale. Le traité CECA a expiré en 2002.	
<p>Remarque : Les Traités fondateurs ont également été modifiés chaque fois que de nouveaux pays ont adhéré à l'Union Européenne.</p>			

Source : Tableau élaboré par l'étudiant – Les données sont disponibles à l'adresse : https://europa.eu/european-union/law/treaties_fr, consulté le 04/09/2017

Sous-section 1 : L'énergie, vecteur de la construction européenne

A) 1950 à 1992 : Une communauté en expansion et croissance économique

Dans le but de mettre fin aux guerres qui ont ensanglantées le continent européen, l'Union Européenne a fut créée au lendemain de la seconde guerre mondiale.

Le ministre des affaires étrangères français Robert Schuman¹ déclara le **9 mai 1950** : « *l'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble. Elle se fera par des*

¹ **Jean-Baptiste Nicolas Robert Schuman**, né le 29 juin 1886 à Luxembourg et mort le 4 septembre 1963 à Scy-Chazelles (Moselle), est un homme d'État français. Ministre sous la Troisième et la Quatrième République, notamment des Affaires étrangères, puis président du Conseil des ministres à deux reprises, Schuman exerça par

réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait ». Avec Jean Monnet*, il a créé le Plan Schuman dont le but est de mettre en commun les ressources en charbon et l'acier de la France et l'Allemagne dans une organisation qui sera ouverte par la suite aux autres pays européens¹. Ce plan est la pierre angulaire dans la construction européenne car il rapproche deux ennemis importants la France et l'Allemagne. Désormais, par cette solidarité toute guerre entre les deux devient quasiment impossible.

C'est ainsi que sera signé, le 18 avril, le Traité² instituant la première communauté européenne : la CECA, la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier. Six pays ont signé le Traité : Allemagne, Belgique, la France, l'Italie, Luxembourg et les Pays-Bas.

En 1957, le Traité de Rome³ institue respectivement la Communauté économique européenne (CEE) ou (Marché commun) et la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA). La prise des décisions est du ressort des pays membres signataires du Traité qui sont les mêmes dans le Traité instituant la CECA. La CEEA avait pour objectif principal le développement en commun de l'énergie atomique à des fins pacifiques en Europe. A cela s'ajoute la création d'un marché européen commun, des politiques communes en matière d'agriculture, libre circulation des hommes et des marchandises dans les pays membres. Pour ce faire, une nouvelle approche doit se lancer dès le début de l'année 1958 qui est traduite par l'instauration des nouvelles

ailleurs les fonctions de président du Parlement européen. Il est considéré comme l'un des pères fondateurs de la construction européenne.

WIKIPÉDIA L'encyclopédie libre [en ligne] : disponible à l'adresse : https://fr.wikipedia.org/wiki/Robert_Schuman, consulté le 08/08/2017.

* - **Jean Omer Marie Gabriel Monnet**, né le 9 novembre 1888 à Cognac et mort le 16 mars 1979 à Houjarray, dans les Yvelines est un fonctionnaire international français, un agent d'influence au service des Alliés durant la Seconde Guerre mondiale, un des artisans de la planification française au moment de la reconstruction, et un des principaux fondateurs de l'Union européenne. Promoteur de l'atlantisme, du libre-échange et d'une disparition des États-nations au profit d'une Europe fédérale sur le modèle des États-Unis, il est considéré comme un des pères de l'Europe.

WIKIPÉDIA L'encyclopédie libre, [en ligne], disponible à l'adresse: https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean_Monnet, consulté le 08/08/2017.

¹- Strasbourg l'européenne, Centre d'information sur les institutions européennes, [en ligne], disponible sur le site: <http://www.strasbourg-europe.eu/les-grandes-etapes-de-la-construction-europeenne,3375,fr.html>, consulté le 08/08/2017.

²- Signé le 18 avril 1951, entré en vigueur le 23 juillet 1952 et expiré le 23 juillet 2002, le Traité instituant la CECA a pour objectif la création d'une solidarité et une interdépendance entre les États membres dans les domaines du charbon et de l'acier. De plus, il a permis d'apaiser les tensions entre les pays après la Seconde Guerre mondiale.

Pour plus d'information, veuillez consulter le site de l'union européenne : https://europa.eu/european-union/law/treaties_fr, consulté le 08/08/2017.

³- Signé le 25 mars 1957, entré en vigueur le 1er janvier 1958, le Traité de Rome a pour objectif la création de la Communauté économique européenne (CEE) et la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA ou Euratom).

institutions, à savoir une Commission européenne, un Conseil des ministres, un parlement européen et une Cour de justice¹.

La dimension européenne devient une réalité avec la suppression des droits de douane en 01 juillet 1968. Cette initiative a multiplié les échanges de la CEE avec le reste du monde.

En 1973, un premier élargissement de la CEE se réalise avec l'adhésion de Royaume Uni, l'Irlande et le Danemark. Cet élargissement se poursuit progressivement, en premier (01) janvier 1981 la Grèce rejoint la communauté. De même, l'Espagne procède à l'élargissement de la communauté avec son adhésion en janvier 1986.

B) De 1992 à nos jours : De la communauté à une Union sans frontière dans un nouvel ordre mondial

La communauté européenne s'est transformé en union européenne et se fait doté d'une nouvelle dimension dite politique et ce avec la signature du Traité de Maastricht le 7 février 1992. Désormais l'UE est fondée sur trois piliers, le premier est relatif aux matières de transfert de souverainetés nationales au profit des institutions européennes, autrement dit ce pilier est le pilier communautaire. Le deuxième, concerne la politique étrangère et la sécurité de défense (PESD) qui se matérialise par une coopération en matière de politique étrangère. Le Troisième, traduit une coopération dans les questions de la justice et des affaires intérieures. A cela s'ajoute deux créations, l'une est la citoyenneté européenne concrétisant de nouveau droite telle que le droit de circuler et de résider librement dans les pays membres de l'UE etc ; l'autre est la création d'une monnaie le 01 janvier 1999 gérée par une banque centrale européenne. Dans cette période, l'EU gagne 13 membres*.

Il y a lieu de signaler que depuis 2010 à nos jours, l'UE vit une décennie difficile et critique. L'UE est confrontée à des nouveaux défis géopolitiques comme la crise économique, le changement climatique, l'annexions de la Crimée par la Russie, l'extrémisme religieux du Moyen-Orient, le terrorisme, la prolifération de la violence et du nucléaire.

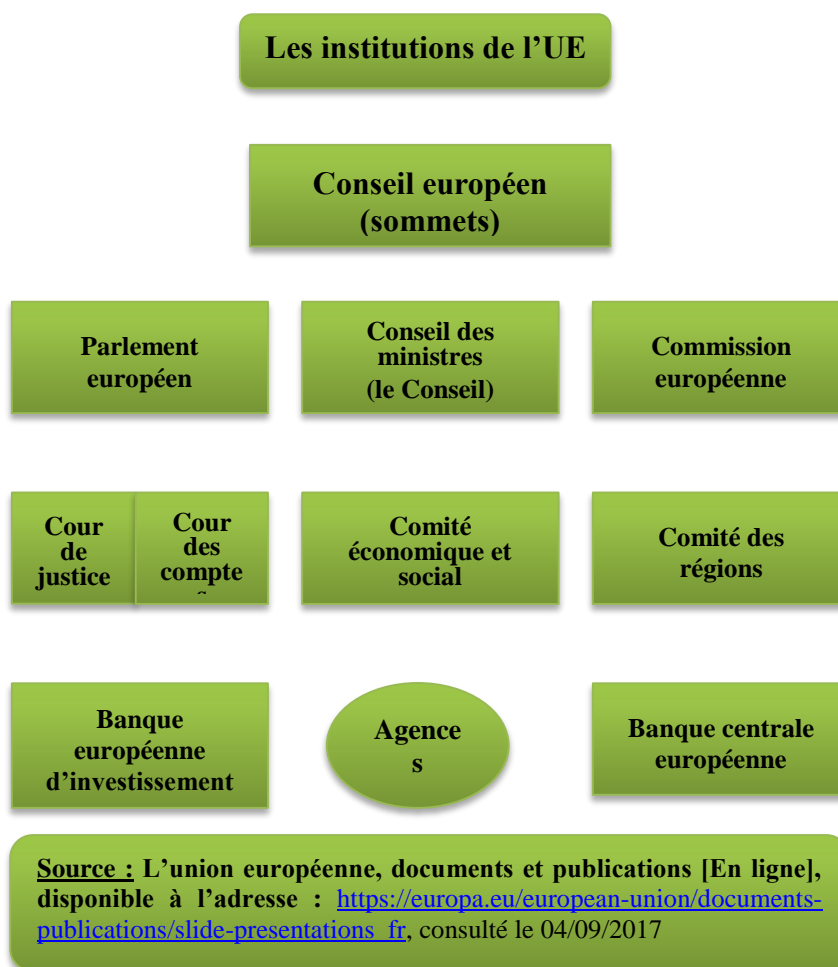
¹- Strasbourg l'européenne, Centre d'information sur les institutions européenne, [en ligne], op.cit.

* - Les treize membres sont figurés avec tous les membres de l'UE dans le tableau N°01 du présent mémoire, p 10.

Sous-section 2 : Institutions et organes de l'Union Européenne

L'UE dispose plusieurs institutions et organes, et afin d'y bien illustrer nous proposons le schéma suivant :

Dans ce cadre, nous allons étudier les institutions qui ont une relation si proche de notre étude, comme le conseil européen, parlement européen, conseil de l'UE, la commission européenne, cour de justice de l'UE et le comité économique et sociale de l'UE.



Source : L'union européenne, documents et publications [En ligne], disponible à l'adresse : https://europa.eu/european-union/documents-publications/slide-presentations_fr, consulté le 04/09/2017

A) Conseil Européen

Etant l'une des sept (07) institutions officielles de l'UE, le conseil européen se constitue des Chefs d'Etats ou des gouvernements des pays membres. Il a pour mission principale la définition des priorités politique de l'UE lors de ses sommets trimestriels. C'est ainsi qu'il se réunit en session ordinaires et extraordinaire lors desquelles les décisions sont prise par consensus, à l'unanimité ou à la majorité qualifiée dans certains cas¹.

B) Parlement Européen

Considéré comme l'organe législatif de l'UE, le parlement européen est élu au suffrage universel direct tous les cinq ans dont les dernières élections ont eu lieu en mai 2014. Composé de 751 députés, son rôle s'articule autour de trois (03) domaines : un rôle législatif, un rôle de surveillance et un rôle budgétaire, quant au fonctionnement du parlement européen, il existe

¹- Ibid.

des commissions chargées de préparer la législation laquelle est adoptée lors des sessions plénières¹.

C) Conseil de l'Union Européenne

La composition humaine du conseil de l'UE réunit les ministres nationaux de chaque pays membres de l'UE. Considéré comme l'organe principal de décision avec le parlement européen, il a pour mission principale l'adoption de la législation et la coordination des politiques de l'UE. En principe, les décisions sont prises à la majorité qualifiée (55% des pays soit 16 sur 28) et exceptionnellement, les questions sensibles comme la politique étrangère et la fiscalité nécessitent un vote à l'unanimité tandis que les questions administratives est soumis à la majorité simple².

D) Commission européenne :

Considérée comme l'organe exécutif de l'UE, la commission européenne a pour objectif la promotion de l'intérêt général de l'UE via la proposition des lois tout en veillant à leur application, de même qu'en mettant en place les politiques et le budget de l'UE³.

E) Cour de la justice européenne (CJUE) :

Etant l'organe judiciaire de l'UE, la CJUE veille à la bonne application du droit européen, son interprétation, l'annulation des actes législatifs européens, garantir les actions de l'UE et sanctionner les institutions de l'UE⁴.

F) Comité économique et sociale européen (CESE)

Le CESE est un organe consultatif, représentant les organisations de travailleurs et d'employeurs et d'autres groupes d'intérêts. Il donne son avis sur les questions européennes à la commission, au conseil et au parlement européen. De même qu'il est un intermédiaire entre les citoyens de l'UE et les instances de décisions⁵.

¹- L'union européenne, institutions, agences et organes, [en ligne], disponible sur le site : https://europa.eu/european-union/about-eu/institutions-bodies_fr, consulté le 08/08/2017.

²- Ibid.

³- Ibid.

⁴- Ibid.

⁵- Ibid.

Sous-section 3 : Pays de l'UE

L'UE est composée de 28 pays membres couvrant une bonne partie du continent européen. Dans le tableau qui suit nous montrons les 28 pays membres par date d'adhésion à l'UE.

Tableau N° 02 : Les 28 pays membres de l'UE par date d'adhésion

Date d'adhésion	Pays
01/01/1958	- Allemagne - Belgique - France - Italie - Luxembourg - Pays bas
01/01/1973	- Danemark - Irlande - Royaume Unie
01/01/1981	- Grèce
01/01/1986	- Espagne - Portugal
01/01/1995	- Autriche - Finlande - Suède
01/05/2004	- Chypre - Estonie - Hongrie - Lettonie - Lituanie - Malte - Pologne - République tchèque - Slovaquie - Slovénie
01/01/2007	- Bulgarie - Roumanie
01/07/2013	- Croatie

Source : Union européenne : disponible à l'adresse : https://europa.eu/european-union/about-eu/countries_fr#tab-0-1 consulté le 04/09/2017.

Sous-section 4 : Politique régionale de l'UE

Ayant pour objectif la promotion de la croissance économique et l'amélioration de la qualité de vie, ainsi la concrétisation de la solidarité entre les pays membres de l'UE, la politique régionale de l'UE finance 4 domaines fondamentaux : la recherche et l'innovation, les technologies de l'information et de la communication, la compétitivité des PME et la transition vers une économie sobre en carbone. Deux Fonds sont engagés afin de mettre en œuvre cette politique, à savoir le Fond européen de développement régional (FEDER) et le Fonds de cohésion.

Actuellement, l'UE est dans la cinquième période de financement 2014 – 2020, dont l'objectif principal s'articule autour des stratégies d'investissement visant à assurer que chaque euro dépensé produira dans toute l'Europe un impact et des effets multiplicateurs maximaux.

Sous-section 5 : Politique étrangère et de sécurité

La politique étrangère et de sécurité de l'UE permet d'agir d'une seule voix sur la scène internationale. De ce fait, le traité de Lisbonne 2009 a consacré deux dispositifs importants en la matière. Il a créé un poste de haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. C'est ainsi, qu'il a mis en œuvre un service européen pour l'action extérieure (SEAE), étant son corps diplomatique.

Cette politique active dans des domaines divers, à savoir paix et sécurité, diplomatie et partenariat, développement et mission de maintien de paix. Dans ce dernier domaine, nous signalons que l'UE ne possède pas d'armée permanente pour ses interventions de maintien de paix. Dans les cas nécessitant une intervention, elle fait appel aux forces militaires des Etats membres¹.

Sous-section 6 : Politique européenne de voisinage (PEV)

La PEV de voisinage a pour objectif principal l'exportation de l'expérience démocratique et de la bonne gouvernance chez leurs voisins afin d'assurer leur propre sécurité, tout en prévoyant une association politique efficace, l'intégration économique et une mobilité accrue pour les personnes. Parmi les objectifs tracés par l'UE en la matière le renforcement du dialogue politique, le renforcement de la coopération économique en tissant des liens commerciaux plus étroits, coopération en matière de la justice et des affaires intérieures, la mise en place d'une

¹- L'union européenne, l'EU par thème, [en ligne], disponible sur le site : https://europa.eu/european-union/topics/foreign-security-policy_fr, consulté le 14/08/2017.

assistance financière au voisin et l'intégration progressive du voisinage dans les politiques européennes. La PEV régit les relations entre l'UE et 16 de ses voisins de l'est et du sud.

Au sud : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine, Syrie et Tunisie¹.

A l'est : Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Moldavie et Ukraine².

Section 2 : La géopolitique énergétique

De nos jours, l'énergie constitue un problème d'actualité et thème stratégique dont l'intérêt n'est plus à prouver. Etant au cœur de tous débats, l'énergie est devenue ainsi source de conflits et de bataille pour y avoir accès, voire la maîtrise des marchés et des prix, le contrôle des réseaux, le développement durable et l'humanité.

Sous-section 1 : définition de la géopolitique

Développée au cours de la première moitié du XIX siècle par des auteurs anglo-saxons (*Haljford Mackinder, Nicholas Spykman*) et surtout allemands (*Friedrich Ratzel, Karl Haushofer*), la géopolitique repose principalement sur la géographie politique (*Friedrich Ratzel*) et analyse l'interaction entre l'Etat et sa géographie, c'est ainsi qu'elle vise à étudier le comportement d'un Etat, notamment sa politique étrangère, en référence à ses principales contraintes géographiques.

En 1905, Le terme de « géopolitique » fut son apparition par le Suédois Johan Rudolf Kjellén* après l'avoir utilisé pour signifier : « *au-delà de son aspect physico-géographique comme territoire, la vie d'un État a quatre autres formes : comme foyer dans ses activités économiques, comme peuple dans ses caractères nationaux et raciaux, comme communauté sociale dans ses classes et ses professions et comme gouvernement dans son aspect constitutionnel et*

¹- L'UE à travers sa PEV encourage et soutient toute initiative et réformes en faveur de la démocratie, l'Etat de droit et les droits de l'homme, ainsi le développement d'une économie solidaire et la création d'un partenariat. De plus, elle participe à l'aide des pays vivant dans la guerre comme la Syrie, la Lybie avec une contribution financière et des essais politiques.

La PEV est à la quête de la paix au Moyen-Orient afin de trouver une solution adéquate aux deux parties, dans laquelle coexisterait l'Etat de Palestine et de l'Israël.

²- Afin de promouvoir et d'approfondir les relations entre l'Europe et ses 6 voisins, l'UE a met en œuvre un partenariat orientale visant à promouvoir la coopération entre les deux parties.

*- *Johan Rudolf Kjellén* (né le 13 juin 1864 à Torsö (Suède) et mort le 14 novembre 1922) était professeur de science politique à l'université de Göteborg. Sa réflexion le poussa à associer la science politique à la géographie, qu'il enseigna par la suite, avant de créer de nouvelles disciplines consacrées à l'État.

WIKIPEDIA L'encyclopédie libre, [En ligne], disponible à l'adresse : https://fr.wikipedia.org/wiki/Rudolf_Kjell%C3%A9n, consulté le 19/08/2017.

administratif. Cinq éléments de la même force, cinq doigts d'une même main qui travaillent en temps de paix et luttent en temps de guerre »¹.

De son acceptation classique, la géopolitique désigne les rapports entre l'espace et la politique. Elle se caractérise par l'étude des rapports de forces internationaux et les conditions de puissance des Etats. Cependant, ce concept a évolué depuis son apparition au XIX siècle, et actuellement, il n'existe pas une définition consensuelle sur la géopolitique. A cet effet nous tenons à énoncer quelques définitions :

Selon **Fernand Braudel**^{*}, « *La géopolitique est l'étude de la politique dans l'espace et dans le temps* »². Cette définition se repose sur deux questions fondamentales :

- Qu'est-ce que la puissance ?
- Où et comment se localise-t-elle ?

Pour **Chauprade et Thual**^{*}, « *La géopolitique est d'abord une pratique, celle de la réalité des peuples et des Etats ; elle est ensuite une méthode à laquelle le géopoliticien doit accorder tout la rigueur de la science sans pour autant répondre à la tentation de dégager des lois*

¹- Pascale BONIFACE, *La géopolitique : les relations internationales*. In : Qu'est-ce que la géopolitique ?, édition Groupe Eyrolles, 2011, première partie, pdf, p 19.

^{*}- **Fernand Paul Achille Braudel**, né le 24 août 1902 à Luméville-en-Ornois (Meuse) et mort le 27 novembre 1985 à Cluses (Haute-Savoie), est un historien français. Fermement convaincu de l'unicité profonde des sciences humaines, il est l'un des représentants les plus populaires de « l'École des Annales » et a marqué durablement l'historiographie française par la définition de concepts « braudéliens » : l'étagement des temporalités, la longue durée, ou encore la civilisation matérielle sont des prismes à travers lesquels il observe le monde et dépasse très largement l'histoire traditionnelle en ouvrant sur des sciences telles que la géographie, l'économie, l'ethnologie, la sociologie, ou encore l'archéologie.

WIKIPEDIA L'encyclopédie libre, [En ligne], disponible à l'adresse : https://fr.wikipedia.org/wiki/Fernand_Braudel, consulté le 18/08/2017.

²- Ghani CHEBINI, *Essai d'analyse des enjeux géopolitique*, mémoire de magister en sciences économiques, Université de Tizi-Ouzou, Faculté des sciences économiques, de gestion et des sciences commerciales, 2016, pdf, p 24.

^{*}- **Aymeric Chauprade**, né le 13 janvier 1969 à La Ferté-Bernard (Sarthe), est un géopolitologue et homme politique français. Disciple de François Thual, il se rattache comme lui au courant réaliste de la théorie des relations internationales. Après avoir adhéré au Front national (FN) en 2013, il est tête de liste du FN et élu député européen dans la circonscription Île-de-France (incluant les Français de l'étranger) lors des élections européennes de 2014. Il quitte le FN en 2015 et annonce la fondation de son propre mouvement, Les Français libres (LFL), en 2016.

WIKIPEDIA L'encyclopédie libre, [En ligne], disponible à l'adresse : https://fr.wikipedia.org/wiki/Aymeric_Chauprade, consulté le 18/08/2017.

- **François Thual** est un géopolitologue français né en novembre 1944.

WIKIPEDIA L'encyclopédie libre, [En ligne], disponible à l'adresse : https://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ois_Thual, consulté le 18/08/2017.

générales ». Ajoute **Chauprade et Thual** : « *La géopolitique travaille à la fois à l'aide d'un microscope et d'un télescope et c'est en allant incessamment du général au particulier, puis du particulier au général, qu'elle fait naître du sens. Il en va de même pour la saisie dans le temps : l'événementiel, le conjecturel, le court terme, le moyen terme, le long terme. Là aussi, la méthode géopolitique pratique un va et vient entre l'instant, la saisie annuelle la saisie décennale et la saisie sur le siècle ou sur une durée plus longue encore* ».

Chauprade condense la définition en ces termes : « *La géopolitique est l'étude de la volonté de puissance appliquée aux situations de la géographie physique et humaine* ».

Selon **P.M. Gallois***, « La géopolitique est l'étude des relations qui existe entre la politique d'une puissance et le cadre géographique dans laquelle s'exerce ».

Le géographe **Yves Lacoste***, a participé au renouveau de la discipline géopolitique aux années 1980 en France en lui donnant cette définition : « *La géopolitique est une nouvelle manière de voir le monde qui dépasse la simple lecture des données économiques et propose d'autres mobiles que la recherche de profits ou la conquête de terre fertiles* ». Il l'a présente comme « *un savoir penser l'espace terrestre et les luttes qui en découlent* »¹. Donc, la géopolitique est l'étude des interactions entre le politique et le territoire, les rivalités ou les tensions qui se nourrissent sur le territoire.

En analysons toutes ces définitions nous aboutissons à un point commun : « *Toute géopolitique est une réflexion sur la puissance* ». La puissance d'un Etats se matérialise par son potentiel militaire, économique, politique, démographique, culturel, diplomatique. Ces différentes dimension de la puissance sont regroupés en ce qu'on appelle le « Hard power et le Soft Power ».

Dans cette perspective, la géopolitique s'attachera à l'étude de la politique d'un Etats sur la scène internationale en prenant en considération son positionnement géographique dans l'univers, son économie, culture etc car ces déterminants influencent et orientent le

*- **Pierre Marie Gallois**, de son vrai nom Pierre Gallois, est un général de brigade aérienne et géopolitologue français, grand-officier de la Légion d'honneur, né à Turin le 29 juin 1911 et mort à Paris le 23 août 2010,. C'est l'artisan de la dissuasion nucléaire française.

WIKIPEDIA L'encyclopédie libre, [En ligne], disponible à l'adresse : https://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre_Marie_Gallois, consulté le 18/08/2017.

*- **Yves Lacoste** est un géographe et géopolitologue français né le 7 septembre 1929 à Fès au Maroc. Il est professeur émérite de géopolitique à l'Université Paris-VIII (Saint-Denis).

WIKIPEDIA L'encyclopédie libre, [En ligne], disponible à l'adresse : https://fr.wikipedia.org/wiki/Yves_Lacoste, consulté le 18/08/2017.

¹- Ghani CHEBINI, op. cit, p 25.

comportement d'un Etat à l'échelle mondiale. En effet, elle désigne les rivalités de pouvoir et ses conséquences sur les territoires et les populations qui y vivent.

Toutefois, dès le renouveau de la géopolitique, elle s'est élargie compte tenu de tout acteur international, leurs évolutions, rôles, répercussions et influences. Désormais, l'interdépendance des Etats dans plusieurs domaines, y compris l'énergie et les défis communs de la communauté internationale ont permis à la géopolitique moderne d'adopter un nouvel aspect qui prend conscience du rôle primordial des nouveaux acteurs internationaux dans l'équation du pouvoir et ses rivalités, notamment de l'avenir commun de la société internationale¹.

Selon **Pascale BONIFACE***, les relations internationales sont réduites à des relations interétatiques depuis longtemps tandis que la scène internationale approuve le contraire du fait que d'autres acteurs ont joué un rôle fondamental dans la société internationale, compte tenu de Amnesty International, la FIFA, Médecins du monde, Ben Laden, Daech etc ; pourtant ce sont plus des Etats mais leurs actions ont de poids considérable et y persistent encore sur la scène internationale.

Dans ce contexte **Pascal BONIFACE** préconise : *« aujourd'hui, pour comprendre le monde, il faut faire appel à l'histoire, la géographie, la sociologie, le droit, l'économie, la science politique, etc. Le terme géopolitique est entré dans le langage courant, il est de plus en plus utilisé, au lieu et place de relations internationales. Alors admettons que la géopolitique est une façon de comprendre le monde »*².

Sous-section 2 : Approche de la géopolitique énergétique

L'énergie, le bien politisé, la ressource stratégique touchant à l'intérêt national, est au cœur de la géopolitique mondiale. Depuis le premier choc pétrolier de 1973, la dimension géopolitique de l'énergie ne cesse d'accroître. Dès lors, un nouveau déterminant est entré dans le langage international. La détention des ressources énergétiques, les pays de transit, la politique énergétique des pays consommateurs, présentent un enjeu majeur, principalement géopolitique pour ces acteurs. L'inégalité de la répartition de l'énergie dans le monde a été depuis longtemps

¹- Nadia CANMPANER, *Les enjeux géopolitiques et économiques de la coopération entre la Russie et l'énergie*, second volet : une analyse géopolitique des questions énergétiques, Rapport pour le Conseil français de l'énergie, NOVEMBRE 2008, pdf, p 03..

*- **Pascal BONIFACE**, né le 25 février 1956 à Paris, est un géopolitologue français. Fondateur et directeur de l'Institut de relations internationales et stratégiques, il a traité de l'arme nucléaire, du conflit israélo-palestinien, et de géopolitique du sport — notamment dans le domaine du football.

WIKIPEDIA L'encyclopédie libre, [En ligne], disponible à l'adresse : https://fr.wikipedia.org/wiki/Pascal_Boniface, consulté le 19/08/2017.

²- Pascal BONIFACE, op. cit, p 35.

une source de tensions. Combien d'alliance, partenariats, voire guerre et conflit sont mis en œuvre afin d'atteindre l'intérêt national de chaque partie.

L'économiste **Jean-Marie Chevalier*** propose ainsi la définition suivante : « *La géopolitique de l'énergie analyse l'équilibre des forces entre les nations et les compagnies pour l'accès aux ressources énergétiques, et à l'intérieur de chaque nation, la gestion des ressources et des problématiques énergétiques. Pour les pays exportateurs, la géopolitique de l'énergie est étroitement liée à l'appropriation des revenus pétro-gaziers et leur utilisation par les politiques. Pour les pays importateurs, la sécurité des approvisionnements est une préoccupation politique majeure. La géopolitique de l'énergie englobe la politique énergétique, la politique étrangère et parfois l'action militaire* »¹.

Dans un premier lieu, la production, la maîtrise, le partage, l'approvisionnement, la sécurité énergétique et le contrôle de la chaîne énergétique de l'exploration à la production, puis du transport au raffinage jusqu'au consommateur final constituent le domaine d'exercice de la géopolitique de l'énergie. Dans un deuxième lieu, l'énergie étant le nerf vital du développement économique, revêt une importance stratégique pour les Etats, notamment le pétrole, grâce à ces gains pour les Etats importateurs et exportateurs. A cet effet, nous constatons, la spécificité du pétrole à double dimensions, dimension économique et dimension politique des Etats.

La répartition géographique des réserves énergétiques est très inégale. D'un côté l'on constate la concentration du pétrole au Moyen-Orient et le gaz à la Russie. D'autre côté, les géants consommateurs de l'énergie : Europe, Etats Unis, Asie du Sud-Est. La demande de pétrole mondiale croît à moyenne de 1,5% par an, chose qualifiée modérée face à la croissance des échanges énergétiques internationaux qui ne cesse de s'accroître vu le survol des importations des pays émergents (Chine, Inde) et les pays industrialisés de l'OCDE*. Force est de constater que cette répartition inégale multiplie les rivalités et les risques de tensions entre les Etats pour l'accès à l'énergie. Plus de 80% des ressources pétrolières et gazières se trouvent dans une

*- **Jean-Marie Chevalier**, né le 4 juin 1941, est un économiste français, spécialiste des questions énergétiques des années 1970 aux années 2000.

WIKIPEDIA L'encyclopédie libre, [En ligne], disponible à l'adresse : https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Marie_Chevalier, consulté le 19/08/2017.

¹- Nadia CANMPANER, op. cit, p 3.

*- L'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) est chargée de promouvoir les politiques qui amélioreront le bien-être économique et social partout dans le monde. Aujourd'hui, l'OCDE compte 35 pays Membres à travers le monde, de l'Amérique du Nord et du Sud à l'Europe et l'Asie-Pacifique. En font partie beaucoup des pays les plus avancés, mais aussi des pays émergents comme le Mexique, le Chili et la Turquie.

L'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) Disponible à l'adresse : <http://www.oecd.org/fr/apropos/>, consulté le 16/09/2017.

trentaine de pays exportateurs dont la majorité est en crise politique, compte tenu du Moyen-Orient¹.

La géopolitique énergétique repose sur un ensemble de variables et de sciences qui confèrent à cette discipline une importance particulière dans la compréhension du monde contemporain avec ses défis et enjeux de multiples dimensions. Plusieurs données sont indissociables de la géopolitique de l'énergie à savoir la localisation d'un pays sur le globe, l'évolution démographique, la culture et la religion, le pouvoir politique, économique, financier et technologique, la diplomatie et les voies d'acheminements.

Section 3 : La sécurité énergétique

L'énergie est considérée comme un outil de pouvoir. Elle représente un enjeu fondamental pour les Etats mais pourquoi représente-elle un enjeu ? Ce terme est fondé sur deux notions : la notion de risque et de compétition. À cet égard, les Etats sont confrontés à la hausse d'une demande dont les ressources sont limitées, voire rares. De ce fait, l'accès à l'énergie est difficile vu les risques qu'il l'entoure et en conséquence, l'énergie est devenue un enjeu géopolitique par excellence.

La notion de sécurité énergétique est apparue sur la scène nationale et internationale pour la première fois lors des deux chocs pétroliers² que le monde a connu pendant les années 70. C'est à cette époque que le phénomène de la sécurité énergétique a émergé, notamment, lors du premier choc pétrolier de 1973 qui a bouleversé le système énergétique international sur lequel étaient reposées les politiques énergétiques des pays industrialisés, à savoir l'Europe.

Sous-section 1 : Les hydrocarbures : Un atout géopolitique, voire une arme politique

A) Le premier choc pétrolier de 1973

D'une part, les années 50 – 60 est marquée par une croissance économique intense dans les grands pays industrialisés. Celle-ci est reposée sur le bon marché du pétrole en abondance. Evènement d'ampleur, le « pic pétrolier³ » « Peak Oil en anglais » est survenue aux Etats Unis

¹- Nadia CANMPANER, op. cit, p 4.

²- Un « choc pétrolier » est un phénomène de hausse brutale du prix du pétrole ayant une incidence négative sur la croissance économique mondiale. Selon les économistes, deux chocs pétroliers ont marqué l'histoire du XXe siècle : le premier en 1973, le second en 1979. A ces deux chocs quelque économistes ont ajoutés la crise économique de 2008 qui l'ont qualifié d'un choc pétrolier différent des deux précédents en matière de causes car celui-ci est dû au surcroît de la demande et il est étalé sur plusieurs années.

³- Connaissance des énergies, [En ligne], disponible sur le site : <https://www.connaissancedesenergies.org/fiche-pedagogique/pic-petrolier>, consulté le 16/08/2017.

signifiant la fin du pétrole. Pour faire face, les Etats-Unis importent une quantité croissante de pétrole provenant du Moyen-Orient en particulier.

Le 6 octobre 1973, une coalition d'Etats Arabes commandée et dirigée par l'Egypte et la Syrie a envahie Israël. Cette guerre est prétexte à l'augmentation des prix du baril de brut décidée par l'OPEP en réponse au soutien de certains pays occidentaux à Israël.

Regroupés au sein de l'Organisation Arabe des Pays Exportateurs de pétrole (OAPEP)¹, les pays producteurs de pétrole ont décrétés un embargo pétrolier le 25 octobre 1973 à l'encontre des Etats-Unis, Portugal, Pays –Bas, l'Afrique du Sud et de la Rhodésie, pour avoir été favorables à Israël dans la guerre Israélo-Palestinienne du 06 octobre. Cet embargo a révélé la force politique des pays producteurs par le biais de contrôle exercé sur les réserves pétrolières mondiales permettant ainsi l'utilisation du pétrole comme une arme politique.

Le choc pétrolier de 1973 peut se définir comme un soudain quadruplement du prix du pétrole décidé unilatéralement par l'OPEP. Evènement d'ampleur mondiale, ce premier choc pétrolier est caractérisé par une crise mondiale des prix du pétrole qui commence en 1971 à cause du pic de production de pétrole des Etats Unis et de l'abandon des accords de Bretton-Woods qui a pour effet une forte dévalorisation du dollar.

Le choc pétrolier de 1973 avait été qualifié d'un choc d'offre car les producteurs décident de réduire l'offre, en faisant ainsi augmenter le prix. Dans ce cadre, nous soulignons l'importance de la production pétrolière brute par l'OPEP qui est estimée à la moitié de la production mondiale du pétrole en 1973 contre un tiers environ à sa création en 1960.

B) le deuxième choc pétrolier de 1979 :

Comme suite à l'instabilité politique au Moyen-Orient traduite par la révolution iranienne en avril 1979 et le déclenchement de la guerre d'Iran-Irak en septembre 1980 entraînent le retrait

Le pic pétrolier (Peak Oil en anglais) désigne le sommet de la courbe de production d'un bassin pétrolier ou d'une zone pétrolifère.

¹ Wikipédia l'Encyclopédie libre [En ligne], disponible à l'adresse : https://fr.wikipedia.org/wiki/Organisation_des_pays_arabes_exportateurs_de_p%C3%A9trole, consulté le 15/08/2017. L'Organisation des Pays Arabes Exportateurs de Pétrole est une organisation internationale inter-gouvernementale avait été créé en 1968 dont le siège est à Koweït.

Elle a été créée par Abu Dhabi, l'Algérie, l'Arabie Saoudite, Bahreïn, Dubaï, l'Egypte, l'Irak, la Libye, le Koweït et le Qatar. Par la suite, la Tunisie et la Syrie adhèrent à l'organisation. La participation de l'Egypte fut suspendue en 1979 après la signature des accords de paix de Camp David. Seul l'Irak se désolidarisa de la décision d'imposer un embargo en 1973.

Son rôle est de coordonner les politiques énergétiques des pays arabes dans le but de promouvoir leur développement économique.

du pétrole iranien et donc une raréfaction de l'offre en la matière, le deuxième choc pétrolier s'éclate.

Afin d'éviter d'éventuels pénuries et troubles, les compagnies pétrolières des pays industrialisés accroissent leur demande auprès des pays producteurs pour constituer des stocks. Concomitamment à cette initiative, l'Arabie Saoudite décide de diminuer sa production de 1 million de barils par jour afin de réduire l'offre.

À cet effet, le deuxième choc pétrolier s'éclate en mars 1979 en provoquant une hausse importante des prix du pétrole lesquelles ont passés de 14 dollars en 1978 à (39 à 40) dollars en 1981. Ce phénomène entrainera le monde dans une crise jusqu'en 1982¹.

Après avoir analysé les deux chocs pétroliers nous constatons que ces derniers ont souligné la vulnérabilité économique des Etats consommateurs, notamment, les pays européens à l'égard du pétrole devenu un bien politisé et une ressource stratégique à la faveur des pays producteurs.

Ce phénomène d'ampleur mondiale, vient affirmer la dépendance des pays consommateurs vis-à-vis du pétrole des pays producteurs lesquels ont pris conscience du pouvoir qu'ils détiennent en la matière devenu ainsi une arme politique.

Sous-section 2 : La notion de la sécurité énergétique

L'énergie constitue un intérêt vital et stratégique pour chaque Etat. Force est de constater que depuis les chocs pétroliers des années 70, la notion de « *la sécurité énergétique* » ne cesse de prendre de l'ampleur sur la scène internationale, que ce soit dans les politiques nationales ou internationales des Etats, orientations politiques et discours sans pour autant vouloir dire la même chose dans les différents contextes où elle est présentée. A cet effet, la sécurité énergétique a été intégrée à la définition de la sécurité nationale d'une grande majorité des Etats dans le monde, comme les Etats-Unis et la totalité des pays européens.

Les questions de la sécurité énergétique renvoient à des notions parfois complexes dont l'articulation les unes avec les autres peut rapidement déboucher sur des raisonnements inextricables. En effet, se mêlent et s'opposent des considérations techniques, économiques, politiques, éthiques et stratégiques. Le court terme contredit le long terme, le local s'oppose au global, l'infiniment petit côtoie l'infiniment grand.

¹ Philippe COPINSCHI, *Le pétrole, quel avenir ?*, 1ère éd, Bruxelles, éd De Boeck Université, 2010, p 20-23.

La conception de la sécurité énergétique se diffère selon la nature du pays étant producteurs ou consommateur. D'une part, l'économie des pays producteurs est fondée le plus souvent sur le secteur énergétique, comme l'Irak lequel 95% de son économie repose sur ses exportations pétrolières. Cependant, Les pays producteurs ayant des difficultés dans l'exportation de leurs hydrocarbures se retrouvent dans une situation d'asphyxie économique, compte tenu l'Iran, qui a été sous embargo international. Ainsi, les pays exportateurs considèrent la sécurité énergétique comme étant « *la sécurité de la demande* ». A cet effet, ils se plaignent autant des taxes imposés par certains pays importateurs du pétrole sur les produits pétroliers, voire la portion qu'ils prennent de la rente pétrolière¹. D'autres part, les pays consommateurs, et à titre d'exemple, l'Allemagne est dépendante au gaz de la Russie mais ne se perçoit pas comme vulnérable vis-à-vis de celle-ci, car, à travers sa politique énergétique elle a pu assurer sa sécurité énergétique.

Dans ces conditions, on constate que la notion de sécurité énergétique est un concept assez complexe. Dans un sens particulier, elle s'articule autour de la stabilité des approvisionnements en énergie ce qui mènera à une dépendance énergétique vis-à-vis de l'extérieur d'un point. Au sens large, la sécurité énergétique se matérialise avec une mutuelle de l'offre et de la demande sous tous ses dimensions, à savoir géopolitique, géostratégique, économique, écologique, social et technique.

De ce fait, la sécurité énergétique incarne très diverses significations. La sécurité énergétique telle qu'envisagée par les pays membres de l'OPEP n'est pas la même que celle du Président de la Commission européenne, celle invoquée par les organisations de défense de l'environnement ou encore celle présentée par les PDG de compagnies pétrolières ou gazières.

Eu égard à cette diversité et complexité de la notion de sécurité énergétique, on n'y trouve pas une définition universelle. La définition de ce concept diffère d'un Etat à l'autre. Si au Etats-Unis la sécurité énergétique se définit comme « *Produire l'énergie au niveau national et réduire la dépendance de l'extérieur* » ; pour la Chine, cette notion voudrait dire : « *Acheter des actions dans des domaines pétroliers à l'étranger* » ; quant à la Russie, elle insinue « *restriction de l'investissement étranger dans le secteur du pétrole et du gaz au niveau national* ». Pour le Japon l'accent est mis sur « *La compensation de la rareté des ressources nationales à travers la diversification, le commerce et l'investissement* » ; tandis que pour le Mexique ce concept chevauche celui de la sécurité nationale et met en avant « *La nécessité de*

¹ Jean-Marie CHEVALIER, Patrice GEOFFRON, *Les nouveaux défis de l'énergie : climat – économie – géopolitique*, 2ème édition, Editions Economica 2011, p 33 – 34.

trouver à brèves échéances des ressources suffisantes pour répondre à la demande énergétique mexicaine croissante »¹.

Dans la littérature, La sécurité énergétique se définit comme : « *La garantie d'approvisionnement en énergie primaire permettant de satisfaire les besoins en énergie finale des populations et des industries. Un approvisionnement sûr, c'est un flux régulier et continu d'énergie à un prix raisonnable, depuis la production jusqu'au consommateur final* ». De même, « *La sécurité énergétique renvoie à l'accès aux ressources, à la production, à la transformation, au transport et à la distribution d'énergie* ». Par ailleurs, « *La sécurité énergétique est indissociable avec la sécurité nationale des Etats, elle permet d'établir les conditions de la croissance économique et de la paix sociale, car elle est nécessaire au fonctionnement des économies et plus largement des sociétés* ». Dans ce contexte, l'approvisionnement en énergie est une priorité absolue pour les pays. L'instabilité des régions productrices, les menaces sur les voies d'approvisionnement, ainsi que l'évolution des intérêts géopolitiques et géoéconomiques de certains pays font que la sécurité énergétique est un enjeu stratégique majeur aux multiples dimensions dont l'importance est appelée à s'accroître².

L'agence Internationale de l'Energie (AIE) définit la sécurité énergétique comme : « *The uninterrupted availability of energy sources at an affordable price* »³. Donc la sécurité énergétique selon l'AIE est la disponibilité ininterrompue de sources d'énergie à un prix abordable. Reposant sur cette définition, la sécurité énergétique nécessite une réflexion à court terme et long terme. La sécurité énergétique à court terme, doit fonder un système énergétique efficace tendant à faire face aux imprévus de l'offre et la demande ; quant à la sécurité à long terme compte sur les investissements opportuns visant à garantir une fourniture stable en énergie conformément au développement durable.

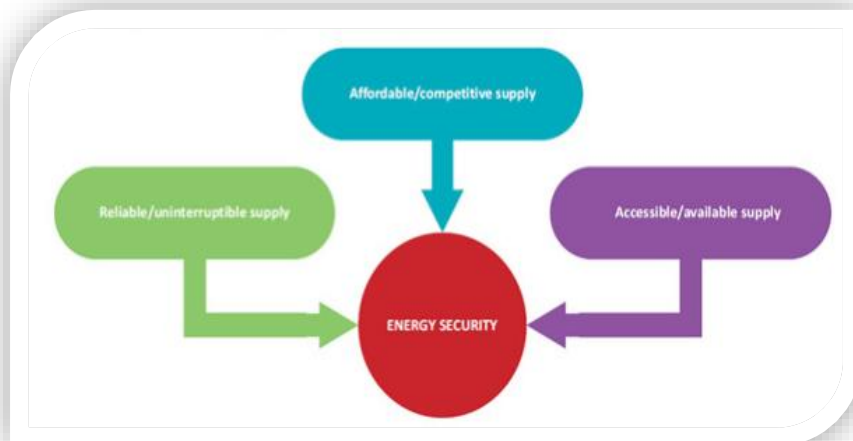
¹- Mohammed Seghir GUELLIL, *Modélisation dynamique de la trajectoire énergétique : analyse de la relation causale par le recours à la cointégration en données de panel*, Université de Tlemcen, Faculté de sciences économiques, de gestion, et des sciences commerciales, 2016, pdf, p 9 - 10

²- Milena THIVILLIER et María LOSSADA, *la sécurité énergétique*, Commission : Conseil Economique et social, NUMAD 2015, pdf, p 2.

Disponible à l'adresse : <http://www.numad.eu/wp-content/uploads/2015/02/CES-Rapport.pdf>, consulté le 17/08/2017.

³- International Energy Agency : Topic energy security, [En ligne], disponible à l'adresse : <https://www.iea.org/topics/energysecurity/subtopics/whatisenergysecurity/>, consulté le 19/08/2017.

Graphique N° : 02 : Defining energy security



Source : AIE : <https://www.iea.org/topics/energysecurity/subtopics/whatisenergysecurity/>, consulté le 19/08/2017

Section 4 : La théorie du pic pétrolier

Considérés comme des ressources non renouvelables et les plus consommés, les hydrocarbures (Pétrole et Gaz) inégalement réparties sur l'ensemble du globe représentent un enjeu stratégique et géostratégique de premier ordre pour les Etats.

Répartis sur deuze bassins, les gisements des hydrocarbures sont situés principalement en Amérique qui en possède quatre (Alaska, zone de la Prairie et du piémont des montagnes rocheuses, golfe du Mexique et zone du caraïbes), une en Europe (mer du Nord), deux en Afrique (zone saharienne et Golfe de Guinée), une au Moyen-Orient (Mésopotamie – Golf Persique), une en Asie du Sud Est (zone malayo-indonésienne) et trois dans l'ex URSS (Oural-Volga, Sibérie occidentale, piémont caucasien)¹.

La théorie du pic pétrolier ou la fin annoncée du pétrole est définie comme : « *l'épuisement des réserves de pétrole lesquels ne satisferaient plus la demande en la matière* », c'est-à-dire la production mondiale du pétrole va atteindre son maximum d'ici quelques années. Adoptant le principe disant : « *ce qui produit aujourd'hui ne pourra plus être demain* », la démarche des pessimistes est fondée sur les études théoriques appartenant à la rente tirée de l'épuisement des ressources non renouvelables entreprises par **Harold Hotelling*** dans les années 1930. Cette étude est focalisée sur la détermination d'un profil de production optimal d'une ressource non

¹- B. MÉRENNE-SCHOUMAKER, *Géographie de l'énergie : Acteurs, lieux et enjeux*, Paris, Edition Berlin Sup, 2007, p 47.

*-, Harold Hotelling est un économiste et statisticien américain, né en 1895 et mort en 1973.

Wikipédia, disponible à l'adresse : https://fr.wikipedia.org/wiki/Harold_Hotelling, consulté le 16/09/2017.

renouvelable. A cet effet, deux approches sont tirées, l'une se matérialise par l'existence d'un stock fini de pétrole (mais aussi du gaz et du charbon) qui s'épuise, l'autre consiste sur la hausse du prix d'une ressource épuisable au fur à mesure qu'on s'approche de son épuisement. Donc, cette théorie répond à la question relative à la relation entre le niveau de disponibilité d'une ressource naturelle non renouvelable et son prix. Cette théorie a connu une popularisation dans les années 1970 lors des chocs pétroliers mais elle continue de se servir malgré son incapacité en matière de détermination de la réalité d'évolution des prix, voire l'ignorance de la dimension politique du pétrole au profit de la dimension économique¹.

Aux cours des années 1970, l'épuisement des ressources naturelles est de retour en force avec le géologue pessimiste **Colin Campbell**, fondateur de l'Association for the Study of Peak Oil (**ASPO**) (Association pour l'étude du pic pétrolier)*. Les études de l'ASPO se reposent majoritairement sur les travaux du géologue américain **Marion King Hubbert*** qui a été le premier à élaborer le concept de pic de production pétrolière ou pic pétrolier (en anglais Peak Oil).

Selon la théorie d'Hubbert : « *L'exploitation d'une ressource naturelle épuisable suit une courbe en cloche semblable à une courbe de Gauss dont le sommet correspond au moment où les capacités de production atteignent leur maximum et commencent à décliner selon un processus appelé la déplétion* ». En référence au rythme des découvertes de nouveaux gisements sur un siècle (depuis le début de la production dans les années 1860 jusqu'aux années 1950) et au constat de la diminution des découvertes pétrolières faites aux Etats-Unis à partir des années 1940, Hubbert publia en 1956 une étude détaillée montrant que : « *La production annuelle de pétrole est en corrélation décalée avec les découvertes annuelles. Prévoyant que la production américaine de pétrole brut allait atteindre son maximum au début des années 1970 et entrer dans une longue phase de déclin en raison de l'épuisement des réserves. Même s'il n'avait pas envisagé que la production puisse se développer dans l'offshore profond ou dans des zones polaires comme l'Alaska par exemple et compenser en partie le déclin de la production à terre le calcul d'Hubbert fut confirmé par les faits : en 1970, les Etats-Unis*

1- Philippe COPINSCHI, op cit, p 79.

*- Ibid, p 80.

L'ASPO est composée d'universitaires et d'anciens cadres dans l'industrie pétrolière. Elle a été fondée en 2000 pour sensibiliser l'opinion publique et les responsables. Adossée à un laboratoire de recherche de l'université d'Uppsala en Suède, est un réseau de scientifiques qui mutualisent leurs informations pétrolières, estimant que les chiffres des réserves communément admis sont largement surévalués, en particulier ceux publiés par l'OPEP.

*- Ibid.

Marion King Hubbert (1903-1989), géologue américain, qui fut le directeur associé de la division de recherche en exploration et production de la compagnie Shell.

produisaient plus de 11 millions de barils par jour, contre moins de 7 millions aujourd'hui, soit une baisse de plus d'un tiers »¹.

Dans cette vision, il y a lieu de signaler que depuis cet évènement d'ampleur mondiale, plusieurs pays semblent avoir atteint leur pic pétrolier malgré l'utilisation des technologies et la hausse tendancielle des prix du pétrole sur le marché mondiale, les productions déclinent régulièrement depuis une dizaines d'années, à savoir dans les pays de la Mer du Nord (Royaume-Uni en 1999 et la Norvège en 2001), Indonésie en 1996 qui a suspendu sa participation à l'OPEP pour cette raison en 2009). Ainsi le Mexique en 2004.

Selon les pessimistes, dont font partie les membres de l'ASPO, les pics pétroliers constatés dans les pays précédant approuvent la méthode géologique d'évaluation des réserves et de la trajectoire de la courbe de production dans le temps. En référence à la théorie d'Hubbert, basée sur l'analyse des gisements existants, ils ont estimés que : *« La production de pétrole devraient commencer à décliner dans les années à venir et que le pic de production mondial devrait donc être atteint entre 2010 et 2020 »*. Pour eux, *« Le décalage entre les découvertes et le début du déclin serait de 45 ans à l'échelle du monde, ce qui signifie que le période d'exploitation des grands gisement découverts avant les années 1960 touche sa fin »*.

Dans cet ordre d'idée, nous avons constatés que la quasi-totalité des prévisions sont fausses et démenties par les faits. L'on constate certains de ces thèses ont prévu la date du pic pétrolier au cours de la première décennie des années 2000, chose qui n'est plus arrivées. De plus, Hubbert, à l'instar de ses de ses prévisions sur les Etats-Unis qui sont avérées juste, celle concernant le monde sont fausses car la production mondiale du pétrole n'a pas cesser d'augmenter tout au long des années 2000. A ce niveau, ce que le monde a connu en 2008 n'est plus un pic pétrolier mais qualifié d'une crise financière et économique provoquant une baisse de la demande².

A côté des pessimistes, il en existe des optimistes en matière du pic pétrolier. Se basant sur des prospectives fondées sur des hypothèses, les optimistes soulignent que le pic pétrolier devrait être atteint à l'horizon de 2030, voire après 2050. Parmi les optimistes, figure l'Agence Internationale de l'énergie (AIE) qui a établi plusieurs scénarios sur base de l'évolution de la demande. L'un des scénarios estime que le pic pétrolier interviendrait en 2021, quant au scénario du moyen terme considère l'année 2037 la date du pic pétrolier³.

¹- Ibid, p 81.

²- Ibid p 82.

³- Ibid, p 83.

Conclusion :

Ce premier chapitre constitue la base de notre mémoire, sa rédaction nous a met de prime à bord, face au défi de conceptualisation. Ce dernier se matérialise par la pertinence et l'opérationnalité des concepts indispensable pour aborder notre objet de recherche. De plus, au terme de ce chapitre introductif nous disposons désormais, d'un cadre conceptuel permettant de comprendre la politique énergétique de l'UE, ainsi ses que ses défis et enjeux.

L'approche géopolitique de l'énergie à partir de différentes échelles spatiales et temporelles nous permet d'introduire une réflexion sur la place qu'occupent les questions énergétiques, notamment les hydrocarbures au sein du monde en général, et en particulier l'UE étant notre cas d'étude. Ce dernier est un acteur fondamental dans la scène énergétique internationale, il dispose de moyens et d'outil pour intégrer et agir dans le monde énergétique afin de garantir sa sécurité énergétique confrontée à plusieurs défis et enjeux d'ordre géopolitique et géostratégique comme l'a affirmé les deux chocs pétroliers que le monde a connu. Ces évènements d'ampleur mondiale, ont venus conférer au pétrole un rôle majeur dans les relations énergétiques internationales en devenant ainsi une arme politique et un atout géopolitique.

CHAPITRE II

**La stratégie énergétique
de l'Union Européenne**

Introduction :

Le conseil mondial de l'énergie (CME) a recommandé sept domaines d'actions en matière d'énergie dont le but de promouvoir le développement dans le monde. Chaque région, pays doit agir avec une politique bien définie qui tient en compte les spécificités locales. Ces recommandations sont : la promotion de l'efficacité énergétique, la sensibilisation du public, la fixation d'un prix mondial du carbone, la création d'un nouveau cadre international de transfert de technologies, un dialogue mondiale sur la sécurité de l'offre et de la demande, une intégration plus étroite des marchés de l'énergie et un cadre fiscale, juridique et commercial.

Dans ce contexte, l'énergie est devenue une problématique majeure pour les Etats, elle est à la base de la conceptualisation actuelle des relations internationales visant à une mise en œuvre dans les meilleures conditions. Chaque stratégie énergétique doit se fonder sur un cadre théorique cohérent en tenant compte des facteurs endogènes et exogènes

L'Union Européenne se matérialise par une forte consommation d'énergie et une forte dépendance à l'égard de l'extérieure. De ce fait, elle doit y faire face par l'établissement d'une stratégie énergétique interne et externe qui se repose sur la base d'un bilan énergétique bien défini et ce afin de garantir sa sécurité énergétique.

Dans cette optique, ce chapitre se focalisera sur la détermination de l'état des lieux de la situation énergétique de l'UE dans la première section, pour mener à bien une bonne compréhension et une bonne analyse de la stratégie énergétique de l'UE au niveau interne qu'externe dans la deuxième et la troisième section.

Section 1 : Etats des lieux de la situation énergétique de l'UE

Sous-section 1 : Portrait de la production énergétique de l'UE

L'UE est presque dépourvue des énergies fossiles, quant au nucléaire elle détient une part si importante par rapport à celles des énergies renouvelables.

Tableau N° 03 : La production d'énergie de l'UE entre 2004 et 2014

	Production totale d'énergie primaire		Part de la production totale, 2014 (en %)				
	2004	2014	Énergie nucléaire	Combustibles solides	Gaz naturel	Pétrole brut	Énergies renouvelables
UE-28	931,7	770,7	29,3	19,4	15,2	9,1	25,4
Belgique	13,5	12,2	71,2	0,0	0,0	0,0	23,4
Bulgarie	10,2	11,3	36,5	45,3	1,4	0,2	16,4
Rép. tchèque	33,1	29,1	27,0	58,0	0,7	0,9	12,6
Danemark	30,9	15,8	0,0	0,0	26,3	51,2	19,9
Allemagne	136,8	119,9	20,9	36,8	5,7	2,9	30,0
Estonie	3,7	5,8	0,0	78,5	0,0	0,0	20,3
Irlande	1,9	2,0	0,0	48,3	6,1	0,0	42,5
Grèce	10,3	8,8	0,0	72,5	0,1	0,7	26,5
Espagne	32,4	34,9	42,3	4,7	0,1	0,9	51,5
France	135,4	135,9	82,8	0,0	0,0	0,8	15,5
Croatie	4,7	4,4	0,0	0,0	33,2	13,9	52,7
Italie	29,2	36,8	0,0	0,1	15,9	16,6	64,2
Chypre	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	94,2
Lettonie	1,8	2,4	0,0	0,1	0,0	0,0	99,6
Lituanie	5,1	1,5	0,0	1,9	0,0	5,6	91,3
Luxembourg	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	78,8
Hongrie	10,2	10,0	40,3	15,8	14,3	8,2	20,4
Malte	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Pays-Bas	68,2	58,4	1,8	0,0	85,8	3,4	7,8
Autriche	9,9	12,1	0,0	0,0	9,0	7,6	77,6
Pologne	78,1	66,9	0,0	80,2	5,6	1,4	12,0
Portugal	3,9	6,0	0,0	0,0	0,0	0,0	97,6
Roumanie	28,6	26,6	11,3	16,7	33,0	15,8	22,9
Slovénie	3,4	3,7	44,6	22,2	0,1	0,0	32,0
Slovaquie	6,2	6,3	64,1	9,2	1,3	0,2	22,8
Finlande	15,7	18,1	33,7	8,9	0,0	0,4	55,8
Suède	33,8	34,1	49,0	0,4	0,0	0,0	48,8
Royaume-Uni	224,3	107,6	15,3	6,3	30,6	38,1	9,0
Islande	2,3	5,2	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Norvège	228,8	196,3	0,0	0,6	48,4	44,3	6,6
Monténégro	0,0	0,7	0,0	52,6	0,0	0,0	47,5
ARY de Macédoine	1,6	1,3	0,0	78,0	0,0	0,0	22,0
Albanie	1,1	1,9	0,0	0,0	1,3	65,6	33,1
Serbie	12,0	9,4	0,0	60,8	4,7	12,4	22,0
Turquie	24,1	31,2	0,0	52,0	1,3	8,1	38,5
Bosnie-Herzégovine	3,6	6,0	0,0	62,3	0,0	0,0	37,7
Kosovo (selon la RCSNU 1244/99)	1,3	1,6	0,0	83,6	0,0	0,0	16,4

Source: Eurostat (code des données en ligne: nrg_100a)

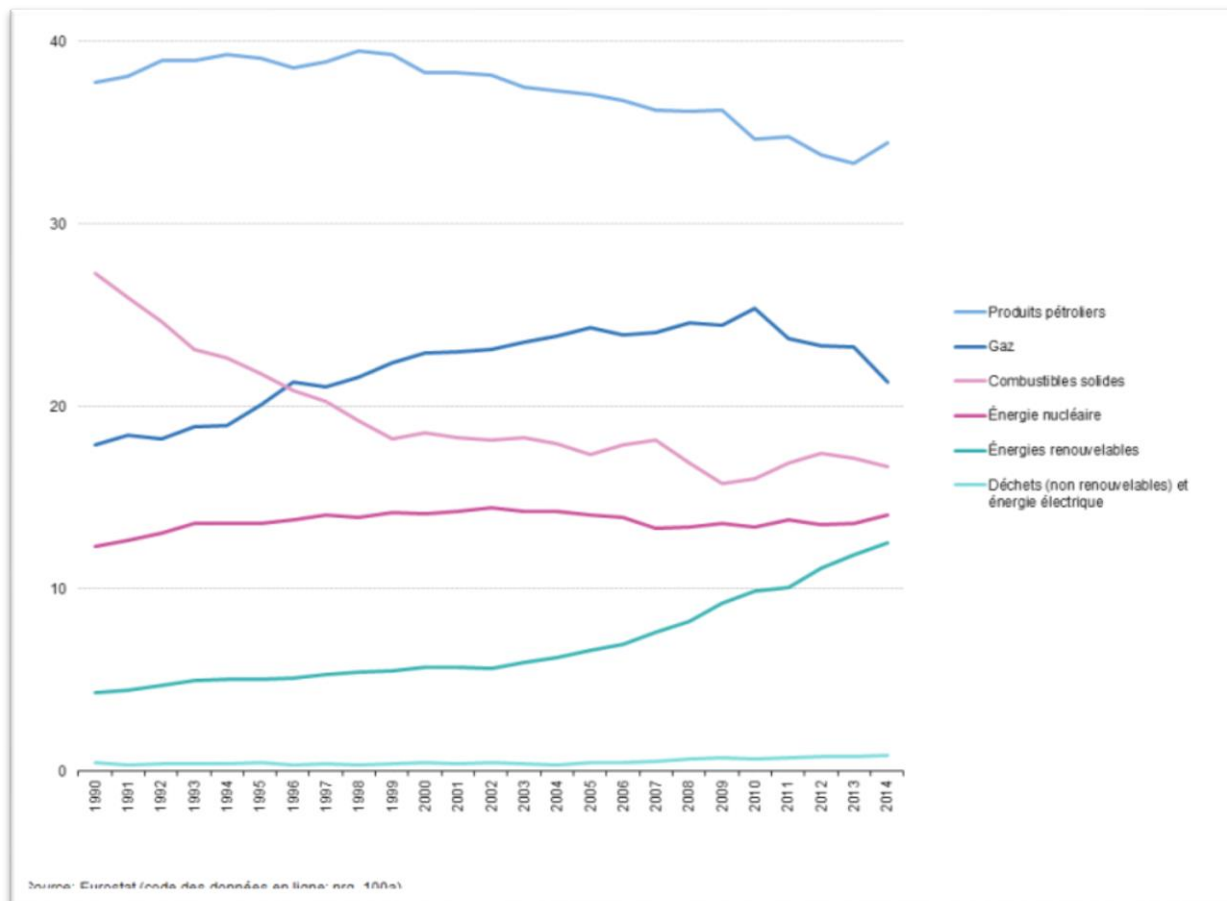
Source : <http://ec.europa.eu/eurostat/fr>, consulté le 09/09/2017.

Le tableau ci-dessus reflète la production d'énergie de l'UE entre 2004 et 2014. En 2014, la production d'énergie primaire dans l'UE-28 se répartissait entre diverse sources d'énergie. D'une part, l'énergie nucléaire représente la principale production avec un taux de (29,3%) du total, d'autre part, les énergies renouvelables constituent plus d'un quart de production avec un taux de (25,4%). Quant aux combustibles solides, ils représentent (19,4%), tandis que la part du gaz naturel est trop modérée avec un taux de (15,2%) et en dernier lieu le pétrole brut avec un taux de (9,1%) de la production d'énergie primaire en total de l'UE-28.

Sous-section 2 : Portrait de la consommation énergétique dans l'UE

La consommation énergétique de l'UE se caractérise par une forte consommation d'énergie, notamment en gaz naturel et en pétrole.

Graphique N° 03 : Consommation intérieure brut de l'UE-28 de 1990 – 2014



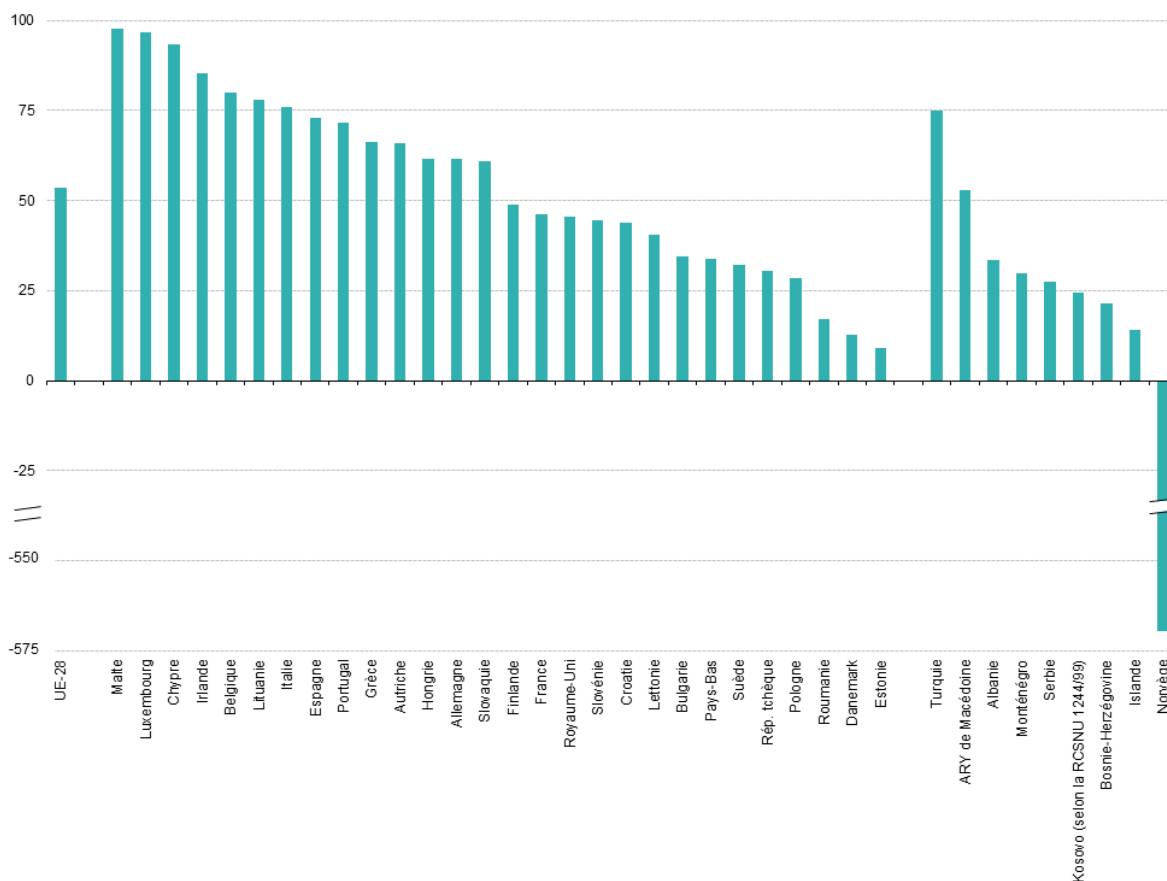
Source : <http://ec.europa.eu/eurostat/fr>, consulté le 09/09/2017

Le graphique ci-dessus illustre l'évolution du mix énergétique de l'UE entre 1990 et 2014. D'abord, la consommation des produits pétroliers a diminué progressivement, tandis que les combustibles ont chuté rapidement au cours de ces quatorze ans, mais dont une stabilisation est marquée entre 1999 et 2007, pour baisser à nouveau en 2008 et en 2009, puis repartir à la hausse jusqu'en 2012, et enfin une baisse légère en 2013 et en 2014. Par ailleurs, l'énergie nucléaire atteint le sommet en 2002 avec un taux de (14,5%) mais est retombée en 2013 jusqu'à (13,6%), pour reprendre de nouveau le sommet en 2014. La part des énergies renouvelables est estimée à (12%) en 2014. Le gaz naturel a connu une augmentation progressive dès les années 90 pour atteindre son sommet en 2010 avec un taux de (25,4%), cette portion a baissée progressivement pendant les quatre années suivantes pour s'établir à (23%), en 2014.

Sous-section 3 : Focus sur la dépendance énergétique de l'UE

Les taux de dépendance dans l'UE sont variables d'un pays à l'autre selon les dotations en ressources naturelles étant des ressources nationales. L'UE dépend de l'énergie provenant de l'extérieure, l'on constate plus de 50% de sa consommation énergétique est importée dans des pays hors l'UE. Cette proportion est en augmentation accrue dans le temps pouvant aller jusqu'à 75% d'ici 2030, selon AIE. La problématique principale de cette dépendance énergétique réside dans le fait que certains pays de l'UE dépendent totalement de l'approvisionnement extérieur, notamment à l'égard de la compagnie russe Gazprom.

Graphique N° 04 : Taux de dépendance énergétique de l'UE en 2015



Source: Eurostat (code des données en ligne: tsdcc310)

Source : <http://ec.europa.eu/eurostat/fr>, consulté le 09/09/2017

Dans l'ensemble, le taux de dépendance énergétique de l'UE est de 54% en 2015. D'une part, Les taux de dépendances énergétiques les plus hauts sont enregistrés pour Malte (89,9%), Luxembourg (88%) et le Chypre (86%), ces trois pays sont quasiment dépendant en énergies vis-à-vis de l'extérieur. D'autre part, les taux les plus bas de la dépendance énergétique s'affichent

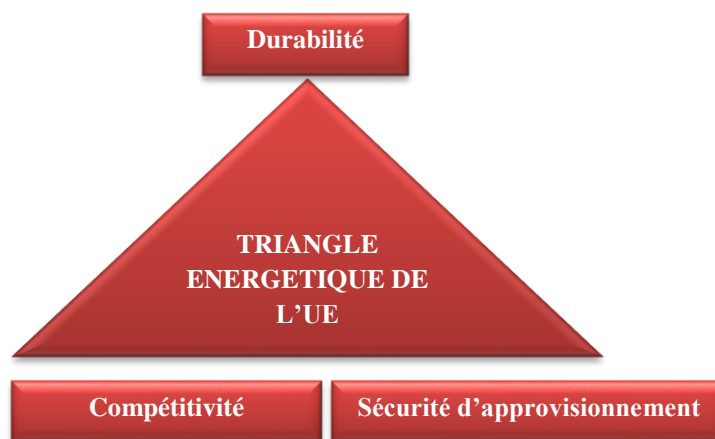
chez l'Estonie, Danemark et la Roumanie. Quant aux autres pays membres de l'UE, l'on constate un taux de dépendance moyen allant de 30% jusqu'à 45% respectivement pour la Pologne, République Tchèque, Suède, Pays-Bas, Bulgarie, Lettonie, Croatie, Slovénie, Royaume Uni, France et la Finlande. En dernier lieu, Slovaquie, Allemagne, Hongrie, Autriche, Grèce, Portugal, Espagne, Italie, Lituanie, Belgique et l'Irlande sont dépendant en énergie avec une part dépassant les 50% à 80%.

Section 2: Une stratégie énergétique interne pour garantir la sécurité énergétique de l'UE

Considérée comme la compétence principale de la commission européenne, l'énergie est omniprésente dans tous ses agendas pour bien cerner les problèmes énergétiques, défis et enjeux et établir une stratégie énergétique adéquate à la situation de l'UE.

Sous-section 1 : Le triangle énergétique de l'UE

La commission européenne a met en avant une stratégie énergétique interne qui se repose principalement sur trois piliers : la durabilité, la sécurité de l'approvisionnement énergétique et la compétitivité des Etats membres de l'UE.



A) La durabilité :

Dans un premier temps, la durabilité s'articule autour d'un angle environnemental, autrement dit, la durabilité reflète la volonté de Bruxelles en matière de changement climatique en s'engageant de réduire des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans l'ensemble des pays membres et le reste du globe à 2 degré Celsius par rapport au niveau préindustriel. La durabilité est d'un ressort politique vu ses implications temporelles. Eu égard, la commission est la plus impliquée dans les questions climatiques dont l'objectif principal est de convaincre la communauté européenne puis la communauté internationale.

❖ Le paquet 2020 (20x3) : L'UE s'engage dans la transition énergétique

La stratégie des trois 20 ou bien les objectifs des trois vingt constitue un ensemble d'actes législatifs portant sur la lutte contre le changement climatique à l'horizon de 2020. Ces objectifs

ont été déterminés en 2007 par l'UE, pour pouvoir les interpréter en législation en 2009¹. Ce paquet revêt un caractère interne mais tend à atteindre une dimension extérieure en la matière, surtout si on admit que le changement climatique est devenu un défi commun pour le globe. Le présent paquet s'est fixé trois objectifs principaux :

- réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20 % (par rapport aux niveaux de 1990);
- porter à 20 % la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie de l'UE;
- améliorer l'efficacité énergétique de 20%.

1) Objectifs nationaux en matière d'énergie renouvelables :

L'énergie renouvelable peut être produite à partir d'une grande variété de sources, y compris l'énergie éolienne, solaire, hydroélectrique, marécageuse, géothermique et biomasse. En utilisant plus d'énergies renouvelables pour répondre à ses besoins énergétiques, l'UE réduit sa dépendance à l'égard des combustibles fossiles importés et rend sa production d'énergie plus durable. L'industrie des énergies renouvelables stimule également l'innovation technologique et l'emploi en Europe.

La directive européenne sur les énergies renouvelables établit un objectif contraignant de 20% de consommation finale d'énergie à partir de sources renouvelables d'ici à 2020. Pour ce faire, les pays de l'UE se sont engagés à atteindre leurs propres objectifs nationaux en matière de renouvelables allant de 10% à Malte à 49% en Suède. Ils doivent également avoir au moins 10% de leurs carburants de transport provenant de sources renouvelables d'ici 2020.

Tous les pays de l'UE ont adopté des plans d'action nationaux pour les énergies renouvelables montrant quelles actions ils ont l'intention de prendre pour atteindre leurs objectifs en matière d'énergies renouvelables. Ces plans comprennent des objectifs sectoriels pour l'électricité, le chauffage et le refroidissement et le transport ; mesures politiques prévues; le mélange différent de technologies renouvelables qu'ils s'attendent à employer; et l'utilisation prévue des mécanismes de coopération.

Les énergies renouvelables continueront de jouer un rôle clé pour aider l'UE à combler ses besoins énergétiques au-delà de 2020. Les pays de l'UE ont déjà convenu d'un nouvel objectif

¹- Commission européenne, Action pour le climat, disponible à l'adresse : https://ec.europa.eu/clima/policies/strategies/2020_fr, consulté le 15/09/2015.

d'énergie renouvelable d'au moins 27% de la consommation finale d'énergie dans l'ensemble de l'UE d'ici 2030 dans le cadre de les objectifs énergétiques et climatiques de l'UE pour 2030.

2) L'efficacité énergétique

En utilisant l'énergie de manière plus efficace, les Européens peuvent réduire leurs factures d'énergie, réduire leur dépendance à l'égard des fournisseurs externes de pétrole et de gaz et contribuer à protéger l'environnement.

L'efficacité énergétique doit être accrue à tous les stades de la chaîne énergétique, de la génération à la consommation finale. Dans le même temps, les avantages de l'efficacité énergétique doivent l'emporter sur les coûts, par exemple ceux qui résultent de la réalisation de rénovations. Les mesures de l'UE se concentrent donc sur les secteurs où le potentiel d'épargne est le plus important, comme les bâtiments.

L'UE s'est fixé un objectif d'économies d'énergie de 20% d'ici 2020 (par rapport à l'utilisation prévue de l'énergie en 2020). Toutefois, le 30 novembre 2016, la Commission a proposé une mise à jour de la directive sur l'efficacité énergétique, y compris un nouvel objectif d'efficacité énergétique de 30% pour 2030, et des mesures pour mettre à jour la directive afin de s'assurer que la nouvelle cible est atteinte.

L'UE a adopté un certain nombre de mesures visant à améliorer l'efficacité énergétique en Europe. Ils comprennent :

- une réduction annuelle de 1,5% dans les ventes nationales d'énergie ;
- Les pays de l'UE font des rénovations éconergétiques à au moins 3% des bâtiments appartenant et occupés par les gouvernements centraux par an ;
- Certificats d'efficacité énergétique obligatoires accompagnant la vente et la location de bâtiments ;
- normes minimales d'efficacité énergétique et étiquetage pour une variété de produits tels que les chaudières, les appareils ménagers, l'éclairage et les télévisions (écodéfinitions) ;
- la préparation des plans d'action nationaux pour l'efficacité énergétique tous les trois ans par les pays de l'UE
- le déploiement prévu de près de 200 millions de compteurs intelligents pour l'électricité et 45 millions pour le gaz d'ici 2020 ;
- les grandes entreprises effectuent des audits énergétiques au moins tous les quatre ans ;

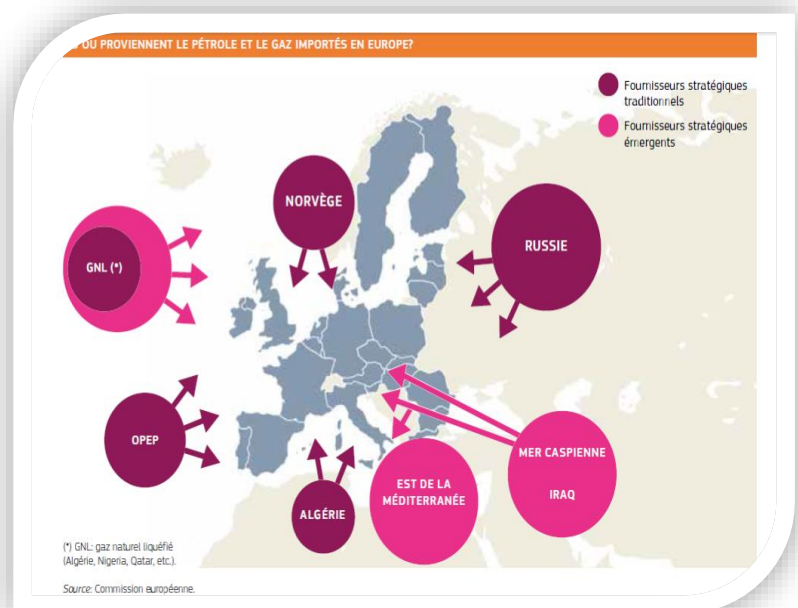
- protéger les droits des consommateurs à recevoir un accès facile et gratuit aux données sur la consommation d'énergie en temps réel et historique ;
- la Commission a publié des lignes directrices sur les bonnes pratiques en matière d'efficacité énergétique.

B) La sécurité de l'approvisionnement énergétique : Enjeu du XXI^e siècle

Dans un deuxième temps, la sécurité d'approvisionnement énergétique demeure d'actualité et d'une grande importance. La dépendance énergétique de l'UE est en augmentation constante laquelle comporte des répercussions politiques et économiques très considérables.

Gros Consommateur et petit producteur, l'UE est classée deuxième puissance économique mondiale. L'UE dépend du reste du monde de son approvisionnement en énergie. Le taux de dépendance en matière d'approvisionnement énergétique est alarmant, l'UE importe aujourd'hui plus de 50% de l'énergie qu'elle consomme et que ce chiffre risque d'atteindre 80% d'ici 2030. Face à cette dépendance l'UE se doit penser comment assurer un approvisionnement fiable en énergie à prix abordable.

Cette carte montre d'où provient les hydrocarbures importés par l'Europe. La lecture de la carte nous permet de distinguer deux fournisseurs stratégiques de l'UE, l'un et considéré comme un fournisseur stratégique traditionnel (couleur violet) et l'autre comme un fournisseur stratégique émergent (couleur rose).



Le fournisseur stratégique traditionnel regroupe la Russie, la Norvège, l'Algérie et l'OPEP tandis que le fournisseur stratégique émergent est composé de la mer caspienne et l'est de la méditerranée.

Après avoir exposé les fournisseurs de l'UE en énergie, notamment en hydrocarbures, nous nous interrogeons sur la définition de la sécurité d'approvisionnement énergétique qui n'a plus une définition consensuelle. Notre analyse a révélée la différence des définitions d'un pays à l'autre, d'un expert et spécialiste (politologue, économiste, ingénieur etc) à l'autre. Plusieurs acteurs ont tentés de définir la notion de la sécurité d'approvisionnement mais celles-ci sont qualifiées abstraites vu la nature concrète de la problématique rattachées aux préférences géopolitiques, choix stratégiques et technologiques et les orientations de la politique sociale.

D) Qu'est-ce que la sécurité d'approvisionnement en énergie :

Ayant un rapport non seulement avec la géopolitique mais aussi avec les aléas climatiques la sécurité de l'approvisionnement en énergie est une affaire nationale et internationale. La sécurité du transit par les détroits névralgiques impose une coopération internationale. Ourmuz, Malacca, canal de Suez, Bab el Mendeb, golfe d'Aden, le Bosphore, tous ces canaux et détroit constituent un défi et un enjeu pour les pays souhaitant garantir leur approvisionnement énergétique d'où l'importance de mettre en place une stratégie de sécurisation collective.

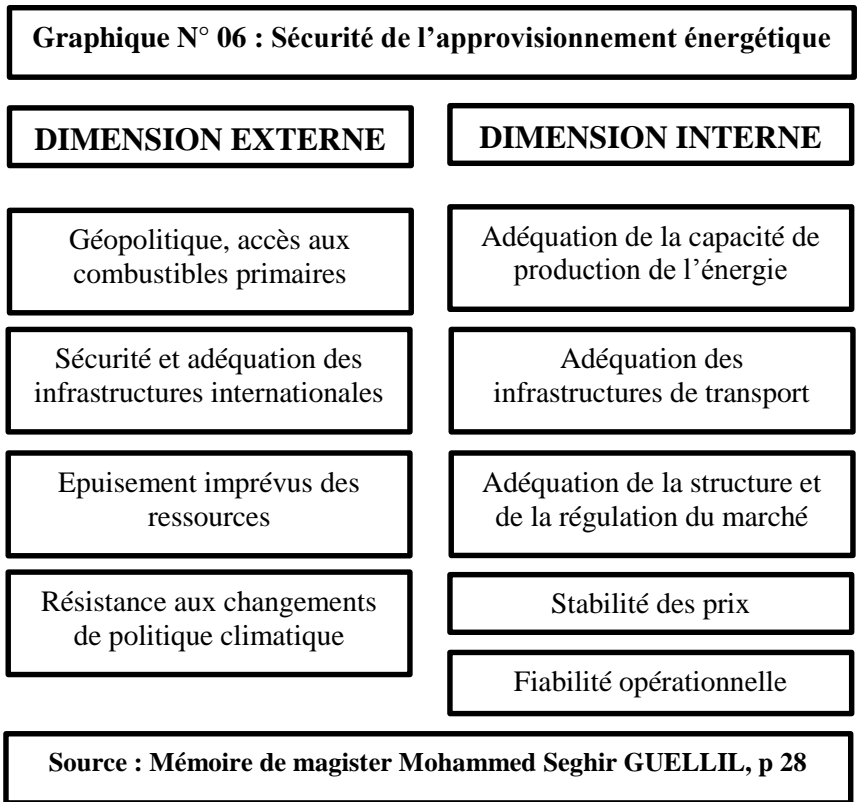
La définition standard de la sécurité d'approvisionnement s'exprime par : « *Un flux d'approvisionnement en énergie répandant à la demande d'une manière et à un niveau de prix qui ne perturbent pas le cours de l'économie et soit durable du point de vue environnemental* »¹. Le concept est très vaste, voire multidimensionnel, il se repose sur des dimensions temporelles, spéciales et sociales.

De même, la sécurité de l'approvisionnement est définie autant que : « *La capacité du système énergétique à résister aux évènements uniques et inattendus qui menacent l'intégrité physique du flux d'énergie ou qui mènent à une augmentation des prix de l'énergie discontinue ou indépendante des fondamentaux économiques* »². Cette définition propose trois piliers pour fonder une sécurité d'approvisionnement fiable : la dépendance aux importations et la diversification, l'intensité en carbone et en ressource et l'adéquation des infrastructures.

¹- Jean-Marie CHEVALIER, Patrice GEOFFRON, op cit, p 36.

²- Mohammed Seghir GUELLIL, op cit, p 27.

La sécurité d'approvisionnement en énergie étant devenue une externalité négative, représente un problème d'ordre politique en premier rang avec deux dimensions : une dimension externe dite géopolitique et une dimension interne qui regroupe l'aspect technique, financier et économique.



La dimension externe de la sécurité d'approvisionnement est conditionnée par la géopolitique de l'énergie. L'éloignement physique des ressources naturelles pour les pays consommateurs posent un énorme problème lequel nécessite une démarche de sécurisation bien calculée afin de garantir et protéger la chaîne énergétique de la production au consommateur final. La répartition inégale des réserves des hydrocarbures sur la planète a développé la dimension géopolitique et géostratégique de l'énergie. Face à ce constat, la politique d'approvisionnement en énergie doit prendre en considération l'innovation en matière d'infrastructures énergétiques tout en répondant aux exigences de la question climatique qui ne cesse de prendre de l'ampleur sur la scène internationales. Tandis que la dimension interne se matérialise par plusieurs facteurs, notamment l'exploitation de la production nationale d'une manière efficace et fiable, construire des infrastructures moderne et bien équipé avec un transport plus au moins adéquat, sans ignorer la régularisation d'un marché nationale consacré à l'énergie pour garantir la stabilité du prix, ainsi la fiabilité opérationnelle. Par ailleurs, la concrétisation d'un cadre juridique régissant le secteur énergétique est primordiale.

II) La sécurité d'approvisionnement en énergie de l'UE : Panorama des dispositifs

Pour faire face à la dépendance énergétique de l'UE plusieurs dispositifs sont adoptés en la matière, on cite principalement :

1) **Livre vert de novembre 2000 sur la sécurité d'approvisionnement énergétique¹** : lequel a posé les premières démarches sur la politique énergétique de l'UE. Il a mis l'accent sur les indigences énergétiques de l'Union sans trancher sur les choix à adopter par les États membres. Ce livre vert a bien précisé que la dépendance énergétique de l'UE devrait accroître dans les années à venir.

2) **Livre vert de juin 2005 sur l'efficacité énergétique²** : détermine les obstacles à l'amélioration de l'efficacité énergétique. Il propose de mener des actions dans chacun des secteurs économiques gros consommateurs d'énergie. Le présent livre vise à organiser une consultation publique à grande échelle. De ce fait, il retrace un certain nombre d'options sur lesquelles la Commission européenne sollicite l'avis des institutions.

3) **Livre vert de mars 2006 sur : Une stratégie européenne pour une énergie sûre, compétitive et durable³** : Ce livre vert est consacré pour l'établissement d'une politique européenne d'énergie, l'harmonisation du marché intérieur et le renforcement de la coopération et du dialogue avec les fournisseurs de l'UE.

Le présent livre a identifié six domaines prioritaires :

- 1) achèvement de la réalisation des marchés intérieurs de l'électricité et du gaz;
- 2) marché intérieur garantissant la sécurité d'approvisionnement et la solidarité entre États membres;
- 3) débat à l'échelle communautaire sur les différentes sources d'énergie;
- 4) approche intégrée de l'approvisionnement énergétique pour lutter contre le changement climatique;
- 5) plan stratégique européen pour les technologies énergétiques;
- 6) politique énergétique extérieure commune.

4) **Livre vert de novembre 2008 relatif à : un réseau énergétique sûr, durable et compétitif⁴** : L'UE par le présent livre cherche à promouvoir, renforcer le réseau énergétique hérité de faibles connexions Est-Ouest et Nord-Sud, ainsi la création d'un nouveau réseau pour

¹- Commission des communautés européennes, livre vert : vers une stratégie européenne de sécurité d'approvisionnement énergétique, COM (2000) 0769 final, Bruxelles, 2000.

²- Commission des communautés européennes, livre vert sur l'efficacité énergétique ou comment consommer mieux avec moins, COM (2005) 265 final, Bruxelles, 22/06/2005.

³- Commission des communautés européennes, livre vert sur : une stratégie européenne sûre, compétitive et durable, COM (2006) 105 final, Bruxelles, 08/03/2006.

⁴- Commission des communautés européennes, livre vert sur : un réseau énergétique sûr, durable et compétitif, COM (2008) 782 final, Bruxelles, 13/11/2008.

garantir une libre circulation de l'énergie sur son territoire et pour faire face à la hausse des importations d'énergie. La réalisation de cet objectif passe par la fixation d'un cadre juridique stable et clair, qui reste le principal critère pour encourager la réalisation d'investissements privés dans la production et le transport. Le Livre vert propose une série de projets stratégiques majeurs, que l'UE pourrait promouvoir, en vue d'accroître la solidarité et la sécurité d'approvisionnement dans le cadre d'un réseau d'énergie véritablement européen.

5) Directive 2006/32/CE du parlement européen et du conseil ¹: a pour objectif de rendre l'utilisation finale d'énergie plus économique et plus efficace. La directive vise la vente au détail la fourniture et la distribution des grands vecteurs énergétiques dépendant d'un réseau, comme l'électricité et le gaz naturel, ainsi que d'autres types d'énergie à l'exclusion des activités soumises au système d'échange de quotas de gaz à effet de serre. En terme d'objectif, les Etats membres doivent atteindre une économie d'énergie de 09% d'ici 2015. Ils doivent également se fixer un objectif indicatif national intermédiaire à atteindre en 2009. En France, cette directive impacte directement EDF.

6) La communication de la commission, « Plan d'actions pour l'efficacité énergétique »² : fixe les actions d'une utilisation rationnelle de l'énergie. Le plan propose d'agir de façon ciblée sur la consommation et l'approvisionnement, afin de parvenir à économiser 20% de la consommation annuelle d'énergie primaire d'ici 2020.

7) La communication de la commission au conseil européen et au parlement européen, « une politique énergétique pour l'Europe » : introduit le paquet intégré de mesures définissant la politique européenne de l'énergie. Ces mesures sur les mêmes axes : un marché intérieur de l'énergie concurrentiel, intégré et interconnecté, assurer la sécurité d'approvisionnement énergétique et limiter les émissions de gaz à effet de serre. En outre, elle reconduit l'objectif fixé par la communication de la commission : « Plan d'action pour l'efficacité énergétique ». De plus, dans cette communication de l'UE s'engage d'ici 2020. Elle appelle par ailleurs à la conclusion d'un accord international par lequel les pays développés s'engageraient à réduire 30% de leurs émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020 en termes d'énergies renouvelables. Cette communication fixe un objectif contraignant de porter la part des énergies renouvelables à 20% de sa palette énergétique d'ici 2020.

¹ Directive 2006/32/CE du parlement européen et du conseil, du 5 avril 2006 relative à, **l'efficacité énergétique dans les utilisations finales et aux services énergétiques**, et abrogeant la directive 93/76/CEE du Conseil

² Communication de la commission européenne au parlement, au conseil, au comité économique et social européen et au comité des régions, **Plan 2011 pour l'efficacité énergétique**, 08/03/2011.

8) Les engagements du Conseil européen : un plan d'action 2007-2009

Ce plan d'action comprend pour la période 2007-2009 cinq séries d'actions prioritaires susceptibles de contribuer à la réalisation de des trois objectifs de la politique énergétique pour l'Europe. Le plan comporte, au total, 17 propositions sur la base du document présenté par la Commission européenne le 10 janvier 2007. Les cinq domaines d'action prioritaires concernent le marché intérieur de l'énergie, la sécurité de l'approvisionnement, la politique énergétique internationale, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les technologies énergétiques à faible émission de carbone¹.

C) La compétitivité : Un marché intérieur de l'énergie

La compétitivité tend à la libéralisation du secteur énergétique en créant un marché intérieur unique de l'énergie pour lutter contre la volatilité et l'augmentation des prix de l'énergie sur les marchés internationaux, voire les effets de l'inégalité de la répartition des réserves d'hydrocarbures. Le marché intérieur de l'énergie au sein de l'entité européenne va favoriser l'établissement de prix équitables et concurrentiels, les économies de l'énergie et la réalisation des investissements².

Les politiques communautaires de l'énergie lient généralement les questions relatives à l'électricité à celle du gaz pourtant ces deux ressources sont complètement différentes sur le plan de l'approvisionnement. D'une part, le marché intérieur de l'électricité pourrait répondre au besoin intérieur en la matière via l'intensification des investissements multidisciplinaires basés sur l'efficacité énergétique et l'augmentation de la production et, de ce fait l'UE peut atteindre une indépendance en l'électricité vis-à-vis de l'extérieur. D'autre part, le gaz localisé à l'extérieur de l'Union s'inscrit dans une autre perspective où une dépendance alarmante est bien distinguée, notamment à l'égard de la Russie.

L'économie européenne montre la présence des monopoles publics s'identifiant à leurs frontières nationales. A cet effet, la commission européenne tente de créer un marché unique de l'énergie lequel permettra aux consommateurs européens de choisir leurs fournisseurs en fonction du prix ce qui va développer la concurrence.

¹- Jacques BOURRINET, *Quelle politique énergétique pour l'Union Européenne*, article, 2014, pdf, p 728. Une première version de ce titre a été publiée dans l'ouvrage Droit international et coopération internationale. Mélanges en l'honneur de J.-A. Touscoz, France Europe Éditions (2007).

²- Pol-Henry DASSELEER, *Gazprom : l'idéalisme européen à l'épreuve du réalisme russe*, Éditions l'Harmattan, France, 2009, p 119.

Toutefois, cette perspective est entravée par un obstacle majeur d'ordre national. Les opérateurs historiques du secteur de gaz et de l'électricité dominent le marché de l'Union lesquels reste fermés et refusent d'ouvrir le marché à l'extérieur. Cette hégémonie se caractérise par les contrats à long terme qui cloisonnent l'UE sur base des frontières de ses Etats membres. En conséquence, la baisse probable du prix est bien loin vu la dominance de ces opérateurs et leur concentration et implication dans le prix, voire la production, le transit et la distribution. La commission européenne a constaté que le réseau est sous financé ce qui empêchera toute tentative d'attraction des nouveaux acteurs.

En réponse à cette problématique la commission européenne a adopté le troisième paquet législatif afin de régulariser le marché intérieur de l'énergie. Dans ce cadre il y'a lieu de signaler que la mesure la plus controversée est celle du réseau de transport car en l'absence d'une connexion transfrontalières physique il sera impossible de réaliser un marché intégré de gaz et de l'électricité. La solution réside dans la séparation effective du réseau des autres activités, cette mesure vise à séparer le transit du reste pour permettre l'avènement d'un réseau européen favorisant la concurrence européenne. Dans cette optique, la commission a proposée deux mesures dont la préférence est pour la première. D'abord, la dissociation du transit de la production et la distribution dont les réseaux peuvent agir d'une manière indépendante par rapport aux autres domaines en optant pour des politiques d'investissement transparentes pour tous les acteurs de la distribution. Ensuite, la mise en œuvre d'un gestionnaire de réseau indépendant, donc la gestion du transport sera gérée par des opérateurs indépendants des domaines de la production et la fourniture de gaz¹.

Section 3 : Une stratégie énergétique extérieure pour garantir la sécurité énergétique de l'UE

De nos jours, les ressources énergétiques sont marquées par des tensions géopolitiques qui s'aggravent de plus en plus en nouant les différends entre les acteurs de la chaîne énergétique. Dans sa dimension extérieure, la stratégie énergétique de l'UE est confrontée à un enjeu géopolitique du premier rang auquel elle devrait faire face. Dans ce contexte, les lignes directrices de la stratégie énergétique extérieure de l'UE se distinguent par la diversification d'approvisionnement en énergie, renforcement du dialogue et la coopération internationale avec les différents acteurs de l'équation énergétique.

¹- Ibid, p 123 – 125.

Au lendemain de la guerre froide, l'UE a tenté de normaliser ses relations avec les pays de l'ex-URSS en essayant d'introduire une collaboration entre l'Est et l'Ouest dans tous les domaines y compris l'énergie. Dans cette dernière, la démarche est traduite par la Charte européenne de l'énergie proposée par la commission européenne en 1991. Ladite Charte avait pour objectif principal de renforcer et promouvoir les relations énergétiques entre les pays de l'Ouest et le bloc communiste en simplifiant les échanges commerciaux et multipliant les investissements en la matière en Europe de l'est. Les fondamentaux de cette Charte ont été transposés dans un cadre juridiques contraignant, représenté par le Traité sur la Charte de l'énergie en 1994. A cette initiative, s'ajoute une autre initiative de coopération en matière de sécurité d'approvisionnement en énergie avec les pays producteurs telles que la Russie, OPEP etc et les pays de transit, voire, les pays consommateurs qualifiés de géant consommateur comme les Etats-Unis et la Chine.

Dans cet ordre d'idée, il y a lieu de signaler que la stratégie extérieure de l'UE n'est pas bien définie et déterminée dans les traités existants. Cependant, la stratégie énergétique extérieure de l'UE s'articule autour de trois questions principales :

- ❖ *La sécurité énergétique : c'est-à-dire comment garantir des approvisionnements en énergie sûrs à des prix prévisibles et abordables, notamment pour les citoyens économiquement plus faibles ?*
- ❖ *La lutte contre le changement climatique : c'est-à-dire comment rendre la stratégie énergétique bien plus respectueuse de l'environnement, notamment pour lutter contre le changement climatique, en développant une société à faible taux d'émission de carbone et à faible croissance énergétique ?*
- ❖ *L'assistance aux pays les plus défavorisés : c'est-à-dire comment partager ces objectifs avec d'autres pays de la planète ?*

Face à ses exigences, l'UE a adoptée plusieurs approches. Dans un premier temps, le conseil européen a intégré deux volets interdépendants qui sont l'énergie et le climat afin de lutter contre les changements climatiques. Cet approche tend à la réalisation de l'objectif stratégique portant sur la limitation de l'augmentation de la température mondiale à 2°C au maximum par rapport aux niveaux de l'époque préindustrielle. Par ailleurs, le conseil européen a déclaré que : « *L'UE est déterminée à faire de l'Europe une économie à haut rendement énergétique et à faible taux d'émission de gaz à effet de serre* ». En effet le conseil a pris en charge « *l'engagement ferme de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 20% d'ici*

2020 par rapport à 1990 », et ce jusqu'à la conclusion d'un accord mondial global pour l'après 2020.

Dans un deuxième temps, l'assistance aux pays les plus défavorisés nécessite d'abord le renforcement de l'efficacité énergétique, en particulier dans le secteur de distribution d'électricité, laquelle est considérée parfois trop faible. Ensuite, il est primordial de lancer des investissements de production avec des technologies modernes en partenariat avec les pays développés en la matière en veillant à établir un transfert de technologies pour les pays défavorisés dans des conditions équitables par les firmes internationales notamment, et les possédants d'une manière générale¹.

Sous-section 1: Sécurité d'approvisionnement de l'UE : Un besoin urgent de renforcement

La crise de gaz qui a frappée l'UE en 2006 et en 2009 a bien démontrée la vulnérabilité de la sécurité de l'approvisionnement de l'union en révélant sa dépendance accrue vis-à-vis de l'extérieure notamment à l'égard de la Russie, premier fournisseur de l'union. Pour faire face à cette problématique une stratégie d'approvisionnement à court et à long terme doit être déterminée et définie.

A) A court terme :

A court terme, l'UE doit se préparer à faire face aux crises d'approvisionnement, en optant pour une stratégie efficace en matière de gestion de crises qui a trois principes. Le premier, vise l'implication des firmes privées dans le maintien de la sécurité énergétique de l'UE. Le deuxième, préconise la coopération entre les Etats membres en matière d'approvisionnement, voire la coopération internationale en la matière, tandis que le troisième principe recommande le développement d'un réseau communautaire afin de permettre à l'UE d'intervenir et soutenir les pays touchés en moment de crise².

B) A moyen terme :

Le gaz est au cœur de la stratégie d'approvisionnement à moyen terme. Pour réduire la dépendance de l'UE à l'égard des pays exportateurs et pays du transit, notamment la Russie et l'Ukraine, il est impératif de procéder à la diversification des ressources et des voies d'approvisionnement en gaz.

¹- Ghani CHEBINI, op cit, p 191 - 193.

²- Ibid, p 194.

Sous-section 2 : Vers une diplomatie énergétique de l'UE : Parler d'une seule voix

L'insécurité énergétique de l'UE nécessite la mise en œuvre d'une diplomatie énergétique fondée sur le dialogue, la coopération et le partenariat avec les acteurs de la chaîne énergétique, à savoir les pays producteurs et les pays consommateurs.

A) Nouer un dialogue avec les Pays producteurs**a) La Russie : Un dialogue d'autant plus nécessaire et indispensable**

Au lendemain de l'arrivée de Vladimir Poutine au pouvoir en 2000, le secteur énergétique russe a été repris en main par l'Etat pour garantir le contrôle d'accès aux ressources énergétique ainsi la politique des entreprises qui l'exploitent. A cet effet, un cadre juridique régissant le domaine énergétique a été met en œuvre, d'une part. D'autre part, la création d'un moyen d'hégémonie en matière d'énergie avec la naissance de deux entreprises monopolistes appartenant à l'Etat. L'une active dans le domaine de pétrole, **Rosneft**, et l'autre active dans le domaine du gaz, **Gazprom**. Au fait, la Russie contrôle environ 30% de la production pétrolière et 87% de la production gazière. Désormais, ces deux géantes entreprises ont devenues un outil de la politique étrangère de la Russie, notamment en matière des hydrocarbures. Cependant, le marché de l'électricité a fait l'exception de cette démarche car ce secteur est soumis à la libéralisation¹.

Dans cette logique, devenant ainsi une puissance énergétique mondiale, la Russie a adopté une nouvelle politique énergétique extérieure qui se repose sur la conquête successive des marchés énergétiques européens. Eu égard à cette conquête, La Russie contrôle pleinement tous les réseaux énergétiques existants dans région orientale vers l'UE, compte tenu de ceux qui proviennent de l'Asie Centrale et du Caucase.

A l'heure actuelle, l'UE est caractérisée par une forte dépendance énergétique à l'égard de la Russie ce qui impose une diversification des sources d'approvisionnement en énergie afin d'apaiser les questions liées à la sécurité énergétique de l'entité européenne. Or, la réalisation de cet objectif demeure un enjeu géopolitique et géostratégique car les alternatives énergétiques provenant notamment de l'Asie centrale – une source complémentaire à l'UE - sont monopolisées par les deux compagnies russes : Rosneft et Gazprom.

¹ Evelina TISHAEVA, *L'Emergence de la sécurité énergétique de l'Union Européenne au début du XXIème siècle*, master 2 en sciences politiques et sociales, Institut des Hautes Etudes Européennes, Université de Robert Schuman, 2008, p 53.

D'une part, on constate la faiblesse de la diplomatie énergétique de l'UE par rapport à celle de la Russie qui a investi tous ses moyens pour entraver toute tentative de coopération entre l'UE et l'Asie centrale. A ce niveau, il y a lieu de signaler que l'Asie centrale riches en matière des hydrocarbures effectue leur exportation du gaz par le biais du territoire de la Russie qui en achète et revend à l'UE à un prix fortement majoré. La loyauté politique de cette région à la Russie demeure un obstacle devant la sécurité énergétique de l'UE. D'autre part, la Russie est omniprésente sur la scène énergétique internationale par ses différentes tentatives de dominance, notamment dans le cadre du Forum des Pays Exportateurs du Gaz (FPEG)*, là où l'Agence Internationale d'Energie (AIE) s'est inquiété sur les conséquences d'une coopération globale des prix et des approvisionnements du gaz recherchée par la Russie et l'Iran¹.

Tous ces facteurs démontrent l'influence de la Russie sur la sécurité énergétique de l'UE : une dépendance énergétique totale, une présence inquiétante des compagnies russes dans les marchés intérieurs de l'UE et l'évincement des entreprises européennes, ne laissent plus le choix à l'UE, bien au contraire, elle l'oblige à coopérer avec la Russie. Or, est-elle pratiquement réalisable ?

D'une part, une initiative prometteuse a été menée par la Russie et l'UE afin de consacrer un partenariat énergétique entre les deux acteurs. Comme suite au 6^{ème} sommet UE-Russie (30 octobre 2000), la Commission européenne a lancé un partenariat énergétique afin de tisser et resserrer les liens énergétiques entre la Russie et l'UE, favoriser l'intégration des marchés et mettre en place les moyens de garantir des approvisionnements réguliers et à un prix raisonnable pour l'UE, et, pour la Russie, un accès sûr à un marché vaste et intégré de l'énergie.

*- Gaz Exporting Countries Forum, [En ligne], disponible à l'adresse : <https://www.gecf.org/about/history.aspx>, consulté le 08/09/2017.

Les origines du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) peuvent être attribuées à la première réunion des ministres tenue à Téhéran, République Islamique d'Iran, les 19 et 20 mai 2001. Cette 1ère réunion ministérielle a été convoquée par le ministre du Pétrole d'Iran et ont été suivis par les gouvernements de l'Algérie, du Brunéi, de l'Indonésie, de l'Iran, de la Malaisie, d'Oman, du Qatar, de la Fédération de Russie, du Turkménistan et de la Norvège (Observateur).

Au cours de cette 1ère réunion ministérielle, il a été convenu que les objectifs du Forum seront les suivants :

- Favoriser le concept de mutualité d'intérêts en favorisant le dialogue entre producteurs, entre producteurs et consommateurs et entre gouvernements et industries liées à l'énergie ;
- Fournir une plate-forme pour la recherche et l'échange de vues ; et
- Promouvoir un marché de l'énergie stable et transparent.

Ces objectifs et d'autres ont été décrits dans un document préparé par la Réunion d'experts et approuvé par les ministres en tant que mandat du GECF.

Les membres sont, l'Algérie, Bolivie, Egypte, Guinée Equatoriale, Iran, Lybie, Nigeria, Qatar, Russie, Trinité et Tobago, EAU, Venezuela.

¹- Evelina TISHAEVA, op cit, p 60 – 61.

En conséquences plusieurs priorités d'actions ont été retenues parmi lesquelles la transparence des marchés de l'énergie, un audit commun de la fiabilité des infrastructures de transport existantes, le développement d'accords de production conjointe, la coopération en matière de technologies énergétiques et de maîtrise de l'énergie dans le secteur résidentiel, et enfin, la mise en place d'une procédure de règlement rapide des différends.

Le sommet du 3 octobre 2001 a identifié des domaines où des progrès devraient être obtenus : amélioration de la base légale de la production et du transport de l'énergie en Russie, simplification des procédures administratives et d'octroi de licences, développement d'un système régional de prévention des accidents et de détection de fuites sur les infrastructures pétrolières et gazières, mise en œuvre de projets-pilote en matière de maîtrise de l'énergie. A plus long terme, ce partenariat devrait déboucher sur l'étude des perspectives que les mécanismes de flexibilité du Protocole de Kyoto pourraient ouvrir pour la Russie, l'adoption de mesures de protection de l'environnement ainsi qu'un niveau élevé de sûreté nucléaire, et la mise en valeur des sources d'énergie renouvelable¹.

D'autre part, le Traité sur la Charte de l'énergie 1994 visant à établir une coopération internationale entre les pays d'Europe et autres pays industrialisés en matière de l'énergie, ainsi que garantir la sécurité d'approvisionnement énergétique de l'UE. La Russie, et malgré la signature du présent Traité elle refuse totalement sa ratification à cause de l'ignorance des droit des pays consommateurs, selon Moscou. Donc, la Russie revendique une nouvelle négociation portant les soucis de Moscou. Par ailleurs, le Traité a été conclu dans un ordre mondial différent à celui de l'ère actuelle qui nécessite une réadaptation aux mutations internationale, notamment en matière de l'énergie. En fait, cette révision pourrait introduire de nouvelles exigences, compte tenu de l'arbitrage en matière des différends d'énergie.

La forte interdépendance qui réunit la Russie et l'UE favorise le partenariat entre les deux parties. D'une part, La Russie ne pourra pas s'opposer éternellement aux propositions de l'UE car ce dernier constitue son premier marché où la part des exportations vers l'UE constitue 70% des revenus énergétiques nationales à l'heure actuelle. D'autres part, l'UE dépend de de la Russie classé comme son premier fournisseur auquel elle doit agir avec une stratégie commune en matière d'énergie pour renforcer et promouvoir sa diplomatie énergétique envers la Russie².

¹- Ecole Nationale d'Administration, Séminaire « énergie et société », *Quelle est la place des préoccupations de sécurité d'approvisionnement et d'indépendance énergétique dans la politique de l'énergie?*, Paris, 2001, p 42.

²- Evelina TISHAEVA, op cit, p 63.

b) L'OPEP : Un dialogue difficile mais indispensable

L'inégalité de la répartition des ressources énergétiques sur le globe confère aux pays de l'OPEP une importance si considérable. L'OPEP, en 2014 a compté pour 41% de la production mondiale, les réserves approuvées de pétrole de ses pays membres atteignent 1216 milliards de barils à fin 2014, soit 71,6% des réserves mondiales. Cette capacité énergétique est aux doubles dimensions, l'une est économique dont les revenus du pétrole sont le moteur unique des économies de plusieurs pays de l'OPEP et l'autre politique où le pétrole est utilisé comme une arme politique.

Le dialogue avec l'OPEP n'est pas facile. Elle se matérialise par l'hétérogénéité et la divergence. L'OPEP est divisée en deux, certains Etats, aux ressources les plus importantes et à la population faible, comme l'Arabie Saoudite, les EAU, le Koweït optent pour les prix modérés afin de préserver leur part de marché et éviter une diversification des fournisseurs des pays importateurs. D'autres Etats, aux caractéristiques inverses, tels que le Venezuela, l'Iran ou le Nigeria adopte une autre démarche qui se repose sur la hausse des prix permettant ainsi le développement économique. Par ailleurs, les Etats importateurs, notamment l'UE préfèrent un dialogue bilatéral, notamment avec l'Arabie Saoudite détenteur d'une part importante des réserves mondiales en énergie. Ce dialogue cherche le juste prix et la stabilité des prix des hydrocarbures.

Le Forum International de l'Energie (FIE) a été consacré pour les échanges d'hydrocarbures dans une réunion tenue au Riyad (Arabie Saoudite) en novembre 2008. Ce forum a met en avant l'importance du dialogue dans les questions énergétiques, notamment les questions liées à la stabilité des prix, une meilleure information sur la demande, la transparence des données énergétiques telles que la capacité de production, stocks et réserves¹.

B) Nouer un dialogue avec les pays consommateurs**a) Les Etats Unis d'Amérique : Acteur incontournable dans les relations énergétiques internationales**

Considérée comme une superpuissance, les Etats Unis d'Amérique, première économie et premier consommateur d'énergie dans le monde, initiateur des guerres d'énergies, notamment

¹- Ecole Nationale d'Administration, Séminaire "énergie et société", op cit, p 43.

la guerre du pétrole en Iraq et responsable des différends nucléaire. Il est également responsable d'un tiers des pollutions écologiques planétaires.

Malgré l'éloignement géographique et la faible interaction énergétique entre les deux acteurs, les Etats Unis exerce une influence sur la sécurité énergétique de l'UE. Cette influence, revêt une dimension directe et une dimension indirecte. D'une part, l'impact direct se matérialise par l'omniprésence des Etats Unis dans les questions énergétiques européennes. D'autre part, l'impact indirect est caractérisé par l'instrument politique et militaire américain dans d'autres régions du monde.

a.a) Les Etats Unis : quel effet direct sur la sécurité énergétique de l'UE ?

En premier lieu, l'acte le plus démonstratif de son influence directe se traduit par sa position lors de la crise de gaz russo-ukrainienne de 2006 dont le Secrétaire d'Etat Condoleezza Rice a qualifiée la décision russe dans cette affaire comme « **préjudiciable** » à la réputation de Moscou comme fournisseur d'énergie censé être digne de confiance¹.

En deuxième lieu, les Etats de l'Europe de l'Est occupent une place importante dans la politique étrangère américaine dans le cadre d'élargissement des fonctions politico-militaires de l'OTAN. Le Directeur du comité de Sénat des Etats Unis sur les affaires étrangères a proposé de : « *considérer l'attaque énergétique contre l'un des pays membres de l'Alliance comme une attaque contre l'Alliance lui-même* » De plus, cette attaque, d'après lui, doit être appréciée comme « *égale que ce soit dans le sens politico-militaire ou une attaque armée* ». Les Etats Unis visant l'élargissement du champ d'activité de l'OTAN, influencent directement les relations européennes avec la Russie en favorisant la réponse militaire aux conflits énergétique entre Bruxelles et Moscou.

Face à cette situation, l'UE se trouve ainsi devant un dilemme : « *soit de se joindre à la position de l'OTAN qui propose de mener le dialogue avec l'emploi des menaces d'application de la force et devenir ainsi de nouveau l'otage de la politique des Etats Unis, soit opter le deuxième choix, celui d'essayer d'établir le dialogue avec la Russie et de trouver la solution par les moyens pacifique* ».

¹- Evelina TISHAEVA, op cit, p 82.

En conséquence à cette démarche américaine, les relations entre l'UE et la Russie sont aggravées, voire même au sein de l'UE, dont une division politique est a été noué en opposant les pays de l'Est à l'Ouest qui favorisent le dialogue et la coopération internationale.

a.b) Quelles conséquences pour la sécurité énergétique de l'UE dans les intervention politico-militaro des Etas Unis dans d'autres régions du monde ?

D'une part, plusieurs régions énergétiques, notamment le Moyen Orient, l'Afrique et l'Asie Centrale au monde vivent dans l'instabilité politique et les guerres. D'autre part, la consommation mondiale des hydrocarbures ne cesse d'augmenter. A l'inverse la raréfaction de ces ressources naturelles indispensable à l'économie mondiale, y compris les pays développé comme les Etats Unis et l'UE. Tous ces facteurs provoquent des affrontements dans ces régions clef entre les deux consommateurs d'énergie.

Le président américain J. Carter déclara en 1980 : « *Toute tentative d'une puissance extérieure de prendre le contrôle du golfe persique sera considérée comme une attaque contre les intérêts vitaux des Etats Unis et sera repoussée par tous les moyens nécessaire y compris militaire* ». La guerre en Iraq s'inscrit dans cette logique, elle s'explique par une motivation pétrolière et géopolitique.

Possédant troisième réserves pétroliers dans le monde et étant le fort de l'OPEP, cette invasion confère aux Etats Unis un atouts géopolitique permettant ainsi le contrôle et la dominance de la politique énergétique de l'OPEP à travers l'Iraq ce qui permettra à Washington de tenir en main l'UE étant un consommateur des hydrocarbures de la région du Moyen-Orient, tout en entravant la quête de Bruxelles en matière de diversification d'approvisionnement en énergie¹.

De plus, les intérêts énergétique des Etats Unis s'opposent à celle de l'UE dans la région de l'Afrique, notamment en Golfe de Guinée dont Washington a mets en œuvre tous ses moyens politiques, économiques et militaires pour consolider les relations avec cette région répondant à son hégémonie énergétique. En fin, les affrontements des deux premiers consommateurs au monde se distinguent dans la Mer Caspienne, étant la clef de voute de la sécurité énergétique de l'UE mais le problème de transport de ces ressources persiste de plus en plus.

¹- Ibid, p 85.

b) La Chine : Concurrent énergétique redoutable

La Chine, troisième consommateur de l'énergie, est très active sur la scène internationale, notamment sur la scène internationale énergétique. Cette dynamique influence directement les intérêts vitaux en matière d'énergie de l'UE dans deux régions de production principales : Russie et l'Afrique. Dans un cadre géopolitique marqué par la lutte pour les ressources énergétiques de plus en plus rares, l'axiome suivante est bien évidente : « Chaque nouveau baril du pétrole acheté par la Chine, et en effet le baril perdu pour les autres acheteurs, premièrement pour l'UE ».

La Chine est très active dans le domaine de coopération avec les zones de productions constituant un intérêt vital pour l'UE. L'on constate deux accords conclus avec la Russie en 2002. Celle-ci revêt un caractère stratégique et économique pour la Chine. D'un côté, la proximité géographique de la Sibérie orientale réduirait les coûts de transportation. D'autre côté, cette nouvelle zone permettra à la Chine la cession de la quête de nouvelles alternatives énergétique à moyen et long terme, de plus c'est une opportunité à ne pas rater visant à réduire aussi sa dépendance énergétique à l'égard du Moyen-Orient et par conséquent sa dépendance vis-à-vis des Etats Unis. Toutefois, cette initiative bénéfique pour la Chine constitue un danger majeur d'ordre stratégique pour l'UE d'où l'importance de faire face en utilisant tous les instruments, compte tenu de l'économie, culture, diplomatie, voire militaire selon certains expert dans les politique énergétique¹.

La coopération s'est pas limité à la Russie, bien au contraire, elle s'est élargie vers l'Afrique. Avec une diplomatie très active en 2002, menée par le président Chinois, la Chine a pu consolider ses relations avec l'Afrique en investissant dans des différents domaines, notamment dans l'exploitation des champs de production d'énergie, vente d'armement aux pays africains, voire les pays instable comme le Soudan, Angola ou encore le Nigeria. Dans cet ordre d'idée, la Chine s'est engagé dans un soutien politique vis-à-vis du Soudan et d'Angola. Ce soutien inconditionnel aux Etats voyou avait des répercutions sur la position politique de l'UE et sa position dans la région et rends de plus en plus - à long terme - la zone inaccessible à l'UE².

¹- Ibid, p 95.

²- Ibid, p 96.

Conclusion :

L'UE, deuxième consommateur de l'énergie après les Etats-Unis est dépourvue d'énergie, notamment l'énergie fossile nécessaire à son développement économique. L'on constate 54% de la consommation énergétique actuelle de l'UE importé de l'extérieure ce qui génère des risques majeurs d'ordre géopolitique dans le cas d'une rupture d'approvisionnement en énergie. Pour faire face à cette situation alarmante, Bruxelles a adopté une stratégie énergétique interne et externe.

Dans un premier lieu, la stratégie énergétique de l'UE est fondée sur trois piliers, la durabilité, la compétitivité et la sécurité d'approvisionnement en énergie. D'abord, la durabilité se repose sur une transition énergétique efficace et fiable permettant ainsi la promotion du développement durable en optant pour l'efficacité énergétique et la diversification du bouquet énergétique qui nécessite l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans la production énergétique de l'UE. Ensuite, la compétitivité se matérialise par l'établissement d'un marché d'énergie unique pour permettre aux consommateurs européens de choisir leurs fournisseurs, et ainsi les prix abordables de l'énergie. Enfin la sécurité d'approvisionnement en énergie s'articule autour de la diversification des fournisseurs, voire les voies d'acheminement d'énergie.

Dans un deuxième lieu, la stratégie énergétique extérieure de l'UE est marquée principalement, par la coopération internationale en matière d'énergie. L'interdépendance entre l'UE et les autres acteurs de la chaîne énergétique internationale rends indispensable le dialogue énergétique qui, sans lui les tensions et les conflits seront multipliés dans les années à venir. En effet, l'UE à travers sa diplomatie énergétique s'est engagée dans un dialogue avec les pays producteurs, à savoir la Russie, l'OPEP, voire avec les pays consommateurs, notamment les Etats Unis et la Chine lesquelles influencent d'une manière directe et indirecte la sécurité énergétique de l'UE.

CHAPITRE III

**Défis et enjeux de la
sécurité énergétique de l'UE**

Introduction :

L'énergie, la source stratégique incontournable. Elle peut être produite et consommée sur place ou être transportée vers des marchés extérieurs. Pour cela, les ressources doivent traverser des territoires pour se rendre d'un point A à un point B. Si les voies d'accès sont bloquées, le pays exportateur ne bénéficie plus de sa rente commerciale, quant à l'importateur il peut souffrir d'un déficit énergétique qui risque d'endommager son économie. Comme pour la localisation des ressources, la géographie est à prendre en considération. Par ailleurs, le processus de production, transportation et consommation génère des répercussions nocives pour la planète, notamment les hydrocarbures qui produisent les gaz à effet de serre de plus en plus croissant.

Dans ce troisième et dernier chapitre, nous nous efforcerons successivement : à montrer dans la première section les défis de la sécurité énergétique de l'UE qui s'articulent autour de trois défis fondamentaux, le premier est d'ordre environnemental, le deuxième est d'ordre sécuritaire et le troisième est d'ordre géoéconomique. Ensuite, dans la deuxième section, nous analyserons la géopolitique des conflits de transit, à travers l'Ukraine et la Turquie.

Section 1 : Défis de la sécurité énergétique de l'UE**Sous-section 1 : Défi environnemental**

La sécurité, individuelle ou collective se repose sur la protection de l'intégrité territoriale, de la souveraineté politique et des intérêts nationaux. Néanmoins, ce concept de sécurité a toutefois évolué au fil du temps. Il est désormais admis que les facteurs environnementaux contribuent directement aux différends locaux, régionaux et mondiaux. Bien que les causes de conflit et d'insécurité soient souvent complexes, l'expérience montre que la dégradation de l'environnement et la raréfaction des ressources sont sources de tension dans de nombreuses régions du monde. La dégradation des sols, le changement climatique, la qualité et la quantité des eaux, ainsi que la gestion et la répartition des ressources naturelles (pétrole, forêts, minéraux) sont des facteurs qui peuvent contribuer directement à un conflit ou y être liés en aggravant d'autres causes, comme la pauvreté, les migrations, les maladies infectieuses, une gestion déficiente des affaires publiques et la diminution de la productivité économique.

De ce fait, les questions environnementales peuvent menacer les moyens de subsistance des populations et accentuer les inégalités sociales et économiques. Les préoccupations relatives à l'environnement vont croissantes, et la nécessité d'intégrer les politiques environnementales aux mesures de sécurité est donc devenue et reste une priorité. La rareté des ressources renouvelables et le caractère transfrontalier des questions environnementales ont amené la communauté internationale à assumer un rôle actif s'agissant de lancer des projets relatifs à l'environnement.

Les catastrophes naturelles - tremblements de terre, inondations et tempêtes destructrices - ont des effets de plus en plus imprévisibles, notamment sur les infrastructures, la sécurité énergétique se trouve de plus en plus menacée par les facteurs environnementaux, ce qui est une source de préoccupation croissante pour l'UE.

A) Le réchauffement climatique : Une menace pour l'avenir de la planète

Le réchauffement climatique est souvent défini autant qu' : « une augmentation de la température moyenne à la surface de la Terre ». Le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC), autorité reconnue dans le domaine, a prédisait dans son rapport de 2001 une « *augmentation des concentrations de dioxyde de Carbone, et une élévation de la température moyenne mondiale à la surface, et du niveau de la mer au cours du XXIe siècle* ». De plus, il prévoit une augmentation moyenne de la température mondiale de 1,4 à 5,8 degrés

Celsius entre 1990 et 2100. Pour les périodes 1990 à 2025 et 1990 à 2050, les augmentations prévues sont de 0,4 à 1,1°C et 0,8 à 2,6° respectivement¹.

Les changements climatiques sont dus à des causes naturelles, mais aussi aux activités humaines lesquelles modifient la composition et la concentration des gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère². L'énergie occupe une place importante dans l'augmentation de l'effet de serre, compte tenu du dioxyde de carbone CO², résultat de la combustion des produits carbonés (hydrocarbures et biomasse), et le monoxyde de carbone CO, lié à la combustion incomplète des produits carbonés. De même, la méthane étant un puissant gaz à effet de serre. Une partie non négligeable de ses émissions mondiales (plus de 30%) provient du système d'extraction des combustibles fossiles (puits de pétrole et de gaz, grisou des mines de charbon), du transport et de la distribution du gaz naturel. Une part mineure (15%) du protoxyde d'azote N₂O émis provient des combustions à haute température, en particulier des turbines à gaz. Enfin les CFC sont impliqués dans le dispositif énergétique de climatisation et de réfrigération³.

A ce jour, le réchauffement climatique se manifeste par plusieurs phénomènes, notamment la fonte des glaces observées en été aux pôle et aux altitudes, ainsi que la montée des niveaux des océans. Ce phénomène constitue un défi de taille pour chaque Etats, voire pour le globe. Ses effets sont ainsi considérables. A titre illustratif, on peut ajouter le risque d'extinction des espèces, détérioration de la productivité des écosystèmes marins, la pêche, la fixation du CO², l'approvisionnement alimentaire etc⁴.

B) L'UE : Une stratégie climatique ambitieuse

La consommation énergétique de l'UE ne cesse d'augmenter, tout en produisant des émissions de gaz à effet de serre étant la cause principale et directe du réchauffement climatique. L'UE a établie un livre vert en 2005 sur l'efficacité énergétique, lequel prévoit 20% d'économie d'énergie d'ici 2020 avec un appui sur le potentiel des énergies renouvelables.

L'UE a met en place un accord sur le cadre d'action en matière de climat et d'énergie à l'horizon 2030 danslequel elle prévoit une réduction d'au moins 40% de ses émissions par rapport à 1990. Cette contribution ambitieuse doit être réalisée dans un cadre multilatéral fondé sur le

¹-Mohamed HADDAR, *Énergie, changement climatiques et développement durable*, Centre de Publication Universitaire, Tunisie, 2010, p 6.

²- Benjamin DESSUS, *Déchiffrer l'énergie*, Editions Belin, 2014, p 215.

³- Ibid, p 222.

⁴- Mohamed HADDAR, op cit, p 11.

partenariat et la coopération entre les différents acteurs mondiaux, notamment les acteurs des pays industrialisés et développés.

Pour faire face, un système d'échange de quotas est établi. Il a pour objectif principal la fixation des prix de carbone et stimulera des réductions économiquement efficaces des émissions de gaz à effet de serre. Ce système fondé sur le principe coût-efficacité joue un rôle important au niveau de l'UE en matière d'investissement et la concrétisation d'une économie durable sans carbone. De plus, il permet également de renforcer et de promouvoir le marché intérieur de l'énergie¹.

La directive du 13 octobre 2003² a instauré un système communautaire d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre pour les secteurs de l'énergie, de la production et transformation des métaux ferreux, l'industrie minérale et la fabrication de papier et de carton qui doivent depuis le 1^{er} janvier 2005 disposer d'une autorisation d'exercice de leurs activités. Le Conseil de l'Union européenne d'octobre 2008 a étendu au secteur des transports aérien le système de quotas de GES.

Au moins 50% du produit de la mise aux enchères des quotas doit être utilisé aux fins suivantes :

- réduction des gaz à effet de serre ;
- développement des énergies renouvelables, ainsi que d'autres technologies contribuent à la transition vers une économie à faible taux d'émissions de carbone ;
- mesures destinées à éviter le déboisement et à accroître le boisement et le reboisement ;
- piégeage par la sylviculture ;
- captage et stockage géologique ;
- adoption de moyens de transport à faible émissions et les transports publics ;
- recherche en matière d'efficacité énergétique et l'isolation ;
- couverture des frais administratifs liés à la gestion du système communautaire³ ;

C) Devenir leader dans le secteur des énergies renouvelables

A l'horizon 2030, l'UE s'est fixé un objectif ambitieux en matière d'énergie renouvelables dans sa consommation, qui doit atteindre 27%. La démarche a été mise en place avec la volonté

¹ Commission Européenne, **Paquet Union de l'énergie**, COM (2005) 80 final, Bruxelles, le 15/02/2015, PDF, p17.

² Directive 2003/87/CE et modifiant la directive 96/61/CE.

³ Viviane du CASTEL, **Le gaz, enjeu géoéconomique du XXI^e siècle : L'exemple de l'Europe**, Editions l'Harmattan, France, 2012, p 137 – 138.

d'atteindre l'objectif de 20% de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique d'ici 2020. A cet effet, les coûts de l'énergie éolienne et photovoltaïque.

Pour une intégration efficace des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique à venir de l'UE, il faut adapter les marchés de l'énergie et les réseaux aux sources des énergies renouvelables. Dans cette optique, la mise en place d'un cadre juridique est indispensable afin de régulariser un marché sûr d'énergie renouvelable, ainsi que les nouvelles technologies nécessaire au fonctionnement de ce secteur.

Enfin, l'UE se doit investir dans les carburants alternatifs avancés et durable, y compris des filières de production de biocarburants, et plus généralement dans la bioéconomie, tout en conservant son développement technologique et industriel en la matière. Cette perspective doit prendre en considération l'incidence de la bioénergie sur l'environnement, de l'utilisation des sols et des considérations liées à la production alimentaire. De ce fait un plan d'investissement doit être adopté avec d'autres alternatives financière afin d'assurer le financement requis.

Sous-section 2 : Défi sécuritaire

L'UE est marquée par une dépendance énergétique accrue vis-à-vis de l'extérieur, notamment la Russie. Avec une consommation énergétique trop élevé pour plus de 50% qui devrait augmenter jusqu'à 80% d'ici 2030, l'UE est confrontée à un défi sécuritaire très important où l'instabilité politique a envahi la quasi-totalité des pays fournisseurs comme le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.

Dans cette logique, l'UE doit en faire face, avec des outils bien adaptés à chaque pays selon la situation, à savoir l'instrument diplomatique, voire militaire. Par ailleurs l'UE a conclu des accords de partenariats et a mets une politique européenne de voisinage pour surmonter les obstacles de l'approvisionnement en énergie, et du coup sécuriser les sources d'énergies ainsi que leur voies de transit jusqu'à le consommateur final.

D'une part, l'UE a conclu un accord de partenariat et de coopération (APC) avec son premier fournisseur la Russie tendant à régulariser les dispositifs du domaine énergétique entre les deux parties. Pratiquement, ces accords n'ont pas pu résister devant l'hégémonie du géant gazier Gazprom qui n'a laissée aucune marge de manœuvre aux compagnies européennes telles que Shell et BP qui ont été obligées à vendre des actifs à Gazprom pour poursuivre leurs activités. D'autre part, une politique européenne de voisinage (PEV) a été consacrée pour les pays limitrophes à l'UE, visant à encourager l'adaptation et l'intégration des marchés nationaux aux

normes communautaires de type commercial et sécuritaire. Dans ce cadre, plusieurs sont proposés à partir de 2004, partenariat Est, partenariat avec la méditerranée et partenariat en Mer Noire. A cela, s'ajoute une diversité de programme, a ce niveau l'on constate le programme d'assistance technique et d'investissement nommé TRACECA (Transport Corridor Europe Caucasus Central Asia). S'agissant d'un programme interétatique, le TRACECA vise à soutenir le développement politique et économique de la région de la Mer Noire, du Caucase et de l'Asie Centrale par le biais de l'amélioration du transport internationaux¹.

Sous-section 3 : Défi géoéconomique : Mondialisation de Gazprom

Au lendemain de l'arrivée de Vladimir Poutine au pouvoir, la Russie prend une nouvelle posture dans la scène internationale. La diplomatie énergétique russe a été née au début des années 2000 d'une manière progressive et indirecte sans susciter l'attention internationale. Elle se repose sur l'utilisation des ressources énergétiques de la Russie pour rendre au pays sa grandeur perdue et lui assurer une place de premier rang sur l'échiquier mondial.

La section de la doctrine intitulée « *Les priorités de la Fédération de Russie dans la résolution des problèmes globaux* » contient un passage si important : « *Une priorité essentielle de la politique extérieure de la Fédération de Russie dans le domaine des relations économiques internationales consiste à contribuer au développement de l'économie nationale ce qui est n'est pas envisageable dans le contexte de globalisation sans une large inclusion de la Russie dans le système de relations internationales mondiales* ». Et la section « **Le monde contemporain et la politique extérieure russe** » souligne que le passage rapide à la croissance économique est une « *condition décisive pour que la Russie puisse s'assurer une place valable dans le monde* »².

Plusieurs discours ont traité la diplomatie énergétique russe dont les premiers étaient ceux cités ci-dessus. Force est de constater que la diplomatie énergétique russe est si particulière par rapport aux autres diplomaties énergétiques. Cette particularité réside dans le fait d'une intervention accrue de l'Etat dans l'économie entraînant une confusion constante entre la négociation économique et la négociation politique. Cette diplomatie énergétique se matérialise par la dominance d'un nombre réduit des compagnies énergétique étatique notamment la compagnie Gazprom, tout en espérant ainsi devenir une superpuissance énergétique.

¹ Viviane du CASTEL, op cit, p 139 – 140.

² Nina BACHKATOV, *L'Énergie diplomate : Enjeux et effets de la diplomatie énergétique de la Fédération de la Russie*, Editions Bruylant, Belgique, 2012, p 11.

A) Le contrôle étatique des ressources nationales

L'Etat russe contrôle tout le secteur énergétique, l'on constate la dominance des compagnies nationales au niveau interne, telles que Gazprom, Transneft et la compagnie nationale des Chemins de fer (RZ) qui active dans le domaine. La plus puissante d'entre-elles, est Gazprom, repassé sous le contrôle de l'Etat russe, qui a fait remonter sa participation à 51% du capital, a renforcé son poids par rapport à l'ère Eltsine où elle était déjà décrite comme un « *Etat dans l'Etat* » : « *Gazprom, premier fournisseur de gaz naturel de la planète assure 20% de la production gazière mondiale. Ses activités principales sont l'exportation, la production, le transport, la transformation et la distribution du gaz naturel [...] La compagnie représente 8% du PIB de la Russie et 20% des recettes du budget fédéral russe. Ses approvisionnement en gaz assurent 50% de l'électricité produite en Russie* ». Elle est également devenue un important producteur de pétrole depuis l'acquisition de Sibneft devenu Gazpromneft, dont elle détient d'importants actifs dans les réseaux de distribution étrangers sans parler des activités de ses filiales dans la Chimie¹.

Ayant une position stratégique au cœur de l'Eurasie, la Russie a optée pour une stratégie de renationalisation du secteur des hydrocarbures, la Russie a exercé une pression sur les firmes internationales activant dans le domaine du contrôle des gisements à travers des redressements fiscaux et des sanctions pour non-respect des règles environnementales pour transférer ses compétences et pouvoirs aux sociétés nationales russes.

B) Gazprom et sa dimension extérieure : L'arme énergétique

Depuis la constitution de la diplomatie énergétique russe, elle a été utilisée en plusieurs reprises dans sa tentative d'élargissement et la quête de l'hégémonie, notamment à l'égard de son allié Biélorusse pour prendre le contrôle de Beltransgaz en recommandant des compensations en échange des prix de gaz les plus bas d'Europe. Dans ce contexte, la Biélorusse refusait, ce qui a entraîné une crise lorsque la Russie a décidé de couper toutes les exportations vers l'Europe transitant par le territoire Biélorusse. De nouveau, la crise est de retour en 2007 mais sans des répercussions graves. Cependant, la Russie était le vainqueur avec la détention de 50% des actions de Beltransgaz, ainsi que le doublement du prix du gaz pour la Biélorusse².

¹- David TEURTRIE, *Géopolitique de la Russie : Intégration régionale, enjeux énergétiques, influence culturelle*, Editions l'Harmattan, France, 2012, 147.

²- Ibid, p 151.

Section 2 : Le transit énergétique : un enjeu géostratégique et géopolitique

Sous-Section 1 : l'Ukraine : Etat tampon aux critères d'un pivot géopolitique

A) L'Ukraine réponds-t-elle aux critères d'un pivot géopolitique ?

Selon L'Américain **Zbigniew Brzezinski*** l'Ukraine répond aux critères définissant un « **pivot géopolitique** », qui désigne tout : « *les États dont l'importance tient moins à leur puissance réelle et à leur motivation qu'à leur situation géographique sensible et à leur vulnérabilité potentielle, laquelle influe sur le comportement des acteurs géostratégiques. Le plus souvent, leur localisation leur confère un rôle clé pour accéder à certaines régions ou leur permet de couper un acteur de premier plan des ressources qui lui sont nécessaires. Il arrive aussi qu'un pivot géopolitique fonctionne comme un bouclier défensif pour un État ou une région de première importance* »¹.

Considérée comme un carrefour économique, culturel et stratégique, l'Ukraine relie la mer Baltique et la mer Noire, ainsi la mer Baltique et la mer Caspienne. Cette situation géographique entre l'UE et la Russie lui confère un rôle pivot en matière de transit énergétique. Elle détient le deuxième plus grand réseau de gazoducs et oléoducs du monde après la Russie. 90 % des exportations russes de gaz et 50 % des exportations russes de pétroles transitent par son territoire.

De ce fait, l'Ukraine est considérée comme l'un des moteurs de la nouvelle mouture géographique européenne, niant par ce fait l'influence régionale russe. L'Ukraine est dotée des atouts géostratégiques et géopolitiques dont-elle peut investir comme une arme politique à des fins à la fois économique et politique, tout en assumant les séquelles que peut introduire un acte de telle ampleur comme l'illustre la crise de gaz russo-ukrainienne de janvier 2006.

*- **Zbigniew Brzezinski** , né le 28 mars 1928 à Varsovie (en Pologne) et mort le 26 mai 2017 à Falls Church (Virginie), est un politologue américain d'origine polonais.

Il a été conseiller à la sécurité nationale du président des États-Unis Jimmy Carter, de 1977 à 1981. Il a été un artisan majeur de la politique étrangère de Washington, soutenant une politique plus agressive vis-à-vis de l'URSS – en rupture avec la Détente antérieure – qui mettait l'accent à la fois sur le réarmement des États-Unis et l'utilisation des droits de l'homme contre Moscou. Il reste jusqu'à sa mort un observateur écouté en matière de politique étrangère aux États-Unis.

Wikipédia : **L'encyclopédie libre**, disponible à l'adresse : https://fr.wikipedia.org/wiki/Zbigniew_Brzezi%C5%84ski, consulté le 11/09/2017.

¹- Patrice GOURDIN, *Ukraine : géopolitique d'un Etat tampon*, La compil Diploweb : géopolitique de la Russie et de son environnement, 2014, PDF, p 337.

Carte N° 03 : L'Ukraine un pivot géopolitique entre l'UE et la Russie



Source : <http://www.slate.fr/monde/83755/cartes-comprendre-ukraine>, consulté le 10/09/2017

B) La crise de gaz Russo-Ukrainienne de 2006 : la naissance des guerres de gaz

Le mois de janvier 2006 représente un cauchemar pour les européens. Cette date étant un tournant important dans les relations transeuropéennes gazières, a donné naissance au terme de « guerre de gaz », ainsi a portée des répercussions d'ordre politique et économique sur les deux parties en conflit, l'UE et la Russie.

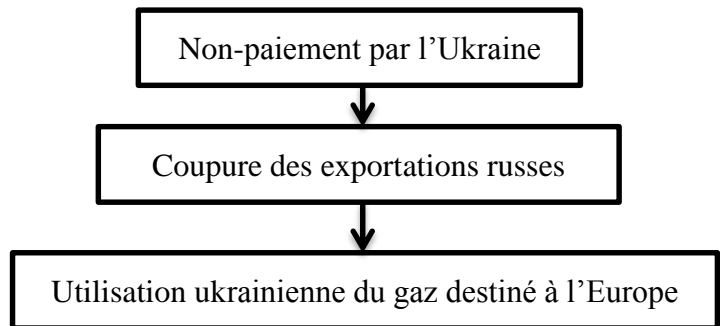
Il y a lieu de signaler que l'Ukraine est dépendante au gaz russe, elle consomme principalement le gaz russe et turkmène transitant obligatoirement par le territoire de la fédération Russe. Donc, Moscou détient des moyens de pressions très efficaces afin de réaliser ses objectifs assignés. A cette époque entre 2004 et 2005, l'Ukraine consommait environ 80 milliards de mètres cubes de gaz par an dont 20 milliards étaient produits à l'intérieur du pays, 36 milliards étaient achetés au Turkménistan, 17 milliards étaient reçus de la part de la Russie en paiement du transit du gaz russe en Europe et entre 6 et 7 milliards supplémentaires étaient achetés en Russie¹.

Optant pour une vision géoéconomique et stratégique globale de ses marchés d'exportations, la Russie revoit sa politique de subventions à l'égard des pays voisins qui a été jusqu'à cette date subventionnée, en leur offrant des prix moins chers par rapport au client européen.

¹ Viatcheslav AVIOUTSKII, *La guerre du gaz : gestion d'une rivalité commerciale russo-ukrainienne*, N°19, CAIRN.INFO, 2007, PDF, p 249 à 267.

En fin 2005, des négociations sont menées par la Russie et l'Ukraine portant les prix du gaz ukrainien ainsi que le transit vers l'UE. Le transit du gaz russe vers l'Europe était rétribué en nature par la livraison de 24 milliards de m³ par an à l'Ukraine. Les ukrainiens demandèrent lors de cette négociation une rétribution en cash. Gazprom, fidèle à sa stratégie de prix européen pour ses marchés extérieurs, exigea alors une augmentation tarifaire pour ses livraisons à destination de l'Ukraine. Cette société demanda une rétribution de 160\$ par 1000m³ de gaz consommé¹.

En conséquence. Le 1er janvier 2006, Gazprom réduit les livraisons en direction de l'Ukraine à 120 millions de mètres cubes jour, tout en préservant le volume du gaz en transit par le territoire ukrainien destiné à l'Europe.



La Russie accuse l'Ukraine de prélever du gaz en transit vers l'Europe de l'Ouest et de priver celle-ci de ses fournitures en période hivernale de consommation très élevée. La Commission européenne décide de convoquer une réunion pour le 4 janvier. Le 2 janvier, l'Ukraine aurait prélevé 95 millions de mètres cubes destinés aux clients européens ; 118,7 millions le 3 janvier. En EU, prise en otage dans un conflit qui ne la concerne en rien, l'inquiétude monte. Un accord sera finalement trouvé dans la nuit du 3 au 4 janvier : le prix fixé se monte à 95 dollars. Il s'agit d'un mélange de gaz russe à 230 dollars et de gaz turkmène à un prix moins élevé, fourni par la société mixte russo-ukrainienne. Le tarif du transit par le territoire ukrainien a été fixé à 1,6 dollar les 1 000 m³ et 100 km. Il est donc inférieur au prix moyen pratiqué en Europe².

Cette crise a connu un rebondissement pendant l'hiver 2009, au cours duquel la Russie a de nouveau coupé les exportations de gaz vers l'Ukraine. Cette épreuve de force s'est soldée par la conclusion de deux contrats sur dix ans (2008-2018) : un contrat de fourniture de gaz, qui prévoit un alignement sur les prix du marché européen en 2010, et un contrat de transit, qui prévoit une augmentation de la redevance payée par Gazprom.

¹- Arnaud DUBIEN, *Russie et Ukraine : opacité des réseaux énergétiques*, IFRI, Centre Russie/NEI, 2007, PDF, p 11.

²- Viatcheslav AVIOUTSKII, op cit, p 255.

C) La réponse de la Russie et de l'UE

1) Projet russe : Le Nord et South Stream

1.1. Nord Stream

Carte N°04 : Nord Stream



Source : <http://www.gazprom.com/>, consulté le 10/09/2017

Le gazoduc Nord Stream à travers la mer Baltique s'étend de Vyborg, en Russie à Lubmin près de Greifswald, en Allemagne. La route Nord Stream traverse les zones économiques exclusives de la Russie, de la Finlande, de la Suède, du Danemark et de l'Allemagne, ainsi que des eaux territoriales de la Russie, du Danemark et de l'Allemagne.

Avec deux pipelines de 55 milliard de mètres cubes de gaz, une connexion directe est établie entre les vastes réserves de gaz en Russie et les marchés de l'énergie dans l'Union européenne. Au fur et à mesure que le projet renforce le marché de l'énergie de l'UE et renforce la sécurité d'approvisionnement, le projet a été désigné comme « d'intérêt européen » par le Parlement européen et le Conseil.

La construction de la ligne 1 du système de pipeline jumelé a débuté en avril 2010 a été achevée en juin 2011. Le transport de gaz par la ligne 1 a commencé à la mi-novembre 2011. La construction de la ligne 2, parallèle à la ligne 1, a débuté en mai 2011 et Il a été achevé en avril

2012. Le transport de gaz par la deuxième ligne a débuté en octobre 2012. Chaque ligne a une capacité de transport d'environ 27,5 milliards de gaz naturel par an.

Le gisement de Condensat de pétrole et de gaz de Bovanenkovo est la principale base de gaz naturel du pipeline Nord Stream. Bovanenkovo se trouve en Sibérie occidentale (Russie), dans la péninsule de Yamal, à 40 kilomètres de la côte de la mer de Kara et couvre une superficie d'environ 1000 kilomètres carrés. Les réserves de gaz recherchées et estimées s'élèvent à 4,9 milliards de mètres cubes, ce qui fait du Bovanenkovo une source fiable de gaz naturel pour l'Europe. La licence pour le développement du champ de Bovanenkovo est la propriété de Gazprom Dobycha Nadym LLC, qui est une filiale à 100% de Gazprom¹.

1.2. South Stream :

Le gazoduc South Stream était un projet de gazoduc paneuropéen qui, dès 2015, devait relier la Russie à l'Europe occidentale. Ce gazoduc devait avoir une capacité de 63 milliards de mètres cubes de gaz par an, qui devait être acheminé sous la mer Noire vers la Bulgarie, puis la Serbie, l'Italie et l'Autriche. Son coût était estimé à 25 milliards d'euros. Le 6 août 2009, la Turquie avait donné son feu vert à la pose du gazoduc dans ses eaux territoriales.

Le projet aurait permis à Gazprom de contourner l'Ukraine comme pays de transit, source de plusieurs conflits ayant provoqué des coupures d'approvisionnement de l'Europe. South Stream aurait permis aussi de contrôler une grande partie des livraisons du gaz en provenance des gisements gaziers de la mer Caspienne et du Kazakhstan, concurrençant directement le gazoduc alternatif Nabucco, soutenu par les États-Unis et l'Union européenne, mais sans participation de Gazprom.

¹ Nord Stream, disponible à l'adresse: <https://www.nord-stream.com/the-project/pipeline/>, consulté le 13/09/2017.

Carte N° 05 : South Straem



Source : <http://www.gazprom.com/>, consulté le 10/09/2017

En Début décembre 2014, Gazprom annonce l'abandon du projet. Il est remplacé par le projet Turkish Stream allant de la Russie à la Turquie à travers la Mer noire, comme annoncé par le président russe Vladimir Poutine le 1er décembre 2014, durant une visite en Turquie. Le nom de ce projet n'est pas officiel car n'ayant pas encore été baptisé¹.

2) Projet européen : Nabucco comme réponse aux incertitudes européenne

D'une longueur de 3300 km, et une enveloppe financière d'environ six milliard d'euros, le gazoduc Nabucco vise l'approvisionnement de l'Europe occidentale en gaz provenant d'Asie centrale, la Caspienne et du Moyen-Orient tout en évitant le territoire russe. Sa mise en œuvre est prévue en 2012 – 2013, laquelle pourraient devenir la quatrième source d'approvisionnement de l'UE avec 30 milliard de m³, soit 7% de la demande gazière en 2010, selon les différents opérateurs du présent projet.

Soutenu par l'Union européenne et les États-Unis, Le gazoduc Nabucco est désigné comme un projet d'une importance stratégique dans le cadre de réseau transeuropéen de transport (RTE-

¹- WIKIPEDIA, disponible à l'adresse : https://fr.wikipedia.org/wiki/South_Stream, consulté le 13/09/2017.

T). Il permettrait, dès 2017, de diversifier les sources d'approvisionnement énergétique de l'Europe, notamment d'un pays comme la Hongrie, qui dépend à 80 % du gaz russe.

Son positionnement au cœur de la Turquie ouvre la possibilité d'attachement avec, à terme, aux réseaux de transport syrien et surtout irakien.

Un accord intergouvernemental entre la Turquie, la Bulgarie, la Roumanie, la Hongrie et l'Autriche a été signé le 13 juillet 2009.

Carte N° 06 : Tracé de Nabucco



Source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Nabucco_\(gazoduc\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Nabucco_(gazoduc)), 10/09/2017

Nabucco est en concurrence directe avec le projet South Stream, un gazoduc qui devrait être construit par le consortium de Gazprom (Russie) et ENI (Italie) en 2015. South Stream est également soutenu par la Turquie. En décembre 2011, la Turquie et l'Azerbaïdjan annoncent simultanément la mise en place du gazoduc transanatolien, qui absorbera le gaz de Shah Deniz, initialement envisagé pour Nabucco ; et d'autre part la Russie et la Turquie annoncent un accord sur la traversée des eaux territoriales turques par South Stream, rendant la construction de Nabucco peu probable.

Nabucco West est un projet de gazoduc reliant la frontière turco-bulgare à l'Autriche. L'objectif du projet est d'acheminer vers l'Europe les ressources gazières du gisement de Shah Deniz, situé

en Azerbaïdjan. Il s'agit d'une modification de projet initial Nabucco qui était de courir à partir d'Erzurum en Turquie à Baumgarten an der March en Autriche. Le nouveau Nabucco West hérite d'un tracé moins long et donc est devenu moins coûteux. La construction de Nabucco-West dépend de la décision de l'itinéraire d'exportation de gaz par le consortium Shah Deniz, qui devrait être prise avant le 30 juin 2013. S'il est construit, Nabucco-West devrait être opérationnel d'ici 2018.

Un des objectifs du projet est de mieux relier l'Union européenne aux sources de gaz naturel de la mer Caspienne et des régions du Moyen-Orient. Un autre but est de diversifier ses approvisionnements énergétiques actuels ainsi que les itinéraires de livraison pour l'Europe, réduisant ainsi la dépendance européenne à l'énergie russe.

Les différends du gaz entre la Russie et l'Ukraine ont été l'un des facteurs à l'origine de la recherche de fournisseurs et itinéraires alternatifs.

Par ailleurs, selon la Commission européenne, la demande européenne de gaz devrait passer de 502 milliards de mètres cubes en 2005 à 815 milliards de mètres cubes en 2030, ce qui signifierait que la seule Russie ne serait pas en mesure de répondre à la demande¹.

Cependant, le projet Nabucco étant le premier projet géopolitique de l'UE en matière de politique énergétique, est entouré d'une faiblesse originelle car sa construction n'a pas prévu d'assurer l'obtention du gaz nécessaire en quantité suffisante à son fonctionnement. Plusieurs obstacles se manifestent, notamment les actes russes qui pèsent de plus en plus. La Russie a essayé plusieurs tentatives visant à entraver le tracé de Nabucco, d'une part elle propose d'acheter l'ensemble des exportations de gaz de l'Azerbaïdjan ce qui constituera un désastre pour le projet de Bruxelles dans le cas où elle accepte. D'autre part, on constate cette volonté russe d'entrave dans l'oléoduc Odessa-Brody visant à échapper au territoire russe qui est terminé en 2002 n'a jamais répondu à son principal objectif de construction dont les premiers barils transités ont eu lieu en 2004. Aggravant plus la situation, la Russie a contribué à l'inversement du sens de l'oléoduc en fournissant le pétrole au marché ukrainien selon l'axe Brody-Odessa. Donc, le pétrole russe demeure le seul débouché viable pour cet oléoduc malgré son attrait géopolitique².

¹- Wikipédia, disponible à la dresse : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Nabucco_\(gazoduc\)#/media/File:Nabucco_Gas_Pipeline-fr.svg](https://fr.wikipedia.org/wiki/Nabucco_(gazoduc)#/media/File:Nabucco_Gas_Pipeline-fr.svg), consulté le 13/09/2017.

²- Pol-Henry DASSELEER, op cit, p 98.

Sous-Section 2 : La Turquie : Corridor énergétique de l'UE**A) Focus sur la géostratégie de la Turquie**

Dotée d'une position stratégique, la Turquie a été placée par les hasards de la géologie et la géographie au cœur d'enjeux énergétiques colossaux, alors qu'elle-même se trouve dépourvue de toutes ressources en hydrocarbures. Le territoire turc fait 780 576 km² s'étend de l'Ouest en l'Est avec 3% soit 23378 km² sur le continent européen. La Thrace orientale (partie européenne) est séparée de l'Anatolie (partie asiatique) par la mer de Marmara et les détroits du Bosphore à l'Est et des Dardanelles à l'Ouest. Elle est entourée de quatre mers : la mer Méditerranée au Sud, la mer Egée à l'Ouest, la mer Noire au Nord et la mer de Marmara au Nord-Ouest. L'Arménie et l'Azerbaïdjan la séparent de la mer Caspienne, à l'Est.

Ses frontières Est et Sud bordent certains pays d'Asie centrale et du Moyen-Orient possédant plus de 70% des réserves mondiales connues. Quant à l'Ouest s'étend la plus grande région importatrice d'énergie au monde, l'UE. Une telle position géopolitique offre d'immenses opportunités à la Turquie en matière de flux énergétique.

La Turquie est le second plus gros importateur de gaz russe après l'Allemagne, elle représente 14% des exportations totales de gaz de la Russie. Selon l'agence internationale de l'énergie (AIE), en 2012 la Turquie était le premier pays de l'OCDE en termes de croissance énergétique et le second au niveau mondial après la Chine. Une telle consommation devrait augmenter dans les années à venir. Selon la même source la Turquie est dépendante principalement aux hydrocarbures, notamment en gaz naturel dont la consommation a dépassée celle du pétrole et du charbon en 2013. Le rapport de l'AIE de 2013 a montré que la Turquie est le cinquième pays consommateur de gaz naturel devenu la première source d'énergie consommé dans ce pays¹.

B) Le couloir énergétique turque : Un potentiel de transit à partir de 2003

A partir de 2003, le transit énergétique via la Turquie est en constante progression, 10000 tankers traversent chaque année le détroit du Bosphore et reliant ainsi la Mer Noire à la Méditerranée, les oléoducs et les gazoducs se multiplient. Dans un premier lieu, Le gazoduc Blue Stream achemine le gaz naturel en provenance de Russie jusqu'au port de Samsun en passant par la Mer Noire avec une capacité de 16 milliard de mètres cube en 2010. Dans un deuxième lieu, L'oléoduc Bakou-Tblissi-Ceyhan ou BTC constitue le deuxième canal de transit.

¹- Rebière NOÉMIE, *La géopolitique de l'énergie et son approvisionnement sur l'échiquier mondial : Les gazoducs TNAPAP et TAP comme cas d'études*, mémoire de Master 2, Université de Paris 8, 2013, PDF, p 22.

Inauguré en 2006, il possède une capacité d'un million de barils par jour. Première voie d'exportation de pétrole extrait de la Caspienne à ne pas emprunter le territoire russe, le BTC contribue à profiler la Turquie comme Future plaque tournante énergétique.

Dans un troisième lieu, le gazoduc reliant la Turquie et la Grèce est plus connu sous le nom « d'Interconnecter », constitue un troisième canal de transit. Achevé en septembre 2007, il fut inauguré deux mois plus tard. Cet Interconnecteur permet pour la première fois le transport de gaz provenant de la Caspienne sans passer par le territoire russe. En dernier lieu, la Turquie possède une série d'oléoducs et de gazoducs de plus faible capacité qui achemine le gaz provenant de l'Iran et de l'Irak¹.

C) Corridor Sud Européen pour un but originel : Assurer la sécurité énergétique de l'UE

L'idée de la construction du Corridor Sud-Européen trouve ses origines dans les années 1990, où les Etats-Unis a mené cette initiative visant la réduction de la dépendance énergétique de l'UE vis-à-vis du gaz russe.

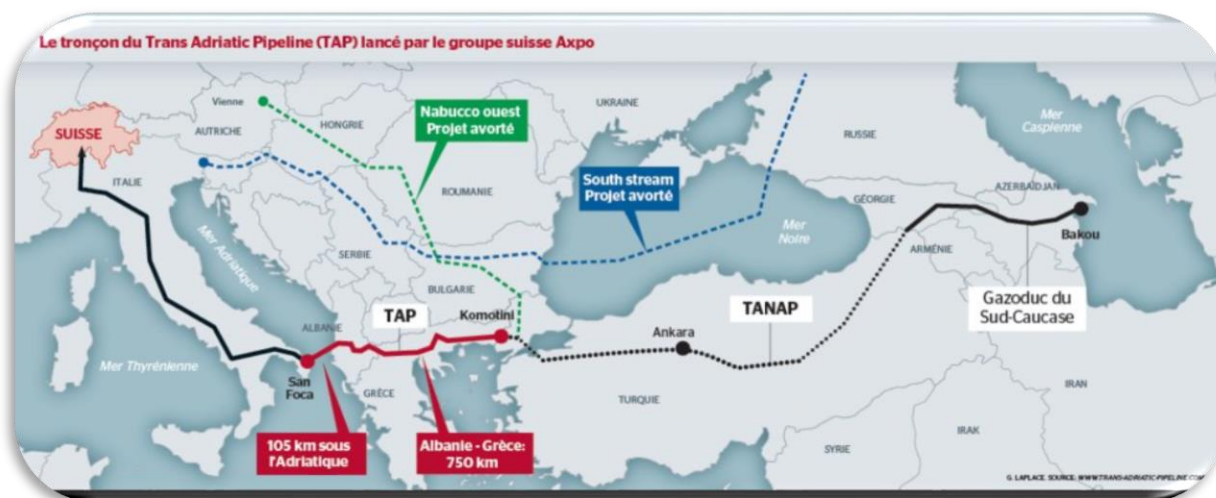
Le corridor gazier sud-européen, est un projet de plusieurs gazoducs qui devrait permettre d'acheminer 16 milliards de mètres cube de gaz naturel par an depuis la mer Caspienne vers l'Europe. Long d'environ 3 500 km, le gazoduc devrait partir de l'Azerbaïdjan et passer par la Géorgie, la Turquie, la Grèce, l'Albanie et l'Italie. L'investissement total est estimé à environ 45 milliards de dollars².

L'oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan (BTC), est ouvert en 2005. Il transporte sur 1776 km le pétrole brut du champ pétrolifère d'Azeri-Chirag-Guneshli sur la mer Caspienne jusqu'à la mer Méditerranée. Sa longueur totale est de 440 km en Azerbaïdjan, de 260 km en Géorgie et enfin de 1 076 kilomètres en Turquie. Il dispose de huit stations de pompage sur son parcours. L'oléoduc tire son nom de la traversée de Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan ; de Tbilissi, capitale de la Géorgie ; et de Ceyhan, port du sud-est de la côte méditerranéenne turque. Avec sa longueur de 1 776 km, c'est le deuxième plus long oléoduc du monde après l'oléoduc Droujba qui relie la Russie à l'Europe centrale. Le premier pétrole au départ de Bakou a commencé à être pompé le 10 mai 2006 pour atteindre Ceyhan le 28 mai 2006.

¹- Cécile et all, *La gouvernance de l'énergie en Europe et dans le monde*, Presse Universitaire, Belgique, 2008, p 62.

²- Wikipédia, disponible à l'adresse : https://fr.wikipedia.org/wiki/Corridor_gazier_sud-europ%C3%A9en, consulté le 13/09/2017.

Carte N° 07 : Corridor Sud Européen



Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Corridor_gazier_sud-europ%C3%A9en, consulté le 0/09/2017

Ce n'est qu'au cours de l'année 2002, après une intervention diplomatique des États-Unis auprès de la Russie, que la construction est lancée. Le projet est évalué à 4 milliards de dollars, financé par le Consortium avec le partenariat de la Banque Mondiale. Inauguré le 13 Juillet 2006. Le BTC est alimenté par le champ pétrolier Azeri-Chengiz-Günesli et également par le pétrole du gisement kazakhstanais Kasaghan qui fournit à partir de 2008, 500 000 barils de pétrole par jour.

L'oléoduc BTC est doublé du gazoduc BTE, allant de Bakou à Tbilissi à Erzerum, dans l'Est de la Turquie, il s'étend sur 980 km et transporte jusqu'à 20 millions de m³ de gaz par an. Il entre en fonction en Mars 2007. C'est le premier gazoduc reliant la région Caspienne à l'Europe sans être contrôlé par Gazprom¹.

D) Que représente La pipeline TANAP pour l'UE ?

Avec une capacité de 16 mmc dont 6mmc sont destinées à la consommation nationale de la Turquie, la pipeline TANAP représente une quantité minime pour l'UE dont la consommation annuelle s'élève à 500mmc. Des estimations ont approuvées qu'en cinq ans, la capacité du TANAP pourra passer de 10 mmc à 20/25 mmc, puis à environ 60 mmc en dix ans, soit approximativement la moitié de l'approvisionnement actuel en provenance de la Russie. La mise en fonction du gazoduc TANAP est prévue pour l'année 2018. Il reliera le terminal de Sangachal sur la côte azerbaïdjanaise de la Mer Caspienne à la frontière Gréco-turque.

¹ Rebière NOÉMIE, op cit, p 36 - 37.

Carte N° 08 : Gazoduc TANAP et TAP



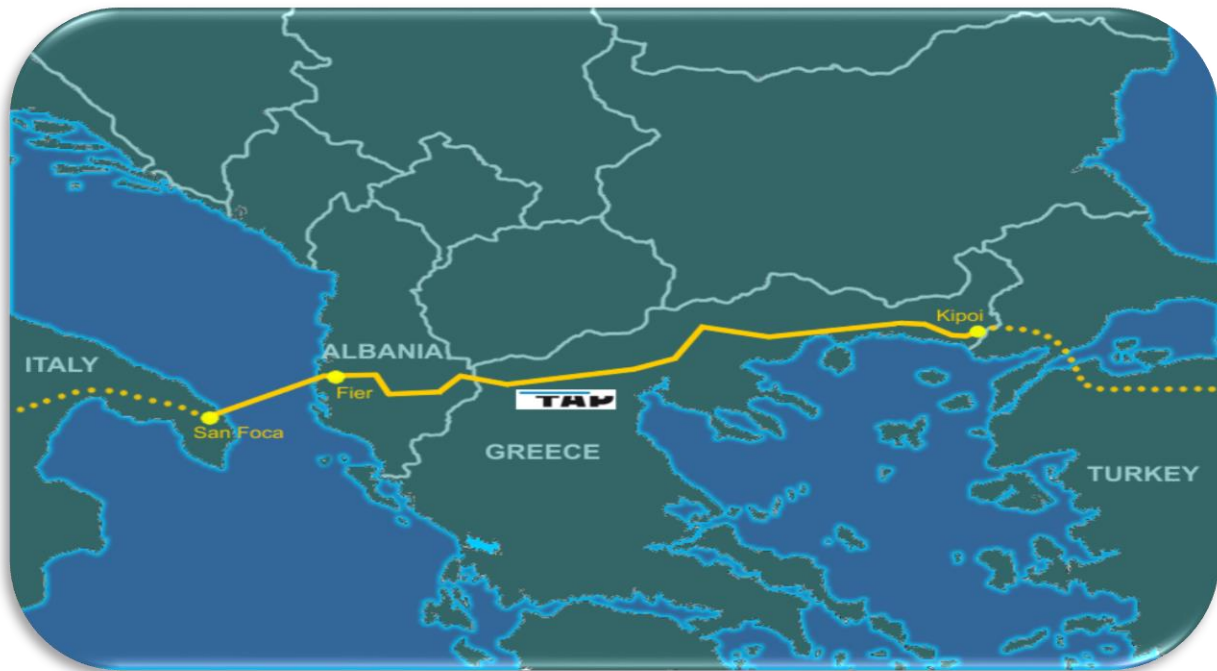
Source : <https://www.google.dz/search?q=gazoducs+tanap+et+tap&tbm=>, consulté le 10/09/2017

Toutefois, cette ligne répond à la volonté de l'UE en matière de sécurisation de l'approvisionnement en énergie, en diversifiant les fournisseurs ainsi que les pays de transit, notamment la Russie et l'Ukraine. En 2012, le Commissaire européen à l'énergie déclara que « *L'Europe a franchi un pas de plus vers son objectif d'obtenir du gaz directement en provenance de l'Azerbaïdjan et des autres pays de la région de la Caspienne* ». Un tel évènement d'ampleur mondiale permet d'acheminer du gaz directement d'Asie centrale jusqu'à l'intérieur de l'Europe. Le TANAP permet de ne plus être otage de la géographie, en évitant le détroit d'Ormuz, le Canal de Suez, ainsi que les détroits du Bosphore et des Dardanelles, mais aussi d'un monopole économique (Gazprom), la compagnie nationale russe. Avec les pipelines TANAP et TAP, ces deux buts, inhérents de la politique énergétique européenne, ont été atteints.

A cet effet il est indispensable de continuer à soutenir et renforcer la coopération Est-Ouest, notamment dans la mise en place des infrastructures techniques, par le biais d'une interconnexion des réseaux gaziers et l'existence des infrastructures de transformation, mais aussi par le biais d'une intégration économique et législative, par le fonctionnement des organes de régulation.

E) Que représente le gazoduc TAP pour l'UE ?

Carte N° 09 : Gazoduc TAP



Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Trans_Adriatic_Pipeline, consulté le 10/09/2017

Le Trans Adriatic Pipeline (TAP), est un projet de gazoduc ayant pour objet de transporter vers le marché européen le gaz naturel de la mer Caspienne (Azerbaïdjan). Il partira de la frontière gréco-turque et traversera la Grèce, l'Albanie et la mer Adriatique pour arriver en Italie. Le TAP est soutenu par les institutions européennes. Il est un maillon du projet de corridor gazier sud-européen qui permettra d'acheminer du gaz naturel en Europe occidentale depuis le gisement gazier de Shah Deniz.

Le présent gazoduc vient renforcer le gazoduc Corridor Sud-Européen en acheminant le gaz centre-asiatique depuis sa source jusqu'à l'intérieur de l'UE via une seule et même ligne directe et souterraine.

Conclusion :

La sécurité énergétique de l'UE se caractérise par une forte dépendance aux importations des hydrocarbures pour satisfaire sa consommation qui ne cesse d'augmenter. Cette situation génère plusieurs défis et enjeux auxquels Bruxelles se doit d'intervenir.

Les défis de la sécurité énergétique se matérialisent par trois domaines essentiels : l'environnement notamment, le réchauffement climatique, la sécurité d'approvisionnement, que ce soit les voies d'acheminement d'énergie ou bien les ressources elles-mêmes et enfin le défi géoéconomique de Gazprom qui domine le secteur énergétique russe, voire le marché européen et d'autres régions dans le monde. Par ailleurs, les enjeux sont de taille, les pays de transit, notamment l'Ukraine et la Turquie ont devenu un acteur incontournable dans la sécurité énergétique de l'UE car les risques de rupture d'approvisionnement en énergie sont omniprésents vu les tensions et les crises qui se multiplient ces dernières années entre les Pays exportateurs, pays de transit et les pays importateurs, en effet, la crise de gaz russo-ukrainienne est l'exemple le plus démonstratif.

**CONCLUSION
GÉNÉRALE**

Conclusion générale :

La question de la sécurité énergétique est redevenue d'actualité, mais dans un cadre d'analyse renouvelé. Le contexte a changé, les risques se sont transformés. Alors que les hydrocarbures – Pétrole et gaz naturel – concentraient les inquiétudes après les chocs pétroliers, les risques s'étendent désormais à toutes les énergies et changent de nature, notamment du fait de la prédominance des raisonnements de marché - niveau des investissements, libéralisation mal encadrée - et de l'intensité des interdépendances entre les acteurs - fragilité des pays exportateurs, vulnérabilité des systèmes énergétiques internes et contestation environnementale ou sociale.

Dans cet ordre d'idées, les questions énergétiques dont l'UE s'est heurtée au début des années 2000, notamment en 2006, ont suscitées de nouvelles réflexions sur l'avenir de l'Union dans un ordre international énergétique de plus en plus défavorable. L'analyse menée dans ce travail montre que l'UE s'est engagée dans une stratégie énergétique ambitieuse, que ce soit au niveau interne ou externe. D'une part la stratégie énergétique intérieure de l'UE tend à la réalisation du triangle énergétique : durabilité, compétitivité et sécurité d'approvisionnement en énergie. D'autre part, la stratégie énergétique extérieure de l'UE se repose sur la coopération internationale avec les différents acteurs de la scène énergétique internationale. Pour ce faire, un dialogue a été mené par Bruxelles avec, notamment les pays producteurs, compte tenu de la Russie étant le premier fournisseur des hydrocarbures à l'UE, et l'OPEP. De plus, ce dialogue s'est élargi vers d'autres acteurs énergétique, à savoir les pays consommateurs, voire les Etats Unis et la Chine qui influencent directement ou indirectement la sécurité énergétique de l'UE à travers une variété d'instruments, tels que l'économique, le politique, diplomatique, voire l'instrument militaire utilisé par les Etats Unis.

Par ailleurs, cette stratégie énergétique élaborée par l'UE est confrontées aux défis et aux enjeux qu'imposent l'énergie, notamment les hydrocarbures. Les défis sont respectivement : d'ordre environnemental, notamment le réchauffement climatique qui menace l'avenir de la planète, ensuite d'ordre sécuritaire d'où l'importance de consacré plus de moyens pour sécuriser les approvisionnement en énergie, voire les sources des énergies, enfin d'ordre géoéconomique, du fait de la mondialisation et la suprématie de géant énergétique russe Gazprom qui domine le secteur énergétique russe, voire la quasi-totalité de l'UE, tout en adoptant une perspective de pénétration dans d'autres région du monde. Quant aux enjeux, ce sont principalement les enjeux du transit énergétique, notamment le pays du transit Ukraine qui détient 90% des transits en hydrocarbures russes à destination de l'UE. Qualifié d'un Pivot géopolitique, l'Ukraine est

acteur incontournable pour la sécurité énergétique européenne, notamment la sécurité de l'approvisionnement en énergie, et la crise de gaz russo-ukrainienne de 2006 n'est qu'un exemple démonstratif sur son rôle d'Hub énergétique du premier rang pour l'UE. De même, la Turquie avec sa position géographique hautement stratégique, elle est considérée comme un couloir énergétique par excellence, en tenant compte de son rôle qu'elle pourrait jouer en matière du transit des hydrocarbures comme il est le cas avec le gazoduc BTC qui relie la mer Caspienne avec l'UE sans être contrôlé par Gazprom.

Dans ce contexte, les résultats du présent mémoire se présentent, en l'occurrence, comme suit :

- L'UE est marquée par une forte consommation d'énergie notamment, les hydrocarbures et, principalement le gaz naturel puis le pétrole, tandis que sa production d'énergie est quasiment faible ce qui génère une immense dépendance énergétique vis-à-vis de l'extérieur. L'on constate 54% de la consommation énergétique est importée en 2015, un tel chiffre alarmant peut aller jusqu'à 80% à l'horizon de 2030, selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE).
- Face à cette situation, l'UE s'est engagée dans une stratégie énergétique tant interne qu'externe. Toutefois, un défi d'ordre politique s'avère décisif dans la question de la sécurité énergétique de l'UE. Force est de constater, que la stratégie énergétique des pays membres de l'UE tends à l'individualisation malgré les tentatives de Bruxelles portant sur l'harmonisation des stratégies nationales en matière d'énergie en vue d'adopter un stratégie commune et solidaire pour l'ensemble de l'UE en la matière. Certes cette situation n'est plus en faveur de l'UE et, à l'inverse elle est en faveur des pays exportateurs, notamment la Russie qui préfère les partenariats bilatéraux permettant ainsi avoir plus de gains et de privilèges que les partenariats multilatéraux.
- A toute les échelles, l'enjeu de la sécurité énergétique de l'UE est lié étroitement à la question du développement durable. A cet effet l'Union dans sa stratégie énergétique s'est engagée dans la démarche de la transition énergétique tout en s'efforçant de développer son potentiel en énergie renouvelable. En effet, la volonté de Bruxelles en la matière est traduite par la mise en place des objectifs des trois (03) vingt visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20 %, porter à 20 % la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie de l'UE et améliorer l'efficacité énergétique de 20% à l'horizon de 2020, voire 27% en 2030.
- Le transit énergétique est devenu l'enjeu stratégique du XXI^e siècle de l'UE auquel elle doit faire face avec tous les moyens qu'elles disposent, notamment le diplomatique et

l'économique pour pouvoir garantir leur approvisionnement en énergie qui transitent principalement par l'Ukraine avec un taux de 90% des exportations à destination de l'Union.

- L'UE a donné une importance particulière à la coopération internationale énergétique dans ses livres verts portant sur les questions énergétique. La coopération, le partenariat et le dialogue constituent la clef de voute de la sécurité énergétique de l'Union. Donc, parler d'une seule voix sur la scène internationale énergétique est une condition sine qua non pour s'imposer dans l'équation énergétique mondiale. Cependant, cette perspective est entravée par les démarches individuelles de plusieurs pays membres de l'UE. Ces actes unilatéraux sont justifiés par l'intérêt national des pays membres de l'Union surtout si l'on admet que les taux de la dépendance énergétique sont variables. En conséquence, l'UE est face à un défi majeur d'où l'importance d'unifier et d'harmoniser la stratégie énergétique.

Enfin, comme toute œuvre de recherche scientifique, le parcours de ce mémoire comporte des limites. Toutefois, la question de la sécurité énergétique est une question d'actualité aux implications politique, économique et géopolitique, ne cesse de persister dans les débats énergétiques internationaux et européens. De ce fait, l'UE va être de nouveau confrontée à un défi majeur à l'horizon de 2019, la date prévu pour la sortie du Royaume Uni de l'UE comme suite au référendum du 23 juin 2016. Il y a lieu de signaler et de préciser que le Royaume Uni est l'un des trois (03) pays membres producteur d'énergie de l'UE, compte tenu du Danemark et les Pays Bas. Donc, les répercussions que pourrait avoir le retrait du Royaume Uni sur l'UE devraient être testées et approuvées. C'est la tâche dévolue aux chercheurs présents et futurs.*

*- Voir le tableau N° 03 du présent mémoire, relatif à la structure de la production d'énergie de l'UE-28 de 2004 à 2014, p

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGE :

1. Benjamin DESSUS, **Déchiffrer l'énergie**, Editions Berlin, 2014.
2. Benoit ANTHEAUME, Jean BAFFIE et al, **Images économiques du monde géopolitique-économique**, France, Edition Arman Colin, 2015.
3. B. MÉRENNE-SCHOUMAKER, **Géographie de l'énergie : Acteurs, lieux et enjeux**, Editions Berlin, 2007.
4. Cecile KREBEL, **La gouvernance mondiale de l'énergie**, France, Edition IFRI, 2008.
5. Cecile KREBEL, Florence DEBROUWER et al, **La gouvernance de l'énergie en Europe et dans le Monde**, Belgique, Edition Presse universitaire de Louvain, 2008.
6. Coralie DELAUME, **Europe les Etats désunies**, France, Michalon Editeur, 2014.
7. David TEURTRIE, **Géopolitique de la Russie : intégration régionale, enjeux énergétique, influence culturelle**, France, Edition l'Harmattan, 2010.
8. François LAVAL, **Demain, le péril ?, Economie, énergie, climat, biosphère**, France, Editions Sang de la Terre, 2009
9. Jean-Pierre FAVENNEC, **Géopolitique de l'énergie**, France, Edition IFP Publications, 2009.
10. Jean Pierre HANSEN, Jacques PERCEBOIS, **Energie Economie et Politiques**, Edition Noto de boeck, 2^{ème} Ed, Belgique, 2014.
11. Jean-Marie CHEVALIER, Patrice GEOFFRON, **Les nouveaux défis de l'énergie : climat, économie, géopolitique**, Edition Economica, 2^{ème} Ed, 2011.
12. Jérôme CIHUELO, Arthur JOBERT et autres, **Energie et transformations sociales : enquêtes sur les interfaces énergétiques**, France, Edition Lavoisier Tec & Doc, 2015.
13. Isabella DAMIANI, **Géopolitique de l'Asie Centrale : Entre Europe et Chine : le cœur de l'Eurasie**, France, Edition PUF (presse universitaire de France), 1^{ère} Ed, 2013.
14. Louis BOISGIBAUT, **L'énergie solaire après Fukushima : la nouvelle donne**, France, Edition Medicilline, 1^{ère} Ed, 2011.
15. Michel BATTIAU, **L'énergie : un enjeu pour les sociétés et les territoires**, France, Edition Ellipses, 2008.
16. Michel NAZET, Olivier FAVRY, **Europe et Russie**, France, Edition Ellipses, 2011.
17. Mohamed HADDAR, **Energie, changements climatiques et développement durable : le cas des pays Maghrébins**, Tunisie, Editions Centre de Publication Universitaire, 2010.
18. Nicolas BADROS-FELTORONYI, **Exercices géopolitiques pour l'Union Européenne : les puissances et leurs différends**, France, Edition l'Harmattan, 2010.

19. Nina BACHKATOV, **L'énergie diplomate : enjeux et effets de la diplomatie énergétique de la Fédération de Russie**, Belgique, Edition Bruylant, 2012.
20. Philippe COPINSCHI, **Le pétrole quel avenir ? : Analyse géopolitique et économique**, France, 1^{ère} Ed, Editions De Boeck, 2010.
21. Pol-Henry DASSELER, **GAZPROM : L'idéalisme européen à l'épreuve du réalisme russe**, France, Edition l'Harmattan, 2009.
22. Romain YAKEMTCHOUK, **La diplomatie russe : de Pierre le Grand à Vladimir Poutine**, France, Edition l'Harmattan, 2012.
23. Romain YAKEMTCHOUK, **La politique étrangère de la Russie**, France, Edition l'Harmattan, 2008.
24. Sadek BOUSSENA, Jean-Pierre PAUWELS et al, **Le défi pétrolier : Questions actuels du pétrole et du gaz**, France, Editions Vuibert, 2006.
25. Thomas REVERDY, **La construction politique du prix de l'énergie**, France, Edition Presse de sciences po, 2014.
26. Viviane DU CASTEL, **Intelligence stratégique et énergie : un tandem indissociable au service d'une nouvelle géopolitique**, France, Editions l'Harmattan, 2013.
27. Viviane DU CASTEL, **Le gaz enjeu géoéconomique du XXI^e siècle : l'exemple de l'Europe**, France, Edition l'Harmattan, 2012.

THÈSES ET MÉMOIRES :

1. Evelina TISHAEVA, **L'Emergence de la sécurité énergétique de l'Union Européenne au début du XXI^e siècle**, master 2 en sciences politiques et sociales, Institut des Hautes Etudes Européennes, Université de Robert Schuman, 2008, p 53.
2. Ghani CHEBINI, **Essai d'analyse des enjeux géopolitique**, mémoire de Magister en sciences économiques, Université de Tizi-Ouzou, Faculté des sciences économiques, de gestion et des sciences commerciales, 2016.
3. Mohammed Seghir GUELLIL, **Modélisation dynamique de la trajectoire énergétique : analyse de la relation causale par le recours à la cointégration en données de panel**, thèse de Doctorat, Université de Tlemcen, Faculté de sciences économiques, de gestion, et des sciences commerciales, 2016.
4. Rebière NOÉMIE, **La géopolitique de l'énergie et son approvisionnement sur l'échiquier mondial : Les gazoducs TNAPAP et TAP comme cas d'études**, mémoire de Master 2, Université de Paris 8, 2013, PDF, p 22.

LIVRES VERT, COMMUNICATIONS ET DIRECTIVES :

1. Commission des communautés européennes, **livre vert : vers une stratégie européenne de sécurité d’approvisionnement énergétique**, COM (2000) 0769 final, Bruxelles, 2000.
2. Commission des communautés européennes, **livre vert sur l’efficacité énergétique ou comment consommer mieux avec moins**, COM (2005) 265 final, Bruxelles, 22/06/2005.
3. Commission des communautés européennes, **livre vert sur : une stratégie européenne sûre, compétitive et durable**, COM (2006) 105 final, Bruxelles, 08/03/2006.
4. Commission des communautés européennes, **livre vert sur : un réseau énergétique sûr, durable et compétitif**, COM (2008) 782 final, Bruxelles, 13/11/2008.
5. Communication de la commission européenne au parlement, au conseil, au comité économique et social européen et au comité des régions, **Plan 2011 pour l’efficacité énergétique**, 08/03/2011.
6. Directive 2006/32/CE du parlement européen et du conseil, du 5 avril 2006 relative à l’efficacité énergétique
7. Directive 2003/87/CE et modifiant la directive 96/61/CE.

SITOGRAFIE :

1. https://europa.eu/european-union/index_fr
2. https://ec.europa.eu/commission/index_fr
3. <https://www.iea.org/>
4. http://www.opec.org/opec_web/en/
5. <https://www.gecf.org/>
6. <https://www.ief.org/>
7. <http://www.oecd.org/fr/>
8. <https://www.nord-stream.com/>
9. <https://www.cairn.info/>
10. <http://www.ifri.org/>
11. <https://www.erudit.org/fr/>
12. <http://www.iris-france.org/liris/>
13. <http://www.nato.int/>
14. https://fr.wikipedia.org/wiki/Wikip%C3%A9dia:Accueil_principal
15. <https://www.ena.fr/>

AUTRES :

1. Nadia CANMPANER, **Les enjeux géopolitiques et économiques de la coopération entre la Russie et l'énergie**, second volet : une analyse géopolitique des questions énergétiques, Rapport pour le Conseil français de l'énergie, NOVEMBRE 2008.
2. Pascale BONIFACE, **La géopolitique : les relations internationales. In : Qu'est-ce que la géopolitique ?**, édition Groupe Eyrolles, 2011, première partie.
3. Jacques BOURRINET, **Quelle politique énergétique pour l'Union Européenne**, article, 2014, p 728. Une première version de ce titre a été publiée dans l'ouvrage Droit international et coopération internationale. Mélanges en l'honneur de J.-A. Touscoz, France Europe Éditions (2007).
4. Ecole Nationale d'Administration, Séminaire "énergie et société", **Quelle est la place des préoccupations de sécurité d'approvisionnement et d'indépendance énergétique dans la politique de l'énergie?**, Paris, 2001.
5. Patrice GOURDIN, **Ukraine : géopolitique d'un Etat tampon**, La compil Diploweb : **géopolitique de la Russie et de son environnement**, 2014, PDF, p 337.
6. Viatcheslav AVIOUTSKII, **La guerre du gaz : gestion d'une rivalité commerciale russo-ukrainienne**, N°19, CAIRN.INFO, 2007.
7. Arnaud DUBIEN, **Russie et Ukraine : opacité des réseaux énergétiques**, IFRI, Centre Russie/NEI, 2007.

Liste des Illustrations**Liste des tableaux**

Tableau N° 01 : Principales Traités de l'UE	03
Tableau N° 02 : Les 28 pays membres de l'UE par date d'adhésion	10
Tableau N° 03 : La production d'énergie de l'UE entre 2004 et 2014.....	28

Liste des graphiques

Graphique 1 : Institutions et Organes de l'UE	08
Graphique 2 : Defining energy security	22
Graphique 3 : Consommation intérieure brut de l'UE-28 / 1990-2014.....	29
Graphique 4 : Taux de dépendance énergétique de l'UE en 2015	30
Graphique 5 : Triangle énergétique de l'UE	31
Graphique 6 : Sécurité d'approvisionnement énergétique	36

Liste des Cartes

Carte 1 : L'UE à 28.....	02
Carte 2 : Fournisseurs de l'UE à 28.....	34
Carte 3 : L'Ukraine un pivot géopolitique entre l'UE et la Russie	61
Carte 4 : Gazoduc Nord Stream.....	62
Carte 5 : Gazoduc South Stream.....	64
Carte 6 : Tracé du gazoduc Nabucco.....	65
Carte 7 : Gazoduc Corridor Sud Européen	69
Carte 8 : Gazoduc TANAP et TAP	70
Carte 9 : Gazoduc TAP.....	71

TABLES
DES MATIERS

Tables des matières

Citation

Remerciement

Dédicace

Introduction : ii

CHAPITRE 1 : Cadre théorique et conceptuel 01

Introduction : 01

Section 1 : L'Union Européenne 02

Sous-section 1 : L'énergie, vecteur de la construction européenne 05

A) 1950 à 1992 05

B) De 1992 à nos jours : De la Communauté à une Union sans frontière dans un nouvel ordre mondiale 07

Sous-section 2 : Institutions et organisation de l'UE 08

A) Conseil Européen 08

B) Parlement Européen..... 08

C) Conseil de l'Union Européenne..... 09

D) Commission Européenne 09

E) Cour de la justice européenne 09

F) Comité économique et sociale européen 09

Sous-section 3 : Pays de l'UE 10

Sous-section 4 : Politique régionale de l'UE 11

Sous-section 5 : Politique étrangère et de sécurité 11

Sous-section 6 : Politique européenne de voisinage 11

Section 2 : La géopolitique énergétique 12

Sous-section 1 : Définition de la géopolitique 12

Sous-section 2 : Approche de la géopolitique énergétique 15

Section 3 : La sécurité énergétique..... 17

Sous-section 1 : Les hydrocarbures : un atout géopolitique et une arme politique 17

A) Le premier choc pétrolier 1973	17
B) Le deuxième choc pétrolier de 1979	18
Sous-section 2 : La notion de la sécurité énergétique	19
Section 4 : La théorie du pic pétrolier	22
Conclusion	25
CHAPITRE 2 : La stratégie énergétique de l'UE	27
Introduction :	27
Section 1 : Etats des lieux de la situation énergétique de l'UE	28
Sous-section 1 : Portrait de la production énergétique de l'UE	28
Sous-section 2 : Portrait de la consommation énergétique de l'UE	29
Sous-section 3 : Focus sur la dépendance énergétique accrue	30
Section 2 : Une stratégie énergétique interne pour garantir la sécurité énergétique de l'UE ..	31
Sous-section 1 : Le triangle énergétique de l'UE	31
Le paquet 2020 (20x3) : L'UE s'engage dans la transition énergétique	31
1) Objectifs nationaux en matière d'énergie renouvelables	32
2) L'efficacité énergétique	33
B) La sécurité d'approvisionnement énergétique : Enjeu du XXI ^e siècle	34
I) Qu'est-ce que la sécurité d'approvisionnement en énergie	35
II) La sécurité d'approvisionnement en énergie de l'UE : Panorama des dispositifs	36
C) La compétitivité	39
Section 3 : Une stratégie énergétique extérieure pour garantir la sécurité énergétique de l'UE	40
Sous-section 1 : Sécurité de l'approvisionnement : un besoin urgent de renforcement	42
A) A cours terme	42
B) A moyen terme	42
Sous-section 2 : Vers une diplomatie énergétique : Parler d'une seule voix	43
A) Nouer un dialogue avec les pays producteurs	43
a) La Russie : Un dialogue d'autant plus nécessaire et indispensable	43

b) L'OPEP : Un dialogue difficile mais indispensable	46
B) Nouer un dialogue avec les pays consommateurs	46
a) Les Etats Unis d'Amérique : Acteur incontournable dans les relations énergétiques internationales	46
a.a) Les Etats Unis : quel effet direct sur la sécurité énergétique de l'UE ?	47
a.b) Quelles conséquences pour la sécurité énergétique européennes dans les interventions politico-militaro des Etats-Unis dans d'autres régions du monde ?	48
b) La Chine : Concurrent énergétique redoutable	49
Conclusion	50
CHAPITRE 3 : Défis et enjeux de la sécurité énergétique de l'UE	51
Introduction :	52
Section 1 : Défis de la sécurité énergétique de l'UE	53
Sous-section 1 : Défi environnemental	53
A) Réchauffement climatique : Une menace pour l'avenir de la planète	53
B) L'UE : Une politique climatique ambitieuse	54
C) Devenir leader dans le secteur des énergies renouvelables	55
Sous-section 2 : Défi sécuritaire	56
Sous-section 3 : Défi géoéconomique : Mondialisation de Gazprom	57
A) Le contrôle étatique des ressources nationales	58
B) Gazprom et sa dimension extérieure : L'arme énergétique	58
Section 2 : Le transit énergétique : un enjeu géostratégique et géopolitique	59
Sous-section 1 : L'Ukraine : Etat tampon aux critères d'un pivot géopolitique	59
A) L'Ukraine répond-elle aux critères d'un pivot géopolitique ?	59
B) La crise de gaz russo-ukrainienne de 2006 : La naissance des guerres de gaz	60
C) La réponse de la Russie et de l'UE	62
1) Projet russe : Le Nord et South Stream	62
1.1. Nord Stream	62
1.2. South Stream	63

2) Projet européen : Nabucco comme réponse aux incertitudes européenne	64
Sous-section 2 : La Turquie : Corridor énergétique de l'UE	67
A) Focus sur la géostratégie de la Turquie	67
B) Le couloir énergétique turque : un potentiel de transit à partir de 2003	67
C) Corridor Sud Européen pour un but originel : Assurer la sécurité énergétique de l'UE	68
D) Que représente la pipeline TANAP pour l'UE ?	69
E) Que représente le gazoduc TAP pour l'UE ?	71
Conclusion :	72
Conclusion générale :	74
Bibliographie :	78
Tables des matières :	84